

Patrice Rossel

La Jeunesse vaudoise

De la glèbe à la fête



Cabédita

Collection Archives vivantes

La Jeunesse vaudoise

PATRICE ROSSEL

La Jeunesse vaudoise

De la glèbe à la fête



ÉDITIONS
CABÉDITA
1993

*La Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes
ainsi que l'éditeur
tiennent ici à exprimer leurs sincères remerciements
à la Banque Cantonale Vaudoise et au Crédit Foncier Vaudois
qui ont permis, par leur soutien,
la réalisation de cet ouvrage.*

Photo de couverture: *Fête de Mézières, 1993*, Eric Caboussat
© 1993, Editions Cabédita, CH-1137 Yens s./Morges
BP16 - F-74500 Saint-Gingolph
ISBN 2-88295-103-5

Avant-propos

En découvrant ce livre consacré à notre chère Fédération, je me suis rappelé quelles étaient mes intentions le 24 mai 1989, date à laquelle m'est venue l'idée de commémorer le septante-cinquième anniversaire de la FVJC.

J'avais en effet pour objectif de faire éditer une plaquette qui retracerait l'histoire de la FVJC de 1919 à nos jours. Puis, en rencontrant des anciens, en découvrant les livres de procès-verbaux, des archives et de nombreux exemplaires de *La Jeunesse vaudoise*, la plaquette devint vite insuffisante et pas assez représentative. Le livre s'imposait donc, ce que personne aujourd'hui ne regrettera. Le premier à accepter de relever ce challenge fut M. Eric Caboussat, éditeur, que je remercie infiniment.

Il a fallu pour obtenir ce résultat brillant des efforts énormes de recherche, de consultation, d'audition et de rédaction. Je tiens donc à remercier chaleureusement M. Patrice Rossel de son travail sérieux et précis. M. Rossel, qui ne connaissait pas la FVJC, a su donner une vue objective et complète de la vie, de l'histoire et des gens de notre association. Il a été aidé par une commission spécialement nommée à cet effet et qui a été dirigée de main de maître par le dynamique Denis Groux. Merci à toute cette commission qui, comme tous les fédérés, a été profondément touchée par la disparition de deux de ses membres en plein travail.

J'aimerais d'ailleurs revenir sur ces deux personnages fédérés qu'étaient Gilbert Vaney et Martin Mathys. Leur vie durant, ils s'étaient beaucoup investis pour la FVJC, le premier comme président central de 1950 à 1960, puis comme président du Groupe des Anciens de 1962 à sa mort; le second comme président du Jury de gymnastique, président de la Commission du rallye et comme réalisateur d'un film de propagande entre autres. Ils avaient accepté de collaborer de manière très active à l'élaboration de ce livre. Ils l'ont fait quasiment jusqu'à leur dernier soupir et en guise de reconnaissance, j'ai l'honneur de leur dédier cet ouvrage.

La gratitude fédérée s'adresse également à nos deux banques cantonales qui, par leur soutien financier, ont permis la sortie de ce livre à un prix abordable pour tous les fédérés. Que les directions générales de la Banque Cantonale Vaudoise et du Crédit Foncier Vaudois trouvent ici toute notre reconnaissance et également une fierté d'avoir contribué à l'enrichissement du patrimoine culturel de notre canton.

Je ne saurais bien sûr oublier un chaleureux merci à Monsieur le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, qui nous a fait l'insigne honneur de préfacer cet ouvrage, prouvant encore une fois son attachement au Pays de Vaud et à l'épanouissement de sa jeunesse.

Ce livre est également un hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont créé, qui ont fait progresser et fait vivre notre fédération. Que tous nos anciens trouvent dans ce document la preuve de la reconnaissance des actifs d'aujourd'hui. Que tous aient une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés après avoir tracé un si beau chemin.

Enfin, ces pages ne sont pas un aboutissement. Elles doivent fournir à celles et ceux qui, demain comme aujourd'hui, participeront à ce grand mouvement de solidarité et de fraternité, les bases de la réussite qui garantira longue vie et prospérité à la FVJC.

Ainsi, comme jusqu'à ce jour, la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes vivra les pieds dans le passé et la tête dans l'avenir.

Bonne lecture à tous.

Eric Loup
Président central FVJC

Admiration, gratitude, vœux

1919 - 1994. Trois quarts de siècle de transformations profondes. Des surfaces agricoles et viticoles qui reculent, face à une urbanisation inexorable — parfois mal maîtrisée d'ailleurs. Le nombre des paysans qui décroît d'année en année. Une société et une économie en mutation industrielle puis postindustrielle irréversible.

Et pourtant, ces trois quarts de siècle qui ont changé le paysage vaudois et la manière de vivre des Vaudois n'ont pas altéré l'esprit du Pays de Vaud. Un esprit terrien. Des racines solides. Des villes certes plus grandes et plus nombreuses, mais qui continuent de cousiner fidèlement avec la campagne.

Les Vaudois, de remarquable capacité aux changements de notre temps, forment toujours une société d'inspiration rurale.

*
* *

Les Jeunesses campagnardes, dès leur naissance déjà puis, plus encore, dès leur fédération ont puissamment contribué à cette continuité.

Car les Jeunesses campagnardes constituent un phénomène civique, de groupement, d'union, de joie de vivre.

Elles constituent un phénomène civique, de participation de citoyennes et de citoyens engagés à la vie publique.

Davantage: les Jeunesses campagnardes constituent un phénomène culturel. Elles sont porteuses de valeurs authentiques et permanentes. Des valeurs de civilisation, précisément. Les Jeunesses campagnardes les ont maintenues vivaces et elles les ont inlassablement propagées.

*
* *

Dès lors, ce bel anniversaire que le livre célèbre m'inspire trois sentiments.

De l'admiration d'abord. Pour l'heureuse inspiration et la forte volonté des volées successives des Jeunesses campagnardes à illustrer le patrimoine.

De la gratitude ensuite. Car ce ne sont pas seulement les Jeunesses campagnardes qui sont bénéficiaires de leur mouvement, c'est le pays tout entier.

Mon vif encouragement enfin. Que les Jeunesses campagnardes vaudoises continuent l'œuvre de trois quarts de siècle de groupement humain et de rayonnement culturel.

Il y a, dans la vie, de beaux héritages qui disparaissent à jamais, par l'indolence des héritiers.

Il y en a qui sont justes maintenus.

Et il y en a, heureusement, qui sont solidement transmis et constamment enrichis. L'héritage des Jeunesses campagnardes vaudoises est de cette sorte-là.

*Jean-Pascal Delamuraz
Conseiller fédéral*

Remerciements

Au terme du mandat confié par les membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, qui fêteront en 1994 leur septante-cinquième anniversaire, l'auteur remercie M. Denis Groux de Bioley-Magnoux, en compagnie duquel la table des matières du présent ouvrage a été élaborée. M. Groux présidait la commission des archives de la FVJC, qui était composée comme suit:

M. Gilbert Vaney, de Cugy;
M. Martin Mathys, de Cugy;
M. François Vuffray, de Vufflens-le-Château;
M. Philippe Gauthey, de Reverolle;
M. Pierre-Alain Pingoud, de Ferreyres;
M. André Mottaz, de Froideville;
M. Olivier Paley, de Chexbres;
M. Michel Lecoultre, du Brassus;
M. François Girard, de Nyon.

Ces membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes ont mis à disposition des documents, accordé des entretiens, ou collecté des informations auprès de leurs connaissances.

Beaucoup d'autres personnes ont collaboré à ce travail. Parmi celles-ci, des remerciements particuliers sont adressés encore à M. Edouard Debétaz, président d'honneur de la FVJC, ancien conseiller d'Etat, ainsi qu'à M. Alain Thonney, président d'honneur de la FVJC. M. François Gilliéron, de Mézières, a donné des renseignements sur l'organisation de la Fête cantonale 1993 et M^{me} Janine Wyss, de Pully, a transmis quelques souvenirs sur son père, M. Albert Verly.

Pendant la rédaction de ce livre, MM. Gilbert Vaney et Martin Mathys, deux membres de la commission des archives, ont quitté leurs amis de la FVJC. Ces disparitions soudaines nous ont privé de témoignages intéressants, voire d'expériences appréciables. L'auteur de ce texte n'a pu en profiter que partiellement. Nous espérons pourtant que cet ouvrage, dédié à la mémoire de ces deux membres fédérés, puisse correspondre pleinement à ce qu'ils auraient souhaité lire.

L'auteur

Unis pour la campagne et par le sport

La Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC) a été créée à Lausanne, au Café Noverraz, rue du Grand-Chêne, le 24 mai 1919. On voulait alors regrouper en un «faisceau» cantonal les différentes jeunesses des villages. Vingt-sept sociétés, représentatives de plusieurs régions vaudoises s'étaient retrouvées lors de l'assemblée constitutive. En se référant aux propos transcrits à la main dans les procès-verbaux de la FVJC (deux gros volumes avec des illustrations originales dues au fédéré Alphonse Vouilloz (1904-1984), on s'aperçoit que des sentiments élevés ont contribué à l'union des Sociétés de jeunesses villageoises au sein d'une fédération. Des élans de générosité, de camaraderie ou de solidarité sont discernables. «Le sol, c'est la patrie, cultiver l'un, c'est servir l'autre. A côté de nos jeux et de nos plaisirs, n'est-il pas nécessaire d'adjoindre un programme: Travail! par la discussion de sujets de notre économie rurale (...) Soutenons-nous les uns les autres, le plus fort aidant au plus faible, ce pour l'avenir de notre cher Pays de Vaud!»

Un regroupement de Sociétés de jeunesses au début du XX^e siècle (propriété J.J. Bron, Grand-Saconnex).



On sent une volonté de donner une orientation positive aux activités de la jeunesse. A partir de 1920 déjà, les responsables de la FVJC avaient pris des contacts avec des Sociétés de gymnastique, afin de proposer des cours de culture physique aux jeunes campagnards. En outre, en prenant comme argument le principe «un esprit sain dans un corps sain», le sport allait devenir un moyen d'unification des Sociétés de jeunesses. Il s'agissait peut-être d'une réaction, quelques erreurs ayant été commises au cours des années précédentes, lors de beuveries et de «charriages» divers. Sans doute n'est-il pas inutile, avant de présenter l'historique de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, d'en rappeler la genèse.

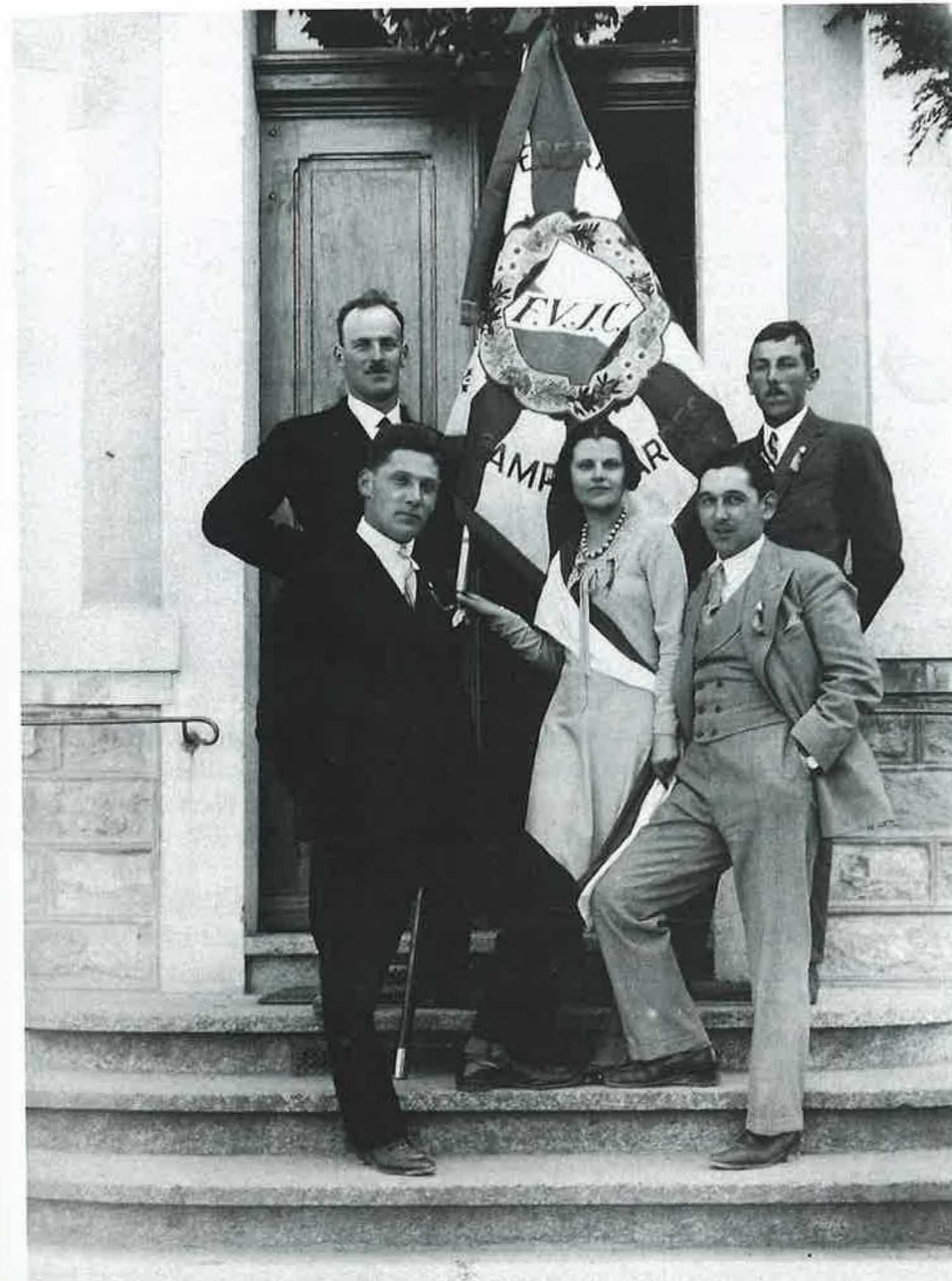
LE SOUVENIR DU «CHARIVARI»

Les Sociétés de jeunesses existent depuis fort longtemps; avant la révolution vaudoise de 1798, Leurs Excellences de Berne toléraient de tels groupements. Les autorités d'alors proposaient aux jeunes garçons le port des armes, la pratique du tir et la participation à des revues militaires. Les Bernois redoutaient (cf. *Encyclopédie du Pays de Vaud*, volume 10, pp. 79-85) l'adhésion de cette jeunesse aux idées politiques nouvelles, celles émises notamment par Frédéric-César de La Harpe ou Henri Monod.

Depuis des centaines d'années d'autre part, la jeunesse vaudoise a signalé son existence en organisant des chahuts, que l'on appelait des «charivaris». Selon l'article de l'*Encyclopédie* déjà cité, il s'agissait de mesures prises par les jeunes à l'encontre de quelques personnages impopulaires dans la communauté villageoise. Le charivari, lit-on, «visait les veufs ou les veuves qui se remariaient; alors même que ces secondes noces étaient fréquentes avec la forte mortalité de l'époque, elles heurtaient la sensibilité de la population; le charivari exprima encore les passions politiques, se dirigea aussi, au XIX^e siècle, à l'encontre des *mômiers* et autres *sectaires*.» Déguisés et masqués, les jeunes paysans utilisaient des sifflets, cornets, clochettes, voire des fusils et des pistolets lors de leurs randonnées nocturnes menées contre les indésirables du village. Parfois, au cours des rixes qui s'ensuivaient, on déplorait des morts. Prohibée par Berne, la technique du charivari a été pourtant maintenue par les jeunesses des villages durant de nombreuses années, tout en étant moins violente. Au début du XX^e siècle, le jeune

homme qui se mariait sans offrir des verrées à ses camarades risquait de subir des vexations. Sans être autant agressifs que leurs devanciers, ceux qui perpétraient de tels actes savaient toutefois se référer à une tradition bien établie dans ce domaine. A Mathod, en 1948, un responsable de la Société de jeunesse rappelait quelques souvenirs de chahuts, organisés lors des mariages dans son village. Quand un membre quittait la société pour convoler, ce fait était signalé dans les annales. On utilisait pour la circonstance l'expression «bonne en allée» qui désignait une façon cordiale de souhaiter une heureuse vie future au nouveau conjoint. Celui-ci, appelé à d'autres tâches, méritait les congratulations de ses camarades de jeunesse. Au cours de la soirée précédant une noce à Mathod, le village était alors souvent réveillé par un tir de barrage d'artillerie durant lequel les jeunes gens utilisaient tous les calibres d'armes à feu. On assistait même à la création de machines et pétards de guerre. «Plus ça fait de bruit, plus on est content», précisait un chroniqueur dans son article de *La Jeunesse vaudoise* (juin 1948, n° 3). L'époux offrait la verrée, tandis que des représentants de la Société de jeunesse se chargeaient, au nom de celle-ci, de présenter des vœux au nouveau conjoint. On dégustait le vin d'honneur, qui était bu en général dans une coupe gagnée lors d'une joute sportive. Souvent, l'époux s'était particulièrement mis en évidence pour remporter le trophée en question avec les jeunes de son village. Les invités à la noce déposaient leur obole en faveur de la Société de jeunesse du lieu; un bénéfice substantiel revenait donc à celle-ci, qui était autant apprécié que la ripaille, organisée dans une bonne cave, où l'on dégustait encore des vacherins et des saucissons. Quand bien même on constate une urbanisation importante dans les localités rurales, les jeunes des villages vaudois cherchent (tout en les atténuant notablement) à perpétuer ces mœurs campagnardes héritées des ancêtres. Aujourd'hui encore, à Croy, Vaulion, Cuarnens notamment, des garçons, parfois accompagnés de filles, organisent des chahuts divers, certes bien plus innocents que ceux d'autrefois. Des occasions se présentent par exemple lors des «tchètes» (mot dérivé du patois, utilisé pour désigner une quête). Le terme sert en l'occurrence à dénommer une expédition, au cours de laquelle les jeunes récoltent des bouteilles dans les villages.

Devant le drapeau de la Fédération récemment inauguré, on reconnaît au premier rang, entourant la demoiselle d'honneur, le vétérinaire Hector Bron (à gauche) et Albert Verly, l'auteur de pièces de théâtre (propriété J.-J. Bron, Grand-Saconnex).



UNE PREMIÈRE TENTATIVE D'UNIFICATION

En compulsant les fichiers de la Bibliothèque cantonale et universitaire, on constate la présence d'un journal, intitulé *La Jeunesse vaudoise*, qui fut publié entre 1900 et 1902, et dont le rédacteur responsable se nommait Auguste Mérinat (1877-1959). Dans ce périodique hebdomadaire se trouve un plaidoyer en faveur des jeunes et de la danse, ainsi qu'une diatribe à l'encontre d'autorités locales parfois opposées à l'organisation des fêtes. Par exemple, une décision de la Municipalité de Pully, refusant la location d'une salle à la société de jeunesse La Fraternité, amena des réactions indignées. «Quelques jeunes gens énergiques prirent l'initiative de former une sorte de ligue pour résister, dans la mesure du possible, aux rigueurs de nos édiles. Tel fut le point de départ de cette association unissant sans distinction de parti tous les jeunes Vaudois désireux de goûter les innocents plaisirs de la danse», lit-on. Les rédacteurs de ce journal désiraient encourager les œuvres philanthropiques et de bienfaisance, tout en suscitant une mise en honneur du chant populaire. Il fallait d'autre part «réagir contre l'ascétisme», et mettre, selon un lecteur, «le piétisme, le bigotisme et l'immoralité dans le même panier». Le 11 novembre 1900, Auguste Mérinat avait été élu président du nouveau groupement chargé de défendre les jeunes et leurs plaisirs. Pourtant, l'existence de cette association, dénommée la «Fédération des jeunes vaudoises», fut de courte durée.

NAISSANCE DE L'ACTUELLE FÉDÉRATION

La collection du journal *La Jeunesse vaudoise* s'arrête en mars 1902. Le titre a été repris en 1920 par Albert Jaton, le premier président de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes, fondée en 1919. La nouvelle publication était principalement consacrée aux problèmes de l'agriculture, et à la relève des jeunes dans ce domaine spécifique. Ce journal, devenu l'organe officiel de tous les fédérés, a été maintenu jusqu'à aujourd'hui.

L'union de sociétés de jeunes villageoises est devenue effective à une époque où l'on ressentait particulièrement dans les campagnes le contrecoup de l'industrialisation des villes et de l'exode rural. Le secteur



Le comité cantonal de la FVJC en 1924. De gauche à droite en bas: R. Amiguet, deuxième vice-président; Hector Bron, président; Albert Verly, secrétaire; A. Cornut, premier vice-président; A. Henry. En haut: A. Blanc; R. Besuchet; F. Leyvraz, caissier; M. Paquier; J. Rod (propriété J.-J. Bron, Grand-Saconnex).

primaire était alors abandonné par beaucoup de jeunes gens, qui se sentaient attirés par les nouvelles possibilités professionnelles offertes dans les régions urbaines. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les progrès techniques dans l'agriculture n'avaient pas été encore assez sensibles pour que l'on puisse envisager avec sérénité le départ de nombreux travailleurs vers les villes (en 1910, on constatait que, si la population suisse s'était accrue de quelque 32,5% au cours des trois décennies précédentes, le monde agricole helvétique avait, quant à lui, diminué d'environ 12,1% durant le même laps de temps. Pour le seul canton de Vaud, la décroissance en région rurale avait été de 14,4% pendant la période considérée). Le conseiller fédéral Ernest Chuard (1857-1942),



Le conseiller d'Etat Ferdinand Porchet, fondateur de l'Ecole cantonale rurale de Marcellin-sur-Morges et membre d'honneur de la FVJC (photo de Jongh, propriété Musée de l'Elysée).



Ernest Chuard, conseiller fédéral malgré lui en 1919, membre d'honneur de la FVJC en 1920 (photo de Jongh, propriété Musée de l'Elysée).

représentant à Berne le canton de Vaud, et le conseiller d'Etat vaudois Ferdinand Porchet (1878-1951) encouragèrent vivement, avec la création de la FVJC, l'action des jeunes campagnards qui cherchaient à se rassembler afin de mieux préserver leur identité paysanne.

AVEC L'AIDE DES AUTORITÉS

Les deux magistrats s'employèrent à épauler les jeunes ruraux nouvellement réunis au sein d'une fédération. Il semble que cette réunion soit intervenue à un moment favorable, les autorités d'alors s'intéressant particulièrement aux problèmes de la campagne. Ernest Chuard, chimiste de formation, dirigea au début de sa carrière l'Ecole cantonale

d'agriculture. Elu au Conseil d'Etat en 1912, il fut remplacé, après sa prise de fonctions au Conseil fédéral en 1920, par Ferdinand Porchet. Le second nommé donnait des cours à Lausanne, aux jeunes paysans du Champ-de-l'Air; il s'occupa par la suite de la station viticole, puis de l'école d'agriculture. Ferdinand Porchet fut fondateur, en 1921, de l'Ecole cantonale rurale de Marcellin-sur-Morges.

On le voit, les fondateurs de la FVJC pouvaient compter depuis le début sur l'appui des représentants d'autorités cantonales et fédérales, qui étaient prêts à prodiguer tous les conseils nécessaires. Certains jeunes campagnards espéraient par exemple la création d'un parti agraire. Le conseiller fédéral Chuard expliqua les inconvénients d'une telle nouveauté, celle-ci risquant d'amener une résurgence de la lutte des classes. La constitution d'un parti agraire, affirma le conseiller d'Etat Porchet, aurait pour effet l'émiettement des partis politiques. Les habitants des villages et ceux des villes risquaient de se trouver en opposition, alors que les pouvoirs publics cantonaux étaient prêts à soutenir unanimement les intérêts de l'agriculture (cf. *La Revue*, mardi 8 février 1921). A l'instigation de leur président Albert Jatton, les membres de la FVJC repoussèrent nettement, lors d'une assemblée tenue en 1921, toute possibilité d'adhérer à un parti agraire.

L'idée de créer une Fédération des jeunesses campagnardes n'était pas apparue seulement dans le canton de Vaud. Une fédération genevoise fut fondée en 1907; elle était alors présidée par Emile Bosonnet (1880-1927). Dans le sein de cette «fédé» au bout du lac Léman (l'abréviation est encore usitée de nos jours par les Vaudois) on trouvait également des jeunes gens qui cherchaient à montrer leur sens civique. Emile Bosonnet devint conseiller municipal dans sa commune d'Onex dès l'âge de 24 ans. Il fut encore député radical de la rive gauche entre 1914 et 1916, puis adjoint au maire dès 1922. Il était encore connu comme sapeur-pompier zélé et apprécié en tant que sous-officier d'artillerie. Tué lors d'une randonnée à motocyclette, il eut droit à plusieurs articles nécrologiques dans les quotidiens genevois. Adrien Dethiollaz (1884-1959), secrétaire de la fédération genevoise, puis président en 1909 et 1910, fut, quant à lui, élu au perchoir du Grand Conseil en 1939.

DES «VOGUES»

Désireux de favoriser des liens entre jeunes gens de villages différents, les responsables de la Fédération genevoise organisaient des fêtes, que l'on appelait des «vogues». Les participants avaient droit à des tirs de canon, des concerts, des danses. Les concours de chars fleuris rencontraient un grand succès. Des observateurs notaient que les automobiles, pourtant rares en ce début du XX^e siècle, offraient un spectacle banal par rapport à celui des chars, dont les ridelles disparaissaient sous la verdure et les fleurs. Les autorités étaient conviées lors de ces fêtes genevoises, et les jeunes gens purent notamment entendre les conseillers d'Etat John-Louis Gignoux (1860-1930) et Jacques-Louis Gavard (1871-1930), qui les exhortèrent, en 1920, à voter massivement en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. En séjour dans la Cité de Calvin, un étudiant, membre de la Fédération vaudoise nouvellement créée, s'intéressa à ce mouvement qui prenait de l'ampleur, au sein d'une population rurale d'un autre canton. Le jeune homme en question s'appelait Hector Bron, et devait diriger plus tard la FVJC. Il prit des contacts avec le président genevois d'alors, Jean-Pierre Duchosal (1896-1961). La Fédération genevoise des sociétés de jeunesse, rive gauche Arve et Rhône, disposait d'un drapeau sur lequel on pouvait voir un moissonneur fauchant, ainsi que des ceps sur un coteau. Ces motifs semblaient illustrer aussi les préoccupations des jeunes Vaudois, tout autant attachés à la besogne du paysan et au produit de la terre.

Inauguré en 1921, le drapeau de la FVJC porte la devise «Patrie, Travail, Amitié, Progrès»; on distingue en toile de fond des motifs rappelant la tâche du laboureur et d'autres activités campagnardes. Sur l'avvers est représenté l'écusson vaudois avec les initiales de la Fédération disposées en oblique par-dessus. Se reconnaissant quelques affinités semblables, les dirigeants genevois et vaudois cherchèrent à créer des liens entre leurs groupements respectifs. En 1922, Albert Jatton, premier président de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, devint membre d'honneur de la fédération genevoise.



Une société de jeunesse à l'époque de la constitution de la Fédération (propriété Jean-Louis Chaubert, Puidoux).

DES RACINES CAMPAGNARDES

On constate que les premiers responsables de la FVJC (au nombre desquels se trouvent notamment le géomètre Albert Jatton et le vétérinaire Hector Bron) ont eu l'occasion de suivre des études supérieures. Le premier nommé, lit-on dans le *Journal de Morges*, fut «un des premiers géomètres officiels vaudois qui obtint le brevet suisse, à la suite d'exams de dix jours passés devant une Commission fédérale». Albert Jatton (1887-1964) avait obtenu un baccalauréat en sciences mathématiques au Gymnase à Lausanne, puis un brevet fédéral de géomètre du registre foncier. L'impétrant se spécialisa par la suite dans les drainages, améliorations foncières, adductions d'eau, etc. Il s'établit à Morges, puis à Lausanne. Originaire de Peney-le-Jorat, Albert Jatton ne reniait pas ses racines paysannes. Il eut l'occasion de nouer plusieurs contacts avec des ruraux en exerçant sa profession, la région de Morges



Un des premiers diplômes de la FVJC, à l'intention d'une Société de jeunesse.

étant restée, au début du siècle, essentiellement campagnarde. Son père Alfred Jaton (1862-1936) siégeait à Berne en qualité de conseiller national; le fils devint conseiller communal à Morges. On retrouve chez Albert Jaton le sens civique, qui semble être devenu une règle de conduite pour la plupart des personnes inscrites à la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Le géomètre était par ailleurs membre de la plupart des sociétés locales morgiennes. Il présida notamment la Société de développement.

Le successeur d'Albert Jaton à la tête de la FVJC se nommait Hector Bron (1898-1953). Ce nouveau président était titulaire d'un baccalauréat obtenu en 1919; il entreprit par la suite des études universitaires à Lausanne et à Berne. Sa profession de vétérinaire lui fournit d'innom-

brables occasions de collaborer avec le monde paysan. Hector Bron portait la casquette rouge, par laquelle on reconnaît l'étudiant de la société Helvétia. D'autre part, très vite attiré par la politique, il devint président du Conseil communal de Lutry. Député en 1938, il fut nommé président du Grand Conseil en 1950. Albert Jaton et Hector Bron étaient tous deux officiers dans l'armée, le premier ayant accédé au grade de major, et le second assumant à la fin de sa carrière une responsabilité de lieutenant-colonel vétérinaire à la Brigade 1.

EXTENSION DE LA FÉDÉRATION, CONSTITUTION DE GIRONS RÉGIONAUX

Hector Bron fonctionna quelque vingt-deux ans en qualité de président central à la tête de la FVJC (1922-1944). Il avait d'autre part participé à la fondation du mouvement. Durant toutes ces années, l'effectif des membres de la Fédération augmenta sensiblement. Alors que l'on avait dénombré, rappelons-le, 27 sociétés de jeunesses villageoises représentées en 1919, leur nombre était passé à 48 en 1944. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelque deux mille jeunes gens et jeunes filles étaient membres de la FVJC. Au cours des années trente, les responsables prirent la décision d'instituer des «girons» régionaux, afin de mieux encourager la jeunesse dans l'affirmation de son identité. Les dirigeants de la Fédération avaient d'emblée proposé aux jeunes ruraux la recherche de la camaraderie, les saines distractions, le sport, voire les travaux intellec-



Agénor Besuchet, de Mathod, proposa l'organisation de girons régionaux (propriété Pierre-André Besuchet, Mathod).

tuels. Si l'on voulait d'autre part que chaque membre se sente concerné, une délégation de pouvoirs à des responsables régionaux ne pouvait qu'être bénéfique.

LA FÊTE AU VILLAGE

Ainsi, lorsqu'une manifestation était organisée dans la même contrée que celle de leur village, les membres d'une société de jeunesse trouvaient davantage de motivation pour participer à la fête et aux jouets sportives. Celles-ci ont toujours été à l'honneur, depuis la création de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes jusqu'à aujourd'hui. L'avènement des giron permettait d'améliorer les prestations de la FVJC qui organisait auparavant une fête cantonale annuelle. Le comité organisateur d'un giron avait dorénavant la possibilité de travailler dans le cadre de son secteur géographique. Par ailleurs, il existait des possibilités d'inviter des gens d'autres régions vaudoises, ce qui permettait de faire des comparaisons intéressantes, au niveau des performances sportives, entre des jeunes athlètes issus de villages différents. Les habitants de ces localités disséminées sur le territoire du canton, dans la plaine ou la montagne, acceptaient volontiers le principe de telles rencontres sportives et conviviales. On se retrouvait entre gens animés des mêmes idéaux, et avec des personnes toutes attachées, pour reprendre les mots d'Hector Bron, «au travail de la glèbe». Dès 1930, des fêtes de giron furent offertes chaque année, pour le contentement de chaque société de jeunesse, qui se chargeait l'une après l'autre de la préparation, dans son village respectif. La Fête du giron devenait une fête au village. On maintint toutefois la grande manifestation cantonale, dont l'organisation devint quinquennale à partir de 1948.

L'agriculteur Agénor-David Besuchet (1903-1952) de Mathod, est un des principaux artisans de l'institution des giron. Cinq de ces nouveaux rassemblements de jeunesses villageoises apparurent au cours des années trente et quarante: Giron du Nord (1930), Giron du Centre (1933), Giron du Pied-du-Jura (1936), Giron du Gros-de-Vaud (1942), Giron de la Venoge (1943). Toutefois, l'apparition de ces fêtes régionales amena quelques difficultés aux responsables de la FVJC. Dans la région du Gros-de-Vaud, on s'aperçut bientôt que peu de sociétés villageoises avaient les moyens de s'entendre afin d'organiser à tour de rôle



Fête de giron à Vullierens, au cours des années trente. Derrière les drapeaux, défilent Hector Bron, Albert Jaton et Armand Cherpillod (propriété Hermann Henry, Vullierens).

une fête annuelle dans leur secteur géographique. D'où la raison pour laquelle les dirigeants de la Fédération décidèrent de supprimer deux giron, celui du Gros-de-Vaud et celui de la Venoge, pour en créer un nouveau, dénommé Giron de la Broye (1959). Au sein de ce dernier, on avait pu regrouper un nombre important de sociétés. Cependant, quelques citoyens domiciliés près de la rivière chère au cœur de Gilles, un peu déçus par cette nouvelle répartition, créèrent le Trophée de la Venoge (1959). La jeune section de Ferreyres, fondée en 1958, se chargea de mettre sur pied une première manifestation en date du 14 juin 1959. Depuis cette époque, les sociétés de l'ancien Giron de la Venoge ont eu l'occasion d'en rappeler le souvenir, puisqu'une nouvelle fête, sous forme de trophée annuel, leur est principalement réservée. Les sportifs profitent de cette opportunité en considérant les épreuves comme un prélude à des participations dans d'autres concours des fêtes régionales.

AVEC UN CHAMPION DU MONDE

Lors des différentes fêtes cantonales et de giron, les jeunes fédérés purent profiter des conseils d'un grand sportif. Il s'agissait d'Armand Cherpillod (1876-1940), champion du monde de lutte et de jiu-jitsu. Membre de la FVJC, il devint président du jury de gymnastique dès 1923. Ayant obtenu les plus grands honneurs dans différentes capitales du monde, le champion demeurait pourtant attaché à Sainte-Croix, le village de son enfance. Armand Cherpillod aimait retrouver ses racines, dans cette région montagneuse du Jura vaudois, où l'on découvre des pâturages et des sapins. Après des combats victorieux à l'étranger, le champion désirait retourner au plus vite dans son village, dédaignant les offres pécuniaires alléchantes d'hommes d'affaires qui cherchaient à utiliser ses dons exceptionnels de lutteur pour de nouveaux spectacles. Il préférait sans doute se référer aux mœurs de l'Antiquité, et à la simple couronne de lauriers que l'on décernait au vainqueur d'une joute. Cherpillod réunissait les dons du sportif, les qualités viriles, la loyauté et «l'esprit chevaleresque», si l'on se réfère aux propos tenus en 1933 par le colonel commandant de corps Henri Guisan (1874-1960), le futur général de l'armée suisse. Au début des années trente, Guisan assumait la fonction de président central du Stade-Lausanne, une institution dans laquelle Cherpillod enseignait la gymnastique, avec la charge de moniteur général (cf. l'ouvrage d'Abel Vaucher, *La vie d'un champion*, Lausanne, Editions Civis, 1933). Armand Cherpillod, qui avait quitté l'école à douze ans pour devenir berger puis bûcheron, savait à peine lire et écrire.

L'humble travailleur, qui devait obtenir plus tard le titre de champion du monde, cherchait malgré des circonstances personnelles difficiles à parfaire ses connaissances, en terminant par exemple son apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'âge de vingt-cinq ans (cf. interview par Francis Gaudard, dans *La Jeunesse vaudoise*, février 1926). Le sportif avait connu dans sa jeunesse l'atmosphère des fêtes campagnardes, au cours desquelles il s'était essayé à la lutte, en remportant rapidement des succès flatteurs. Des notions de courage, de volonté apparaissent souvent dans la biographie du personnage, qui désirait vraisemblablement compenser les déconvenues subies dans sa jeunesse (une gêne matérielle au sein d'une famille de neuf enfants, un père irritable parfois adonné à l'alcool, un gain misérable pour un labeur débuté dès l'en-

fance, etc.). Grâce aux épreuves qui stimulent le caractère, et à sa ténacité, Cherpillod obtint une notoriété internationale. Pourtant, ses proches admiraient alors sa simplicité et son humilité, qui trouvaient sans doute une raison d'être dans la foi chrétienne dont se réclamait le sportif. Par la suite, des gens célèbres cherchèrent à s'attacher les services du champion du monde devenu, après la gloire acquise dans le domaine de la lutte, un professeur de gymnastique. Le docteur César Roux (1857-1934), dont les recherches contribuèrent notamment à guérir les malades atteints de l'appendicite, recommandait volontiers Armand Cherpillod à ses patients. Le sportif leur proposait, consécutivement à une opération, des exercices appropriés afin de faciliter la rééducation nécessaire du corps. Le compositeur Paderewski (1860-1941) profita par exemple des services de Cherpillod.

LA TERRE NATALE

Pourtant, les faveurs du champion international ne s'adressaient pas uniquement aux grands de ce monde. Armand Cherpillod se sentait lié à sa terre natale autant qu'au milieu paysan d'où il était issu. On comprend mieux dès lors l'intérêt manifesté par le lutteur pour la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, celle-ci cherchant à unir des jeunes ruraux, eux aussi animés par l'amour de leur pays. Atteint dans sa santé à la fin des années trente, Armand Cherpillod avait tenu à regagner Sainte-Croix, où il put passer les derniers moments de sa vie. Le champion du monde fut enseveli dans la région de son enfance. En prononçant l'éloge funèbre, le président de la FVJC Hector Bron rappela que «Cherpillod avait retrouvé sa jeunesse parmi les gars solides de la campagne». A leur intention, le célèbre compétiteur mit au point une «lutte fédérée» (1933), qui est encore pratiquée de nos jours par les membres, lors des fêtes cantonales ou de giron.

L'ESPRIT DU SPORTIF

Le lutteur célèbre cherchait à insuffler l'esprit du sportif, basé sur la loyauté et la droiture, chez les jeunes campagnards. Dans un article intitulé *La dignité du sport*, Cherpillod évoquait le respect de l'adversaire:

«une poignée de mains sûre, un regard qui ne se dérobe point, une pensée qui apparaît honnête et claire sur un visage sans hypocrisie, nous inspirent je ne sais quel sentiment radieux qui embellit la vie» (*La Jeunesse vaudoise*, 1937, n° 3). On peut constater une attitude semblable après une joute, lorsque le vainqueur et le vaincu se congratulent. (Dans le chapitre III de ce livre, nous donnons encore des détails concernant la carrière d'Armand Cherpillod, ainsi que d'autres rappels sur sa contribution au développement de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes).

UNE TRADITION POPULAIRE

Avec un instructeur aussi réputé, il est compréhensible que la «lutte fédérée» ait remporté du succès. Depuis 1919 encore, les jeunes campagnards montrent leur force physique lors de la traction à la corde, une épreuve pourtant souvent critiquée. Les concurrents, répartis en deux équipes adverses de cinq personnes chacune, gardaient parfois leurs salopettes et des gros souliers; d'autres préféraient s'adonner à des disciplines mieux prisées par les athlètes de renom. En Suisse cependant, la traction à la corde est devenue une tradition populaire presque autant connue que la lutte. D'où, sans doute, la raison pour laquelle les jeunes de la FVJC ont continué à s'intéresser à ce sport d'équipe jusqu'à nos jours. Des fédérés ont par exemple pratiqué celui-ci lors de joutes à l'Exposition nationale à Lausanne en 1964 ou à l'occasion de concours internationaux en Angleterre (1973). Les adeptes du sport ont pu s'engager dans des courses sur cent mètres, relais quatre fois cent mètres, participer à des sauts en hauteur et longueur. Des jeunes gens ont eu l'occasion de concourir lors de courses cyclistes ou de prendre part à des épreuves de lancer du poids (15 kg). D'autres disciplines sportives sont également à l'honneur parmi les membres de la FVJC: le tir à partir de 1929, le ski dès 1946, le cross-country depuis 1952. Des matches de football avec des équipes de six joueurs ont été introduits en 1972.

LE SPORT, ÉLÉMENT PRÉPONDÉRANT

Nous parlons plus loin (chapitre VI) des concours intellectuels organisés à l'intention des membres de la Fédération vaudoise. Il semble néanmoins que le sport ait été l'élément prépondérant qui a permis de rassembler les jeunes des villages du canton de Vaud. On n'observe pas une situation semblable dans la campagne genevoise, où la jeunesse, hormis le tir, a donné l'impression de s'intéresser davantage aux bals et aux décorations florales.

Alphonse Vouilloz (1904-1984)

Ayant vécu à Glion-sur-Montreux, Alphonse Vouilloz est l'auteur des dessins suivants, exécutés à l'encre de chine, coloriés au lavis. Exerçant une profession de dessinateur technique, il est devenu membre d'honneur de la FVJC en 1941. D'autre part secrétaire de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, cet illustrateur accompagnait la transcription des comptes rendus des assemblées, dont il était parfois chargé, d'œuvres artistiques qu'il exécutait directement dans les livres des procès-verbaux. Dès lors, les membres successifs de la FVJC ont conservé scrupuleusement, jusqu'à aujourd'hui, les deux gros volumes remplis pendant l'activité d'Alphonse Vouilloz. Le secrétaire doué pour le dessin a laissé, entre autres, des portraits et quelques évocations du terroir vaudois.

Hector Bron, Armand Cherpillod et Albert Jatton ont été ainsi honorés. Le lecteur trouve encore, dans les pages qui suivent, quelques rappels par l'image d'un principe cher aux membres de la FVJC, la défense de la patrie au moyen d'une armée forte. Plusieurs personnalités ont été reçues en qualité de membres d'honneur et le secrétaire en a dressé une liste en date du 26 mars 1939.

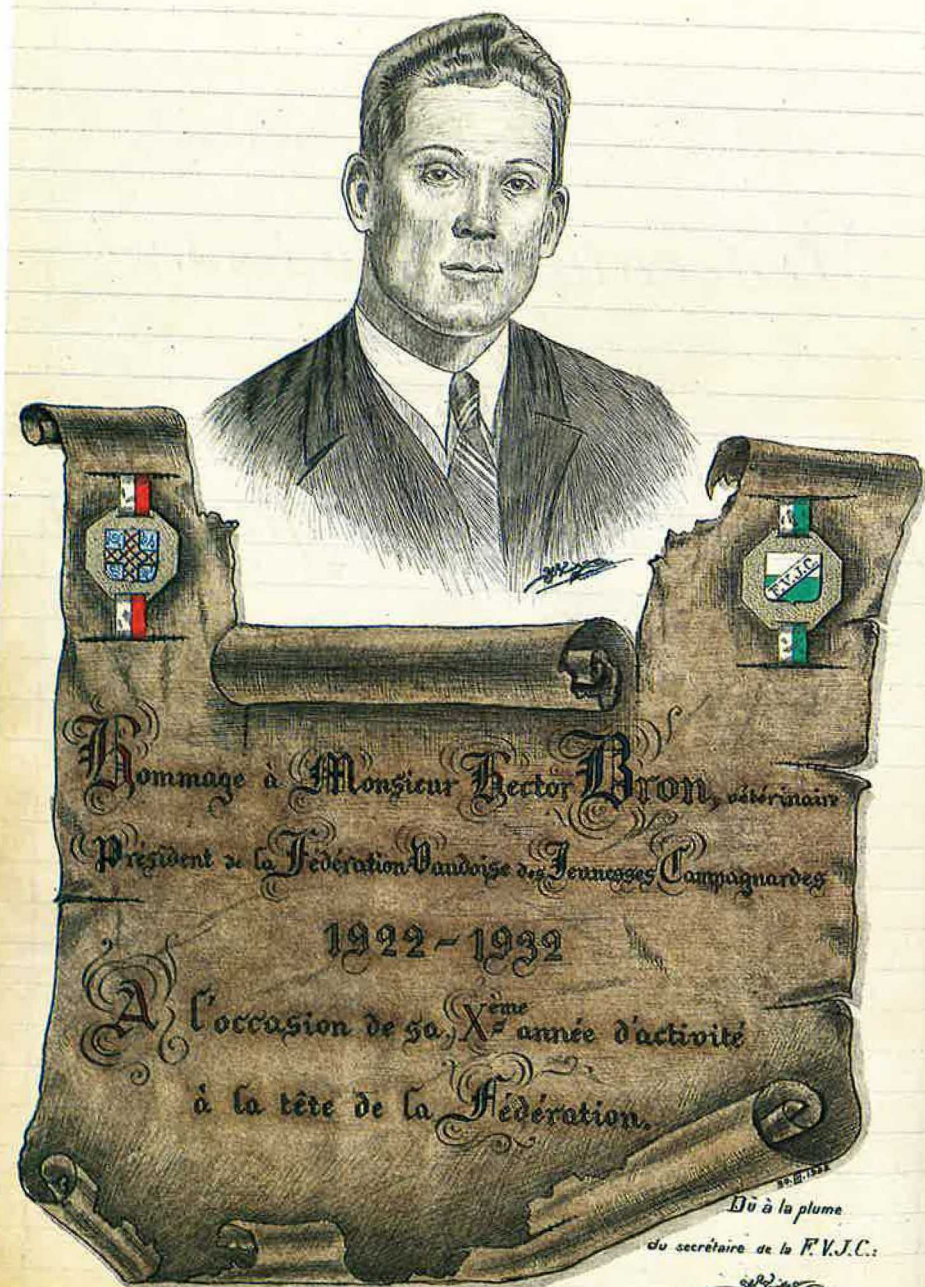
Séance Constitutive de la Fédération

Lausanne, 24 Mai 1919.

Depuis le début de l'année 1919, sous le déguisement de "Chronique agricole", dans les principaux quotidiens de notre canton paraissaient quelques articles relatifs à nos institutions sociales campagnardes vaudoises de signes intéressantes sur l'état et l'avenir des articles visant l'exode campagnard et ses fatales conséquences. Sujets de réel intérêt pour nos jeunes cultivateurs qui, poursuivant une marche ascendante arrivaient assez rapidement sur le terrain de nos jeunes vaudoises.

Le pas était fait... l'obstacle était franchi... l'idée était donnée, le grand problème de coordination des jeunes de notre canton était en voie de résolution.





— Soucieuse du danger qui menace la Suisse, —
par un réarmement accéléré et de grande envergure par les Pays
limitrophes, la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnar-
des, poursuivant son action patriotique, décide, pour répondre
à l'appel lancé par le Comité en faveur de la Défense Nationale,
de souscrire, dans la mesure de ses moyens, à la première
tranche de 80 millions de l'emprunt de Défense Nationale
émis par le Conseil Fédéral du 21 septembre 1936 au
— 15 octobre 1936. —

— La Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes
a enregistré avec plaisir et soulagement le plein succès de
cet emprunt dont le total, soit 235 millions de francs, néces-
saire pour la réorganisation et le renforcement de notre Armée,
a été largement dépassé, puisque le montant souscrit dans la
période susmentionnée a atteint 335 millions de francs.

— Lausanne, le 20 décembre 1936. —

Pour le Comité Cantonal:

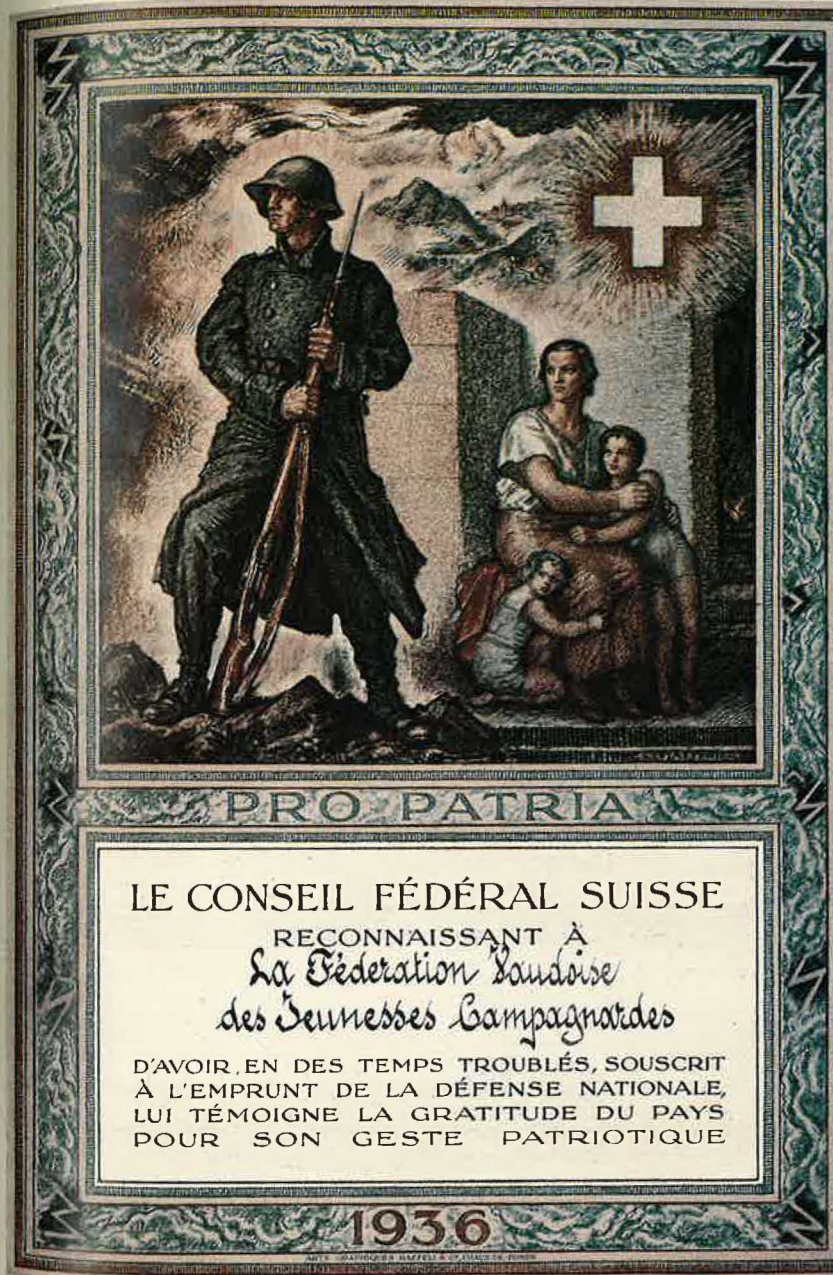
Le Président:

Léon B. [Signature]



Le Secrétaire:

[Signature]



MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur Albert Jaton, ing. géom. off. à Morges
Fondateur de la F.V.J.C. Président d'honneur.

Monsieur le Dr J. Chuard à Lausanne
Ancien Président de la Confédération.

Monsieur le Dr F. Porchet à Lausanne
Conseiller d'Etat.

Monsieur Louis Ruchet à Montpreveyres
Instituteur émérite.

Monsieur Armand Cherpillod, prof. à Lausanne
Champion du monde de lutte.

Monsieur J. Duchosal à Avully ancien Président
de la Fédération Genevoise des Sociétés de Jeunesse.

Monsieur Louis Berdoz à Glion sur Montreux
Maître menuisier.

Monsieur Norbert Bosset à Lausanne
Conseiller d'Etat.

Monsieur R. Bourgeois à Lausanne
Directeur des Tramways Lausannois.

Monsieur Ernest Henry à Lausanne
Administrateur postal.

Monsieur Jean Rubattel à Lausanne
Rédacteur en Chef de la Feuille d'Avis de Lausanne.

Monsieur Albert Verly à Lausanne ancien
membre du C.C. et rédacteur de la Jeunesse Vaudoise.

MEMBRES HONORAIRES

Monsieur le Colonel divisionnaire G. Bridel
à Berne.

Monsieur Eugène Hirzel, avocat à Lausanne
Conseiller national.

Monsieur Maurice Vacheron à Moudon
Notaire.

Monsieur Gabriel Despland, vétérinaire, Député et
Syndic d'Echallens.

Monsieur le Major Louis Jaquéry à
Pralins.

Monsieur Auguste Henry à La Tour de Peilz
Député.

Monsieur Julien Aubord, ancien Président de la
Société de Jeunesse de Glion sur Montreux.

Monsieur Steffen-Maricot à Veyges sous
Leysin.

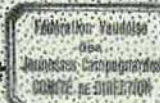
L'attestent au nom du Comité cantonal de la
FEDERATION VAUDOISE DES JEUNESSES CAMPAGNARDES

Le Président:

26 mars 1939.

Le Secrétaire:

Albert Verly



Steffen-Maricot



Une jeunesse favorable aux institutions du pays

Les responsables de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes ont cherché à susciter chez les jeunes le respect des institutions du pays. Les événements historiques (grève générale en 1918, troubles à Genève en 1932, montée des périls avant la Seconde Guerre mondiale) ont amené des prises de position de la part des fédérés, qui donnent un reflet des tensions d'une époque. Excepté en 1919, année de la fondation de leur mouvement, les membres de la FVJC se sont réunis fréquemment par la suite, pour leur assemblée générale annuelle des délégués, dans la salle d'ordinaire affectée aux séances du Grand Conseil. Ils ont voulu montrer ainsi un attachement aux institutions de leur canton, et le choix du lieu va de pair avec une mise en honneur des traditions vaudoises.

Tout en continuant à encourager les jeunes ruraux dans l'exercice de leur profession paysanne, les dirigeants de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes se sont efforcés encore d'insuffler parmi les



Cortège avant la Seconde Guerre mondiale, lors d'une fête de giron. Des gens en uniformes précèdent les membres des sociétés de jeunes (propriété Hermann Henry, Vullierens).



Le drapeau de la FVJC, datant de 1921.

membres l'amour de la patrie, l'obéissance aux autorités, voire l'engagement politique, considéré comme un service à la communauté. Le fondateur Albert Jatton tenait toutefois à préciser que la FVJC ne faisait pas de politique comme celle des partis; les fédérés ne devaient combattre que «les idées subversives» et les essais d'introduction de celles-ci dans les campagnes (cf. *Procès-verbaux de la FVJC*, 25 janvier 1925).

Les socialistes étaient particulièrement visés par ces propos. Ils avaient décidé, en 1917, de rejeter le budget de l'armée, annonçant en outre leur refus du service militaire. Pourtant, le parti évolua et les membres se séparèrent des éléments extrémistes en abandonnant, dès 1936, la notion de dictature du prolétariat. N'étant plus révolutionnaires, mais réformistes, les socialistes se rallièrent, entre autres, au principe de la défense nationale.

LES PAYSANS CONTRE UNE GRÈVE

La fondation de la FVJC, à Lausanne, suivait de peu l'avènement d'une organisation ouvrière, le Comité d'Olten, et l'éclatement, en novembre 1918, de la grève générale, dont les répercussions avaient été importantes, en Suisse allemande principalement. Avec unanimité, la classe paysanne s'était opposée à l'action des chefs socialistes, qui se référaient à la récente révolution bolchevique en Russie. Pendant la Première Guerre mondiale, plusieurs d'entre eux avaient rencontré

Vladimir Ilitch Oulianov, alias Lénine (1870-1924), lequel était alors en séjour en Suisse, à Genève et Lausanne notamment. Le docteur Ernst Ferdinand Laur (1871-1964) ingénieur agronome à Zurich, directeur du secrétariat de l'Union suisse des paysans, avait pris très nettement position contre la grève. De l'autre côté de la Sarine, et dans le canton de Vaud en particulier, les agriculteurs s'étaient montrés catégoriques pour condamner les troubles. Dans cette classe socio-professionnelle, les jeunes gens attachés aux travaux de la campagne, soucieux de l'avenir de leur profession, montraient également de l'animosité à l'encontre des idées socialistes. En outre, l'ère industrielle et son corollaire, l'exode rural, suscitaient des inquiétudes chez beaucoup de paysans. Cette résistance aux idéologies nouvelles devait perdurer par la suite, y compris lors de la création d'une Fédération des jeunesses campagnardes. «N'était-il pas utile, en un temps où le bolchevisme gagnait du terrain chez nous, de nous unir et de donner à notre pays une jeunesse saine et solide? (...) empêcher une fuite incessante des laboureurs vers les grandes cités et les grands centres industriels? Devons-nous laisser moisir le manche de la bêche ou de la faux et rouiller le soc de la charrue (...) pour une vie pénible et peu adaptée à nos qualités? Non!» (cf. *Procès-verbaux*, 24 mai 1919).

LES JEUNES CAMPAGNARDS FUSTIGENT LE SOCIALISME

A la fin de la Première Guerre mondiale, les agriculteurs soutinrent massivement les troupes qui furent levées dans le pays pour maintenir l'ordre. Au cours des années qui suivirent immédiatement l'épisode de la grève générale, les jeunes campagnards marquèrent, comme leurs aînés, une opposition très tranchée face aux idées socialistes et communistes, exposées notamment lors des conférences de Zimmerwald (1915) et Kienthal (1916) dont Lénine était le père spirituel (la gauche zimmerwaldienne fut à l'origine de la III^e Internationale socialiste). En lisant les *Procès-verbaux de la FVJC*, ou en parcourant la collection de *La Jeunesse vaudoise*, l'organe officiel de ce groupement, on découvre des points de vue écrits contre les menées révolutionnaires et les chefs socialistes. «Nous les jeunes, voulons-nous tolérer dans notre pays des idées préconisées par des agitateurs étrangers, des fanatiques, les Lénine, Platten, Humbert-Droz ou d'autres? Non, mille fois non! Leurs projets insensés

et odieux ne peuvent trouver aucun écho parmi nos populations campagnardes» (*La Jeunesse vaudoise*, n° 2, 20 juin 1920). Fritz Platten (1883-1942), naturalisé en 1890, conseiller national, compromis lors de la grève générale de 1918, fut condamné à six mois de prison. Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé *Zimmerwald oder Sozialimperialistische Internationale*; en 1917, il organisa le départ de Lénine, à travers l'Allemagne vers la Russie. Quant à Jules Humbert-Droz (1891-1971), dont les prises de position suscitaient également les foudres des jeunes campagnards, il s'était signalé en août 1916, lors de sa condamnation comme réfractaire par le Tribunal militaire de Neuchâtel. Sous le titre *Guerre à la guerre*, il écrivit un livre, dans lequel on retrouve ses opinions antimilitaristes.

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

En 1918, la paysannerie représentait quelque 26% de la population helvétique. Au début du siècle, les paysans avaient marqué leur opposition aux acheteurs en gros de produits agricoles, de même qu'aux coopératives de consommation. Celles-ci étaient influencées par les socialistes. De leur côté, les organisations ouvrières cherchaient à rendre les agriculteurs responsables de la hausse du coût de la vie (20% de 1905 à 1912, rappelle Marc Vuilleumier dans son livre *La grève générale de 1918 en Suisse*, Genève, Grounauer, 1977). Tout en déplorant les problèmes rencontrés par la population urbaine (salaires insuffisants), le docteur Laur encouragea les paysans dans leur résistance aux revendications formulées par les membres du comité d'Olten.

L'EXEMPLE DU CONSEILLER FÉDÉRAL CHUARD

A plusieurs reprises, le rédacteur de l'époque reproduisait les articles du docteur Laur, à l'intention des jeunes fédérés, dans leur organe officiel. On lit notamment que «Le socialisme est un parti à tendances avant tout économiques qui vise une modification totale de nos conditions sociales (...) En Suisse, le mouvement socialiste tout entier a pris de plus en plus un caractère hostile au paysan et son activité est presque entièrement dirigée contre tout ce qui est susceptible d'utilité pour la classe

paysanne» (*La Jeunesse vaudoise*, n° 4, 20 août 1920). Ernst Ferdinand Laur était favorable à la constitution de partis agraires et on a vu, au chapitre précédent, que quelques fédérés ont été tentés par cette idée. Toutefois, l'avènement du parti agrarien (paysans, artisans et bourgeois) ne put être réalisé qu'avec l'introduction de la représentation proportionnelle au Conseil national. Cette innovation était l'aboutissement d'une vieille revendication socialiste (cf. Charles Gilliard, *Histoire de la Suisse*, Paris, Que sais-je, 1944). Les radicaux, majoritaires au niveau fédéral de 1848 à 1919, perdirent leur aile droite, lorsque se forma le parti agrarien. Les jeunes Vaudois inscrits à la FVJC ne suivirent pas dans leur ensemble cette nouvelle tendance. Les fédérés ne montrèrent pas un enthousiasme particulier, lorsqu'un membre du parti agrarien fut élu conseiller fédéral, en 1929. Par contre, ils apprécièrent sans doute l'arrivée à Berne, en 1920, du Vaudois Ernest Chuard appelé à une fonction similaire. Ce membre du parti radical avait présenté des arguments persuasifs en faveur de l'agriculture, qui amenèrent les membres de la FVJC à décerner très rapidement au magistrat la qualité de membre d'honneur de leur mouvement (1920). Chuard considérait que les paysans vaudois ne devaient pas se replier sur eux-mêmes dans un parti agraire. Il fallait défendre au contraire l'intérêt général, pour le bien commun de tous les citoyens du canton. Peut-être quelques fédérés furent-ils impressionnés par la carrure d'un personnage nommé au Conseil fédéral alors qu'il n'était pas candidat. En effet, les électeurs des deux chambres réunies préférèrent solliciter, en 1919, Ernest Chuard plutôt que désigner le syndic de Lausanne Paul Maillefer (1862-1929), le second ayant été mal jaugé par les Suisses allemands et les politiciens de gauche (cf. *Encyclopédie du Pays de Vaud*, article de Pierre-André Bovard, t. XII, p. 126). Le nouveau conseiller fédéral prônait l'union entre les travailleurs de la glèbe et les citadins; un tel point de vue avait probablement été approuvé par les membres de la FVJC. Plusieurs de ceux-ci étaient devenus membres du parti radical, notamment Albert Jaton et Hector Bron (le dernier nommé se trouvant quelque peu prédisposé par son appartenance à la société d'étudiants Helvétia, une formation où l'on rencontre beaucoup de radicaux). Comme autres exemples d'engagements politiques, nous pouvons citer encore les cas plus récents d'Edouard Debétaz et Gilbert Vaney, dont les carrières sont également évoquées dans ce livre. A l'heure du choix, l'appartenance au parti radical-démocratique représentait sans doute, pour ces fédérés, un



Edouard Debétaz en 1944 (document commission de propagande de la FVJC).

moyen leur permettant de défendre au mieux les institutions du pays, en faisant preuve d'un esprit d'ouverture. Il arrive cependant que des anciens adhérents à la FVJC, animés de sentiments similaires, préfèrent s'engager en devenant membres d'un parti libéral ou agrarien.

Apolitiques dans le cadre de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, les ruraux ont cherché à poursuivre les préceptes de leur premier président, Albert Jatton: «Notre fédération n'a d'autre but que celui de grouper et coordonner tous les jeunes éléments sains du pays pour les diriger vers l'amour et le culte de notre chère patrie.»

EN PRÉSENCE DE LÉON NICOLE

Au cours des années qui suivirent la fondation de leur mouvement, les membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes n'eurent pas toujours l'occasion de vitupérer les leaders de l'extrême-gauche. A Genève par exemple, l'un de ceux-ci était devenu conseiller d'Etat. Il s'agissait de Léon Nicole (1887-1965), invité un jour en tant que représentant du gouvernement lors d'une fête genevoise de la jeunesse. Quelques Vaudois, également conviés, purent écouter cet homme politique «stigmatiser la guerre et ceux qui seraient assez fous ou criminels pour la vouloir déclencher» (*La Jeunesse vaudoise*, 1935, n° 9). L'orateur, dont les opinions politiques ressemblaient de plus en plus à celles émanant de Moscou, avait des idées particulières sur l'armée suisse. Il disait notamment ceci, lors d'un meeting tenu à Lausanne le 23 février 1932: «Le refus du service militaire est une erreur. Les travailleurs doivent prendre les armes que la bourgeoisie leur confie pour les tourner contre les forbans du patriotisme au moment voulu» (cf. *Le Droit du peuple*, mercredi 24 février 1932, no 46). Acquitté après la grève générale par un Tribunal militaire, Nicole fut emprisonné quelques années plus tard, pour sa responsabilité lors de l'émeute sanglante du 9 novembre 1932, qui mit aux prises des extrémistes de gauche et de droite. Les partisans de Léon Nicole s'étaient retrouvés opposés à ceux du fasciste Georges Oltramare (1896-1960). Les seconds, en organisant une réunion certes légale, exacerbaient les sensibilités de leurs adversaires, avec des accusations publiques à l'encontre des dirigeants socialistes. Afin de maintenir l'ordre, les autorités genevoises avaient engagé une compagnie de soldats incorporés dans une école de recrues. Au cours de la mêlée, les militaires ouvrirent le feu sur la foule, et l'on dut déplorer treize morts. Les historiens se demandent encore pourquoi les autorités civiles de l'époque n'avaient pas pris la décision d'interdire la manifestation, ce qui aurait permis d'éviter un tel drame. Quant au colonel Ernest Lederrey (1880-1965), commandant l'école de recrues stationnée à Lausanne qui intervint lors des troubles à Genève, il rappela maintes fois que ses soldats avaient été agressés avant la fusillade: «dans la foule, un premier individu rabattait, par-derrière, le casque sur les yeux du soldat; un deuxième individu lançait sur le soldat aveuglé un coup de matraque. Ensuite on lui arrachait ses armes». Déplorant vingt-deux camarades blessés dans leurs rangs, les militaires avaient voulu se

défendre, après avoir pris toutes les précautions préalables (cf. *Bulletin de l'Association patriotique vaudoise*, fascicule n° 2, 1932). Les fédérés évoquèrent cette tragique affaire au cours d'une assemblée générale. Le président Hector Bron fit voter la résolution suivante: Les membres de la FVJC, «considérant que la sanglante émeute de Genève et les incidents de Lausanne sont l'œuvre des agitateurs révolutionnaires qui depuis des mois excitaient le peuple à la violence et prêchaient la haine entre citoyens, flétrissent les auteurs de cette œuvre néfaste, adressent un message de profonde sympathie aux familles des victimes, aux soldats, aux agents, au public blessés, rendent hommage aux autorités pour les mesures énergiques prises et comptent sur leur fermeté pour mettre fin, par tous les moyens dont ils disposent, à cette déplorable période d'agitation et pour prévenir toute nouvelle tentative révolutionnaire» (*Procès-verbaux*, 22 janvier 1933). L'année suivant le drame, et jusqu'en 1936, Léon Nicole dirigea le premier gouvernement à majorité socialiste (un peu «par contrecoup», selon Charles Gilliard). «La Genève rouge de Léon Nicole», ainsi désignait-on à cette époque la cité de Calvin.

En 1935, les membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes votèrent en faveur d'une nouvelle loi sur la défense nationale qui demandait une prolongation de la durée des écoles de recrues. Cette loi fut acceptée y compris à Genève, malgré la présence de Nicole au gouvernement. En 1907, une précédente loi, concernant elle aussi l'organisation militaire, avait pourtant été repoussée par les Genevois. Reportant le problème sur un canton voisin, le leader socialiste rappela que 85 communes vaudoises s'étaient prononcées négativement, à propos de la nouvelle mouture présentée au souverain en 1935 (cf. *Feuille d'avis de Lausanne*, 26 février 1935).

A L'AUTRE BOUT DE L'ÉCHIQUIER POLITIQUE

Les adeptes de l'extrême-gauche ne reconnaissant pas le bien-fondé des institutions du pays, les fédérés manifestèrent leur désapprobation à de nombreuses reprises, dans le cadre de l'organe officiel de la FVJC, ou encore pendant les fêtes campagnardes. Le président Hector Bron montrait la même intransigeance contre d'autres points de vue, exprimés à l'autre bout de l'échiquier politique. Ainsi en 1937, on put lire un article, dans *La Jeunesse vaudoise*, qui proposait de repousser l'initiative

du colonel Arthur Fonjallaz (1875-1944), demandant l'abolition des loges maçonniques. Dans son texte, Hector Bron affirmait que des citoyens «remarquables, éminemment patriotes» étaient membres de la franc-maçonnerie. Le président de la FVJC citait des exemples avec Frédéric-César de La Harpe (1754-1838), qui persuada Napoléon d'intervenir dans le Pays de Vaud pour en chasser les Bernois, Louis Ruchonnet (1834-1893) et Jonas Furrer (1805-1861) devenus l'un et l'autre présidents de la Confédération. Selon Hector Bron, les fédérés ne devaient pas chercher à «rompre avec cette élite patriotique; les loges possédaient d'autre part un droit d'existence reconnu par la législation fédérale» (*La Jeunesse vaudoise*, 1937, n° 10-11). L'initiative Fonjallaz fut repoussée en consultation populaire. Il faut préciser que 41 % des Genevois, 30 % des Vaudois avaient donné leur aval aux initiateurs; dans le canton de Fribourg, une majorité du corps électoral s'était prononcée en faveur des arguments soutenus par Fonjallaz et ses amis. Pourtant, l'échec de l'initiative devait aller de pair avec le déclin des différents mouvements «frontistes» (d'extrême-droite) dans le pays (cf. Claude Cantini, *Le colonel fasciste suisse Arthur Fonjallaz*, Lausanne, Pierre-Marcel Favre, 1983).

LES REMOUS DANGEREUX DE LA VIE POLITIQUE

Les dirigeants des fédérations genevoise et vaudoise profitaient de l'existence de leurs mouvements pour encourager tout engagement civique des nouveaux citoyens en faveur du pays. Lors d'un discours au cours d'une fête de la jeunesse genevoise, le 1^{er} juin 1924 à Confignon, Hector Bron exposait ainsi son point de vue sur la question: «Nous, Genevois et Vaudois, avons fondé ces Fédérations importantes pour l'éducation du patriote qui se lancera plus tard dans les remous dangereux de la vie politique» (*La Jeunesse vaudoise*, n° 6, juin 1924).

Avant de solliciter des mandats pour le service du bien public, les membres de la FVJC eurent l'occasion de se familiariser avec des organisations qui prônaient le respect de la patrie. Sous l'impulsion de leur président Hector Bron, les jeunes fédérés campagnards vaudois soutinrent à plusieurs reprises des actions ponctuelles au profit du Canton ou de la Confédération et donnèrent leur accord aux associations qui poursuivaient des buts de même nature.



Passation de pouvoirs à la Fédération, entre Hector Bron et Edouard Debétaz, en 1944 (document commission de propagande de la FVJC).

EN CONTACT AVEC DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Ainsi, la FVJC souscrivit, en 1936, à l'emprunt pour la défense nationale, émis par le Conseil fédéral. «Soucieux du danger qui menace la Suisse, par un réarmement accéléré et de grande envergure dans les pays limitrophes», lit-on dans les *Procès-verbaux* en date du 20 décembre 1936, les responsables de la Fédération décidèrent de répondre à un appel lancé par un Comité en faveur de la défense nationale. D'autre part, dès le 24 février 1927, Hector Bron et ses amis nouèrent des contacts avec la Fédération patriotique suisse (FPS), au sein de laquelle on retrouvait l'avocat genevois Théodore Aubert (1878-1963), connu par ailleurs pour son activité à la tête d'une organisation antimarxiste nommée Entente internationale contre la III^e Internationale. Le rédacteur de *La Jeunesse vaudoise*, Albert Verly (1905-1966) rappela, lors d'une

assemblée des délégués de la FVJC, la parution dès octobre 1930, de l'organe officiel de la FPS, *Le Front national*. Ce périodique était dirigé par M^e Maurice Roulet (1890-1948), président de l'Union civique de Genève (cf. *Procès-verbaux*, 25 janvier 1931). Il ne faut pas confondre la publication en question avec une autre, éditée depuis mars 1935 à Lausanne, qui portait le même titre. La seconde était d'obédience fasciste. Afin d'éviter toute équivoque avec les adeptes des tendances dites «frontistes» (il existait encore un mouvement dénommé Nationale Front en Suisse allemande), M^e Roulet et ses collaborateurs prirent la décision de modifier l'intitulé de leur journal. Celui-ci s'appela, dès juin 1933, le *Bulletin de la Fédération patriotique suisse*. Les membres de la FPS se réclamaient des dispositions légales en vigueur dans le pays: «La Fédération se place toujours sur un terrain strictement démocratique et ne veut mettre en œuvre que des moyens absolument légaux» (*Le Front national*, n^o 2, janvier 1931).

Dans un numéro d'essai imprimé en avril 1930, le rédacteur affirmait que l'on découvrirait le *credo* des membres de la FPS grâce à l'article 2 de la Constitution fédérale: «la Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, protéger la liberté et les droits des confédérés, accroître leur prospérité commune». La Fédération patriotique suisse fut fondée en 1919, à la suite des désordres provoqués par la grève générale (la paix sociale, résultant de l'accord conclu entre les Associations patronales et les Syndicats ouvriers, a été obtenue en 1937 seulement). Représentée dans tous les cantons suisses, la FPS cherchait à encourager la formation de «services techniques» afin de suppléer aux défections d'employés que l'on aurait pu déplorer en cas de nouveaux troubles (il s'agissait en particulier d'assurer la continuité du trafic pour les chemins de fer). En outre, la FPS favorisait la constitution de «gardes civiques», dont la tâche consistait à protéger les organes de l'Etat en cas d'émeutes. L'Union civique de Genève, que nous avons citée plus haut, était une des sections de la Fédération patriotique suisse.

Dans le journal officiel de la FPS, on trouve encore des critiques à l'encontre de l'organisation des activités paysannes en Russie. «Le monde assiste actuellement à la plus formidable tentative de socialisation de la terre que l'histoire ait jamais connue. Le gouvernement a déclaré la guerre aux paysans» (*Le Front national*, avril 1930). Attachés à leurs domaines, les jeunes agriculteurs, dont plusieurs avaient connu les

affrontements consécutifs à la Grève générale, ne pouvaient qu'approuver des prises de position contre l'étatisation de terres cultivables.

CONTRE LE DÉSORDRE

«La Fédération patriotique suisse a encore toute sa raison d'être. Elle doit devenir toujours plus le lien qui groupera les forces latentes pour s'opposer aux progrès de la révolution», lit-on dans *La Jeunesse vaudoise* (septembre 1930, n° 9). En 1932, Hector Bron devint, en tant que représentant de la FVJC, membre d'un autre mouvement qui mettait aussi en exergue la défense de la patrie contre les forces du désordre. Il s'agissait de l'Association patriotique vaudoise (APV), à la tête de laquelle on trouvait le conseiller national radical Henry Vallotton (1891-1968), et le colonel commandant de corps Henri Guisan, qui allait être appelé à la tête de l'armée pendant la Seconde Guerre mondiale. Les adhérents eurent la satisfaction de constater l'adoption de la nouvelle loi sur l'organisation militaire en 1935 (voir plus haut); en revanche, ils durent déplorer l'échec d'une «loi fédérale sur la protection de l'ordre public», refusée en votation populaire le 11 mars 1934. Cette disposition légale était souhaitée par ceux qui «cherchaient à garder la liberté, en la protégeant contre ses adversaires». On voulait donner aux autorités la possibilité d'intervenir avant l'éclatement d'une émeute; les forces de l'ordre auraient ainsi eu de meilleurs moyens leur permettant «de sévir contre ceux qui substituaient la force à la loi». Les membres de l'Association patriotique vaudoise se recrutaient dans des mouvements divers qui n'avaient pas forcément des vocations politiques. Ainsi, outre le président de la FVJC, on constate la présence de représentants du Club alpin et de l'Automobile club suisse. Dans les fascicules édités par cette association patriotique, se trouvent les textes des interpellations au Grand conseil vaudois sur les incidents qui s'étaient produits à Genève et Lausanne, en novembre 1932 (dans le chef-lieu du canton de Vaud, une bombe avait éclaté le 13 novembre devant l'hôtel de ville, faisant plusieurs blessés; quelques jours auparavant, des inconnus s'étaient permis de détériorer une sépulture offerte à des soldats italiens dans le cimetière du Bois-de-Vaux). Le député Henry Vallotton relevait par ailleurs des passages dans le discours antimilitariste du docteur lausannois Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953). Ce docteur engagé volontaire

dans l'armée serbe pendant la Première Guerre mondiale, ancien assistant de César Roux, membre tour à tour des partis jeune-radical, socialiste, popiste, proférait peu après la fusillade de Genève, ces propos dans la capitale vaudoise, devant le parti socialiste à la Maison du Peuple: «Quand je pense qu'il y a quelques jours à peine, je voyais des centaines d'entre vous, saluant la panosse fédérale, la panosse de l'armée qui vient de vous assassiner. Vous devez tous lutter contre l'armée, qui est uniquement destinée à vous mitrailler tous!» Inculpé d'injures, désordres sur la voie publique, diffamation contre la défense nationale, Maurice Jeanneret-Minkine fut par la suite exclu du parti socialiste; membre de l'Association Suisse-URSS, il participa à la création du mouvement POP lausannois. L'intéressé ne connut pas seulement des problèmes avec ceux qui défendaient une idéologie ou des points de vue politiques. Les membres du Club alpin, auquel le médecin était affilié, envisagèrent sa suspension de leur groupement, pour «attitude anti-patriotique». On voit que la notion de «patrie» revêtait une grande importance à cette époque, pour beaucoup de personnes réparties dans les cercles les plus variés de la société.

LA PATRIE DES VIVANTS ET DES MORTS

A la tête de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, apolitique comme le Club alpin, Hector Bron souscrivait sans réserve aux idées suscitant la défense de la terre, qui fait vivre les contemporains et dans laquelle dorment les ancêtres. Au sein de l'Association patriotique vaudoise, le président de la FVJC aimait sans doute entendre Henri Guisan: «Il n'y a qu'une défense nationale et qu'une armée, celle du pays. Elle n'est ni capitaliste, ni prolétarienne, elle est suisse simplement! celle du peuple suisse. Elle ne fait pas de politique. Son corps d'officiers n'est ni fasciste, ni naziste, il est suisse tout court, et bon suisse! L'armée est là pour la défense du pays, de nos traditions, de tout ce que nous aimons, d'une patrie qui n'est pas seulement celle des vivants, mais aussi celle des morts! En un mot pour la défense du pays, le plus beau qui soit et qui vaut la peine qu'on le défende!» (*Bulletin de l'Association patriotique vaudoise*, 1934). «Patrie» est le premier mot de la devise inscrite sur le drapeau de la FVJC. L'armée, on l'a vu tout au long de ce chapitre, tient une place importante dans l'esprit de ceux qui veulent défendre le pays et par là même, leur lopin de terre.

L'ARMÉE, INSTRUMENT DE LA DÉMOCRATIE

Depuis 1919, les membres de la FVJC ont respecté le principe de l'armée, celle-ci étant considérée comme une gardienne des institutions et représentant un instrument pour permettre l'existence et le maintien de la démocratie séculaire. Aussi, on a relevé la présence de plusieurs officiers à la tête de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Le président actuel Eric Loup, né en 1962, a obtenu un brevet de lieutenant. Son prédécesseur entre 1950 et 1959, Gilbert Vaney (1926-1992), a atteint le grade de capitaine. Albert Verly, qui fut rédacteur de *La Jeunesse vaudoise* au cours des années trente, était officier de cavalerie, etc. Comme on peut dès lors s'en douter, les membres de la FVJC ont admis et défendu, tout au long de leurs activités civiles et militaires, le principe de la «Grande Muette». Il n'était pas question de prendre des positions politiques lorsque les fédérés se trouvaient à l'armée. Toutefois, il s'agissait de soutenir la défense nationale, à l'occasion de votations populaires, ou dans l'exercice de mandats confiés à des citoyens. Aujourd'hui, de la même façon que leurs devanciers, les adhérents actuels à la FVJC n'hésitent souvent pas à assumer des responsabilités spécifiques de chefs, lorsqu'ils sont appelés sous les drapeaux.

En 1923 par exemple, les jeunes de la Fédération s'opposèrent à l'introduction d'un service civil pour objecteurs de conscience, que proposaient notamment le pacifiste Pierre Ceresole (1879-1945) et le théologien Leonhard Ragaz (1868-1945), un adepte du socialisme religieux. La pétition était soutenue par quelque quarante mille signatures, dont un quart apposées par des femmes (cf. Daniel Anet, *Pierre Ceresole, la passion de la paix*, Neuchâtel, A la Baconnière, 1969). Ceresole était considéré comme un «apôtre de la désertion» par les amis de *La Jeunesse vaudoise* (n° 8, août 1931). Le personnage refusait obstinément de payer ses impôts militaires. Son projet de service civil, s'il avait abouti, aurait représenté un affaiblissement de l'armée, et une telle situation n'était guère concevable pour une majorité de citoyens, cinq ans après la Première Guerre mondiale. Les paysans, restés conservateurs, montraient une opposition à toute idée novatrice remettant en cause la mission de l'armée.

CHRÉTIENS ET ANTIMILITARISTES

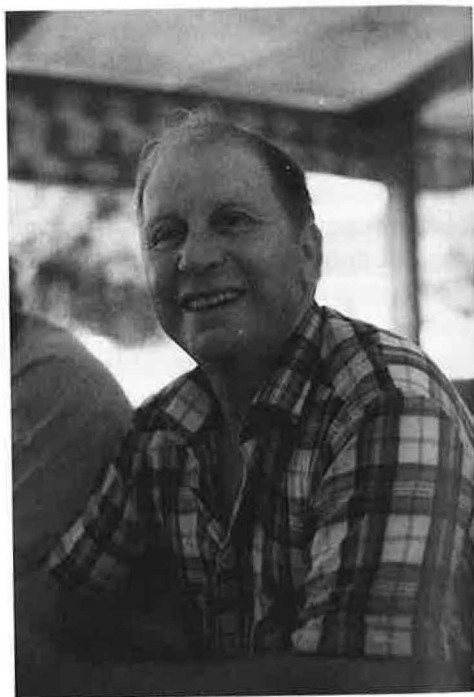
L'activité de théologiens, qui prenaient des positions rejoignant celles des socialistes quant au service militaire, amena sans doute les membres de la Fédération patriotique suisse à recommander l'ouvrage intitulé *La conscience chrétienne et la question militaire*, du pasteur Henri Hug (Lausanne, Imprimerie La Concorde, 1929). Les arguments présentés étaient considérés comme «très intéressants» par le rédacteur de *La Jeunesse vaudoise* (avril 1931, n° 4). Les responsables de la FPS offrirent encore une aide pour traduire l'œuvre en langue allemande. L'auteur du livre condamne les antimilitaristes, reprochant à ces gens de baser leurs arguments sur une interprétation biblique sujette à caution. Le pasteur cite en contrepartie des points de vue de plusieurs philosophes, ainsi que des versets pris dans les *Évangiles* et les *Épîtres*. On trouve une évocation de cet officier engagé dans l'armée romaine, un centurion rencontré par Jésus-Christ à Capernaüm, que le Sauveur considérait comme l'exemple de la «plus grande foi en Israël» (Luc 7, 6-10). L'obéissance aux autorités, principe auquel doit se référer tout croyant (Romains 13, 1-3), est également rappelée. Pourtant, l'engagement du futur soldat implique une responsabilité individuelle. Des conscrits ayant demandé d'accomplir leur devoir militaire dans les troupes sanitaires non armées ne sont pas tous des «réfractaires». Le chrétien est enclin à estimer sa patrie céleste davantage que son séjour terrestre. Avant d'atteindre le but, il peut chercher à se rendre utile en préférant secourir autrui dans la détresse plutôt que se servir d'une arme. Si tous les croyants n'ont pas la même vocation, la possibilité d'être incorporé dans les sanitaires pour motif de conscience a été réaffirmée au début des années huitante par le chef du Département militaire d'alors, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. Le citoyen qui choisit cette solution ne devrait donc pas être considéré comme un insoumis.

TRAVAIL

Le paysan dispose d'un bon sens qui l'amène à considérer les choses avec réalisme. L'homme terrien sait que les guerres existent depuis toujours, et il admet par conséquent l'existence d'une politique de sécurité dans son pays. Cet état de fait lui apparaît d'autant plus nécessaire que

son travail l'attache à la terre où ont vécu avant lui ses ancêtres. L'ancien président de la FVJC Gilbert Vaney a corroboré ce propos, dans un article de *La Jeunesse vaudoise*: «C'est la liberté que nous donne le travail de la terre qui me procure les plus grandes satisfactions. Loin de nous le fait de commencer la besogne à une heure fixe et de *timbrer* à l'entrée de l'usine (...) il fait beau, on s'encourage à l'ouvrage, on en met un coup comme on dit. Le temps se met à la pluie, j'ai des courses à faire, j'en profite pour *filer à la capitale* et ceci sans que mon patron soit consulté. Je désire ensemer tel ou tel champ, faire une *rompue* ici, planter des pommes de terre là-bas, je fais appel uniquement au bon sens et aux lois de la nature (...) un autre sentiment me soude à la terre; c'est celui de cultiver les champs de mes aïeux, de sentir que là où je peine pour gagner ma vie, mes ancêtres y ont vécu avec des conditions d'existence combien moindres que les miennes» (décembre 1954, n° 9).

La notion de liberté s'apparente à celle de responsabilité. Sur le drapeau de la FVJC est inscrit le mot «travail», afin de souligner un principe souvent rappelé dans le canton de Vaud. Il suffit d'écouter les voix mâles de la chorale du Brassus pour se convaincre des aspirations de l'individu privilégié, parce que vivant en symbiose avec la nature dans les régions rurales et montagnardes: «pour le travail, mon beau pays, debout!»



Gilbert Vaney (1926-1992) (photo Pierre-Alain Pingoud).

AMITIÉ, PROGRÈS

La simple lecture de la devise des fédérés permet donc de faire maintes réflexions. Nous pouvons les continuer en parlant de l'amitié et du progrès. Dans son article de *La Jeunesse vaudoise*, Gilbert Vaney rappelait encore quelques souvenirs relatifs à sa vie de campagnard. Le travailleur de la terre ne connaît pas de contraintes comme on en découvre dans le secteur secondaire et dans les services, où les gens subissent quelquefois les excès d'une hiérarchie tatillonne et paternaliste. «En bon Vaudois que je suis, je ne dédaigne pas mon verre de vin... surtout quand je le partage en agréable compagnie. Eh bien! je pose mon outil et (...) je m'en vais savourer le cru de nos coteaux.» Quand bien même les responsables de la FVJC ont souvent mis en garde les jeunes gens à propos de l'alcool trop généreusement distribué (dans la collection du journal officiel de la Fédération, on trouve plusieurs articles proposés par le Secrétariat antialcoolique suisse) les retrouvailles où l'on trinque permettent de tisser des amitiés semblables à celles décrites par Charles Ferdinand Ramuz (1878-1947), dans son œuvre intitulée *Passage du poète*. L'écrivain évoque une pinte où quelques amis se retrouvent et entourent un jeune homme, naguère éconduit par sa demoiselle. «Et tu vois, Lambelet, on a tout deviné. Ils lui disent: on est toi, tu es nous... On te lit dedans, on te prend, tu n'existe plus, nous non plus... Santé!... (...) Lambelet est au milieu d'eux. Il n'y a plus eu de Lambelet. Il est entré dans les trois qu'ils étaient, ce qui en fait quatre, mais un.» Dans *Aline*, le même auteur parle des garçons de la Société de jeunesse, réunis à l'occasion d'une noce. Pour la prestation fournie (les mortiers tirent, bourrés jusqu'à la gueule de mottes de gazon) les organisateurs des festivités paient à boire aux garçons. Encore de nos jours, on peut observer des situations comparables dans les campagnes. En outre, des contacts de cette nature rendent plus facile l'exercice d'un mandat politique. Devenu préfet du district d'Echallens, Gilbert Vaney rencontrait fréquemment des fédérés qu'il avait connus lors des fêtes du giron du centre. Représentant du Conseil d'Etat et amené par conséquent à fréquenter quelquefois des gens domiciliés dans d'autres villages vaudois, le préfet retrouvait d'anciens camarades avec lesquels il avait trinqué ou disputé des épreuves sportives, à l'occasion de fêtes cantonales des jeunesses campagnardes.



Une fois l'an, l'assemblée générale des délégués de la FVJC se réunit dans la salle du Grand Conseil (photo Pierre-Alain Pingoud).

Lorsqu'ils assument des responsabilités politiques, les anciens de la FVJC peuvent œuvrer pour le bien de leur terroir. La nomination d'Edouard Debétaz (né en 1917) au Conseil national, puis au Conseil d'Etat vaudois suscita une grande satisfaction parmi les fédérés. Ce fils d'agriculteur, ancien président de la Jeunesse de Mathod, avait succédé en 1944 à Hector Bron à la tête de la FVJC. Notaire à partir de 1942, puis chef du Département cantonal de l'agriculture, de l'industrie et du commerce entre 1962 et 1981, il eut lui aussi l'occasion de rencontrer des anciens amis des Jeunesses campagnardes, pour lesquels il entreprit de faire progresser leur cause. Dans une interview accordée à *La Jeunesse vaudoise* (n° 5, novembre 1984), Edouard Debétaz rappelait le bon sens dont faisaient preuve les fédérés, lorsqu'il s'agissait de se prononcer sur des objets de nature économique. Ainsi, déjà en 1935, l'Assemblée générale de la FVJC avait appuyé énergiquement une initiative popu-

laire contre l'impôt sur les vins. En exerçant ses mandats, le Conseiller d'Etat put continuer à se familiariser avec les problèmes professionnels spécifiques des paysans. En outre, présidant notamment le Conseil des Etats en 1984, Edouard Debétaz était appelé «Monsieur Vaudois» par ses concitoyens.

TRADITIONS VAUDOISES

Au cours des années, à la fin du mois de janvier en particulier, le magistrat a eu l'occasion de se rendre quelquefois sur des lieux connus, pour retrouver les fédérés dans la salle du Grand Conseil vaudois. En 1944, Edouard Debétaz rappelait aux membres de la FVJC «qu'il ne



Hector Bron, président de la FVJC de 1922 à 1944.

fallait reconnaître comme couleurs que le vert et le blanc, ornés des lettres d'or *Liberté et Patrie*; le rouge et la croix blanche, munis de la devise: *un pour tous, tous pour un*» (*La Jeunesse vaudoise*, décembre 1944, n° 7). Aujourd'hui encore, lors des fêtes de giron, il arrive que les jeunesses campagnardes réunies chantent en chœur l'hymne vaudois, montrant ainsi leur déférence à l'égard des institutions.

Un Président peu intéressé

par François Girard, membre de la FVJC

Notre fédération a bien risqué ne pas avoir M. Edouard Debétaz en qualité de président central. Il lui a fallu bien quelques longs mois, entre 17 et 19 ans, pour rejoindre la Jeunesse de Mathod.

En effet, il fut le fondateur, dans notre village, d'un club de ping-pong, lequel recrutait ses adeptes dans les rangs des futurs membres de la Jeunesse. Il y avait une sorte d'animosité entre le club fondé par Edouard Debétaz et le comité de la Jeunesse.

Disons qu'à l'époque, le comité de la Jeunesse était composé de quelques citoyens qui aimaient boire un verre à l'occasion. Il a donc fallu, à un noyau de jeunes, convaincre notre ami Edouard de rejoindre les rangs de la Jeunesse, société bien établie et membre de la FVJC. Ceci a été fait et on connaît la brillante carrière suivie par le secrétaire central, puis le président de notre FVJC, actuel président d'honneur.

Nous sommes donc fiers qu'il ait fait ses premières armes à Mathod, mais pour un des derniers témoins de l'époque, ce ne fut pas sans mal et non sans moult discussions. Notre président d'honneur a continué à pratiquer le ping-pong, donc il y tenait.

L'ENGAGEMENT DES FÉDÉRÉS

Actuellement à la retraite, Edouard Debétaz évoque volontiers «l'ambiance fédérée». L'ancien syndic d'Yvonand, conseiller national, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, membre de la délégation parlementaire suisse au Conseil de l'Europe, a sans doute affiné son sens des responsabilités, notamment lorsqu'il œuvrait pour les jeunesses campagnardes. Dans l'interview déjà citée, le magistrat parlait de l'engagement des jeunes qui, étant chargés dans le cadre de la FVJC, d'organiser des manifestations locales, régionales ou cantonales, pouvaient par là même prendre des initiatives. «C'est bénéfique pour eux et pour leur action dans les communes et dans le canton dont ils sont partie intégrante et tout spécialement vivante; c'est une excellente préparation pour les engagements qu'ils assumeront ultérieurement (...) L'ambiance fédérée est faite d'amitié joyeuse, de sérieux aussi, d'enthousiasme, de volonté de renouveau, d'esprit d'ouverture, d'engagement généreux», affirmait Edouard Debétaz en 1984, à l'intention des membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes.

Les deux frères laissent un héritage sportif

Armand Cherpillod, le champion du monde de lutte disparu en 1940, s'était donné beaucoup de peine pour les Jeunesses campagnardes (voir premier chapitre). On avait vu le grand sportif, vainqueur des colosses les plus réputés, s'intéresser aux membres de la Fédération dès la première fête cantonale. Cherpillod se trouvait en effet à Payerne en 1921, offrant son aide avisée aux compétiteurs qui s'affrontaient lors de concours de gymnastique. Celui qui allait créer la «lutte fédérée» avait saisi toute l'importance qu'il fallait accorder à la formation de la jeunesse. Après la mort d'Armand, son frère cadet André Cherpillod (1889-1945), un homme de la même trempe devenu également champion du monde de lutte s'était décidé, selon une lettre écrite en 1941, à prodiguer lui aussi des conseils aux campagnards.

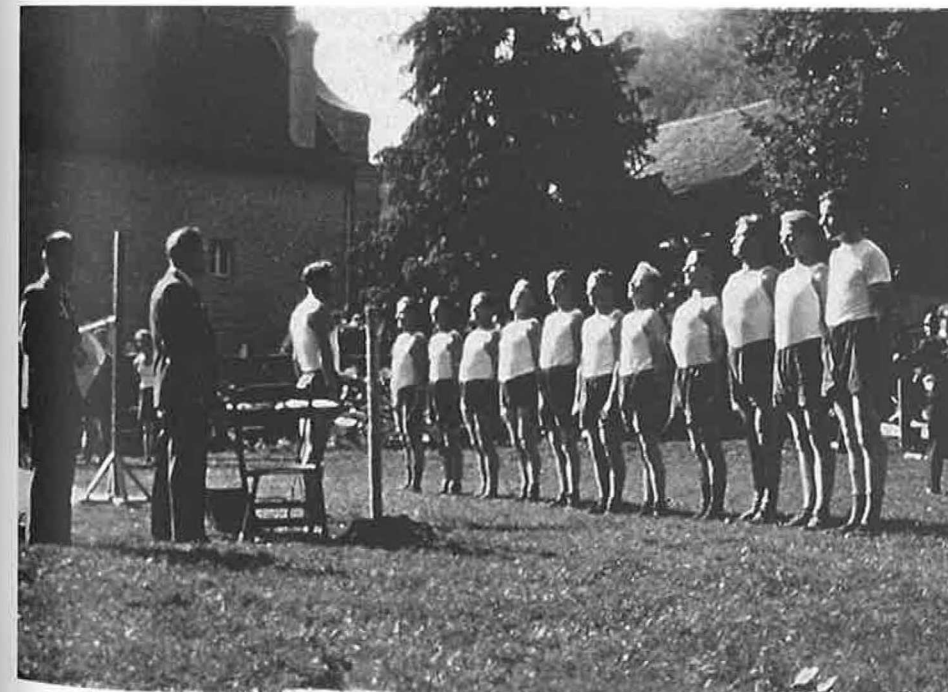
Une autre personnalité, le médecin-hygiéniste lausannois Francis Messerli (1888-1975) adoptait une attitude comparable. Son nom est cité dans l'organe officiel des fédérés; membre fondateur du Comité olympique suisse, il est auteur d'un ouvrage intitulé *Histoire générale de la culture physique et de la gymnastique médicale* (Lausanne, Paris, 1916). Francis Messerli a encouragé l'éducation de la jeunesse par des exercices physiques. Tout au long du XX^e siècle, des gens appartenant aux milieux les plus divers ont souhaité voir des jeunes sains et solides plutôt que des malheureux comme ceux rencontrés parfois aujourd'hui. Certains sont devenus des épaves humaines après avoir subi les ravages de la drogue.



Devenus des célébrités mondiales, les deux frères Cherpillod se sont remémoré par la suite leurs souvenirs de jeunesse, en fréquentant les membres de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes (paru dans «La Jeunesse vaudoise», n° 3, août 1988).

LES PAYSANS INCULQUENT LE GOÛT DES EXERCICES PHYSIQUES

L'apport des sociétés de gymnastique (on en dénombrait quelque 75 dans le canton en 1919, totalisant environ 5200 membres) a certes beaucoup favorisé l'essor du sport, dans l'intérêt de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes, dès la fondation de ce mouvement rural. Vers la même époque, les membres de la Société cantonale de gymnastique et leur président Aloïs Hämmerli (1865-1931) incitaient les jeunes de la campagne à pratiquer la culture physique. Les gymnastes reconnaissaient la justesse des idées préconisées par les dirigeants de la FVJC, quand ceux-ci cherchaient à unir les jeunes vaudoises en leur proposant des concours sportifs. «Ce sont les paysans et les pâtres qui ont inculqué au peuple le goût des exercices physiques» affirmait, en 1921,



Avant de commencer une épreuve sportive, les athlètes se mettaient en position de garde-à-vous (document commission de propagande de la FVJC).

un représentant de la Société cantonale de gymnastique lors d'un congrès de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Il était dès lors logique qu'un rassemblement des «travailleurs de la glèbe» tel que la FVJC poursuive l'œuvre accomplie par des devanciers. Ceux-ci avaient été par exemple initiateurs de la lutte, devenue un sport national. Au début des années vingt, les gymnastes collaborèrent à l'effort des jeunes campagnards en proposant des cours de culture physique et mettant à disposition des moniteurs.

Il existe un film, tourné pendant la guerre 1939-1945 à l'occasion d'une fête de giron. On voit des athlètes alignés comme à l'école de recrues, en position de garde-à-vous avant le commencement des épreuves sportives. Cette situation est typique d'une époque pendant laquelle on considérait que les exercices physiques allaient de pair avec l'éducation du citoyen et du soldat. «Avant de lui confier un fusil, un jeune homme doit faire preuve de qualités sportives» lit-on dans *La Jeunesse vaudoise* (février 1922), sous la plume d'un responsable du Comité cantonal vaudois de l'enseignement préparatoire à la gymnastique. Cependant, le développement du sport dans le cadre de la FVJC a été rendu possible surtout grâce à l'engagement personnel d'Armand Cherpillod. Durant les premières années qui suivirent la fondation du mouvement, l'ancien champion du monde donna gratuitement des cours théoriques et pratiques de lutte aux jeunes campagnards (*La Jeunesse vaudoise*, mars 1922).

UNE LUTTE À L'INTENTION DES JEUNESSES CAMPAGNARDES

La «lutte fédérée Cherpillod», rappelait le président de la FVJC Hector Bron, «avait été créée de toutes pièces» en 1933, à l'intention des compétiteurs qui disputaient des joutes lors des fêtes cantonales ou de giron. Il s'agit donc d'une invention spécifique de l'ancien champion du monde, sur laquelle on peut faire quelques réflexions. Alors que les adeptes de la lutte gréco-romaine utilisent des prises portant de la tête à la ceinture, d'autres sportifs ont la possibilité de saisir les jambes de l'adversaire, quand ils pratiquent la lutte libre. Quant à eux, les jeunes campagnards ont eu l'occasion de découvrir un nouveau combat en profitant des innovations apportées par Armand Cherpillod.

Le concepteur proposait un sport inspiré de la lutte japonaise, qu'il cherchait d'autre part à rendre exempt de tout danger. Désireux de couvrir au maximum les risques, l'ancien champion du monde avait demandé la souscription obligatoire du lutteur à une assurance-accidents. Cherpillod répartissait les compétiteurs en trois catégories, avec les poids légers (jusqu'à 65 kg), les poids moyens (de 65 à 75 kg) et les poids lourds (75 kg et au-dessus). Tirées au sort, des paires d'adversaires étaient désignées dans chaque classe. A tour de rôle, deux lutteurs venaient s'affronter sur des rings couverts d'une épaisse couche de sciure et mesurant quatre mètres cinquante de diamètre. Le jury était chargé d'arrêter un combat déjà engagé, lorsqu'une prise devenait dangereuse pour l'un ou l'autre des adversaires. Les lutteurs se relevaient immédiatement, s'adossaient et reprenaient la joute sur ordre. Deux secondes devaient s'écouler entre l'avertissement de reprise du combat et l'ordre d'attaque (cf. *La Jeunesse vaudoise*, mai 1942, n° 3). Cherpillod



Un espace de lutte mesurant 4,50 m. de diamètre, et une épaisse couche de sciure (propriété Jean-Louis Chaubert, Puidoux).



Une règle fédérée : les deux pieds en dehors du cercle de jeu (photo Pierre-Alain Pingoud).

était passé maître dans l'art d'inventer de nouvelles joutes. Nous lisons dans l'ouvrage d'Abel Vaucher que le champion de Sainte-Croix «profitait de sa connaissance du jiu-jitsu pour créer sa méthode de lutte libre, sorte de combinaison des deux luttes qui lui a permis de remporter ses victoires les plus retentissantes (...)». «On a pu copier Cherpillod, mais jusqu'ici on n'a pas fait mieux», précisait l'auteur du livre en 1933 (*La vie d'un champion*, p. 253). Pour les Jeunesses campagnardes, la lutte proposée était originale en ce sens que le combattant n'était pas tenu à appuyer les épaules de son rival contre la terre. Lors de la passe de lutte fixée à deux minutes, il s'agissait de contraindre l'adversaire à poser ses deux pieds en dehors du cercle de jeu.

Les Jeunesses campagnardes ont rencontré pour la dernière fois Armand Cherpillod lors d'un giron du Pied-du-Jura, à Gollion, le 16 juillet 1939. «Ses cheveux de neige imposaient la sagesse dans nos rangs, sa voix ramenait le silence et ses avis étaient pleinement écoutés. Cher ami Armand, au revoir», écrivait Hector Bron dans un hommage au sportif, disparu dans son village à l'âge de 64 ans (*La Jeunesse vaudoise*, n° 2-9, 1940). Les campagnards sont restés fidèles à la «lutte fédérée» lors des fêtes cantonales ou de giron. Ils l'ont présentée quelquefois à un public non connaisseur, par exemple dans le cadre de l'Exposition nationale suisse, à Lausanne en 1964.

DES QUALITÉS PHYSIQUES ET MORALES

Le cadet de la famille Cherpillod, suivant les traces de son illustre aîné, a obtenu à son tour un titre de champion du monde, alors qu'il était âgé de 21 ans. Sollicité après la mort d'Armand Cherpillod, afin de le remplacer à la tête du jury de gymnastique de la FVJC, André motivait son engagement dans cette voie en rappelant qu'il était devenu, comme son frère avant lui, professeur de gymnastique médicale, chargé du développement physique des individus. Nommé président honoraire du jury de gymnastique de la FVJC dès 1942, le champion du monde mourut à Concise trois ans plus tard. Il a laissé plusieurs recommandations utiles à l'intention des sportifs. André Cherpillod considérait le comportement des paysans et l'utilisation de leurs qualités viriles, lorsqu'ils travaillaient à la ferme ou dans la nature. En conséquence, l'effort et le sport de compétition ne pouvaient rebuter les jeunes campagnards: «les qualités sportives sont des qualités physiques et morales; la force, la santé, l'agilité, l'adresse sont les conséquences d'une harmonie



Les participants au tir à la corde ne se sont pas toujours présentés avec une tenue homogène (propriété Hermann Henry, Vullierens).

et d'un fonctionnement parfaits de nos organes. La maîtrise de soi, l'énergie morale, la chasteté, la tempérance exigent la prépondérance de notre volonté sur notre activité animale» affirmait André Cherpillod dans un article dédié à *La Jeunesse vaudoise* (septembre 1941, n° 7-8).

Le sportif évoquait modestement ses débuts, soulignant qu'il avait ressenti comme beaucoup d'autres ses faiblesses physiques et psychiques. Enfant, André Cherpillod avait souffert à plusieurs reprises de la pleurésie; jeune adulte, atteint par la grippe en 1918, il s'était résolu à interrompre momentanément sa carrière sportive. «Comme vous l'êtes en majorité, j'étais chétif, de santé débile, sans vitalité, neurasthénique à l'extrême», lit-on. Le jeune homme d'alors avait réussi à surmonter «cet état maladif à force de volonté et en obéissant scrupuleusement à son maître, son frère aîné, vainqueur de plusieurs championnats de lutte du monde». André Cherpillod préconisait aux débutants des exercices quotidiens de culture physique, sans haltères, dont la durée ne devait pas excéder vingt minutes. Au bout d'une année et demie, il était loisible à l'élève athlète de se mettre à travailler avec des haltères pesant un ou deux kilos, en adoptant une cadence plutôt rapide. S'il parvenait à supporter cet entraînement pendant vingt-cinq minutes sans se fatiguer, le sportif pouvait considérer que son corps était devenu capable d'affronter d'autres épreuves plus importantes. Le jeune homme était alors en mesure de s'adonner sans crainte à la discipline athlétique de son choix. A côté de son sport préféré, ajoutait André Cherpillod, l'athlète devait toujours pratiquer la culture physique, à raison de trois séances par semaine.

SPORT POPULAIRE ET DISCIPLINE OLYMPIQUE

Avec la «lutte fédérée», la traction à la corde est une des épreuves sportives les plus connues parmi celles offertes dans le cadre de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Dans un article intitulé «Le tir à la corde» (*Revue mensuelle de l'Ecole fédérale de sport de Macolin*, n° 10, 1991), Georges Stalder rappelle que l'on retrouve trace de cette discipline «déjà dans les descriptions de cérémonies et de cultes antiques». L'existence de ce sport est attestée depuis l'an 1000; à propos des épopées scandinaves et germaniques, on constate qu'il est fait mention de tir à la corde, considéré comme un «jeu de force». Il faut cependant attendre la fin du XIX^e siècle et l'apparition des premières activités

sportives, selon des principes modernes d'organisation, pour entrevoir les prémisses d'une traction à la corde comme on la connaît aujourd'hui. En 1880, une Fédération d'athlétisme amateur permettait aux membres de disputer des épreuves telles que la course, le saut, les poids et haltères, le tir à la corde (cf. Georges Stalder, *op. cit.*, p. 6). La dernière discipline citée fut inscrite au programme des Jeux olympiques entre 1900 et 1920. Des représentants de quelques pays avaient alors excellé dans la branche (citons les victoires des Suédois à Paris en 1900 et à Stockholm en 1912, le succès des Américains à Saint-Louis en 1904, ainsi que les dominations des Anglais à Londres en 1908 et à Anvers en 1920). Par la suite, les membres du Comité international olympique

Fugi Fuchs (propriété Alain Thonney).



décidèrent d'abandonner la traction à la corde étant donné l'introduction, au cours des ans, d'autres épreuves sportives de plus en plus nombreuses et variées.

Pourtant, cette joute est demeurée en Angleterre sous la dénomination «*Tug of War*». Une Fédération internationale de traction à la corde existe depuis 1964. Elle a été présidée notamment par le Lucernois Adolf Fuchs (alias «Fugi» Fuchs, 1919-1983). Aujourd'hui, les responsables cherchent à rétablir cette épreuve de groupe au nombre des disciplines olympiques. Quant aux membres de la FVJC, ils ont pu s'intéresser, en optant pour la traction à la corde, autant à une épreuve de renom international qu'à un sport populaire.

UNE ÉPREUVE DE PRÉDILECTION

Les sportifs de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes ont rencontré quelques problèmes pour l'organisation spécifique de ces affrontements qui mettent aux prises, dans le canton, des équipes formées chacune de cinq athlètes. Selon le chroniqueur de *La Jeunesse vaudoise* qui exprimait son point de vue dans le n° 1 de janvier 1955, une joute de cette nature représentait un véritable «serpent de mer» pour les préposés à la «chancellerie» (ainsi est désigné le groupe qui s'occupe de déterminer les résultats des équipes en lice). Une participation à une telle épreuve rendait difficile la conversion en chiffres des résultats, pour les comptabiliser ensuite avec les points obtenus par les compétiteurs en athlétisme. L'auteur de l'article déplorait d'autre part le peu de sérieux dont faisaient preuve les jeunes gens qui étaient contraints de participer à une épreuve demeurée obligatoire. Afin d'obtenir un rang pour le classement général de leur équipe, quelques sportifs acceptaient d'obtempérer aux organisateurs de la joute controversée, mais ne montraient pas un empressement particulier pour s'acquitter de leur prestation. «Trois ou quatre athlètes en espadrilles tirent mollement en essayant les quolibets d'un public peu familiarisé avec les lacunes de nos actuelles dispositions réglementaires», écrivait le fédéré Louis Favre (né en 1927).

D'aucuns proposèrent alors de rendre la traction à la corde facultative, laissant ainsi la pratique de ce sport aux seules sections de jeunesses vraiment motivées. De cette façon, les concurrents auraient «la possibilité de s'expliquer entre eux sans contrainte, corde en mains et souliers ferrés aux pieds». Comme le rappelle Ulysse Girard (né en 1930) de Mathod, quelques membres de la FVJC ne cherchent à s'illustrer actuellement que dans les uniques concours offerts pour la traction à la corde, et ne participent pas aux autres joutes. En 1952 à La Praz, des sportifs étaient venus spécialement s'affronter dans cette épreuve de prédilection, malgré le terrain en pente.

TRACTION À LA CORDE
POUR L'EXPOSITION NATIONALE

Les cinq jeunes gens agrippés de chaque côté de la corde, montrent par là même leur constitution robuste, et suscitent de l'intérêt dans le public. On a vu de l'engouement pour cette joute lors de l'Exposition nationale suisse, organisée à Lausanne. Eu égard à une manifestation aussi importante, remise à l'honneur tous les vingt-cinq ans, implantée d'une fois à l'autre sur un nouveau site, les Jeunesses vaudoises avaient-tenu à faire acte de leur présence. Elles le voulaient sans doute, parce qu'il s'agissait cette fois de montrer des disciplines sportives (lutte fédérée, tir à la corde), méconnues des profanes, dans le chef-lieu du canton.

Le 13 septembre, huit équipes sélectionnées au préalable lors des fêtes de giron étaient venues disputer une finale de traction à la corde, dans le cadre du secteur «Terre et forêt». Les sections de Mathod, Colombier-sur-Morges, Moiry, Palézieux, Forel-Lavaux, Pompaples, Corcelles-le-Jorat et Vufflens-le-Château avaient rivalisé «d'homogénéité, de tactique, de technique», si l'on se réfère aux propos transcrits dans *La Jeunesse vaudoise* (n° 1, février 1965). Après un duel contre leurs rivaux de Colombier-sur-Morges, les sportifs de Mathod étaient parvenus à obtenir la première place. Six participants formaient l'équipe championne (de cette façon, cinq tireurs disponibles se trouvaient sur place en permanence, ainsi qu'un remplaçant prêt à intervenir en cas de blessure d'un compétiteur). On avait pu applaudir les vainqueurs nommés Daniel Binggeli, Jacques Décoppet, Ulysse Girard, Jean Hirschbrunner, Bernard Marendaz et Alec Michaud.

UNE ATTRACTION POUR LA FOIRE

Cette joute est encore utilisée comme attraction en Suisse allemande, par exemple lorsque se tient à Saint-Gall la foire-exposition OLMA spécialisée dans l'agriculture et l'industrie laitière. A cette occasion, des athlètes en provenance du Liechtenstein, d'Angleterre, du Vorarlberg ont parfois été conviés pour s'affronter. En 1972, un effondrement d'une cantine, consécutivement aux chutes de neige, avait empêché des membres de la FVJC de venir concourir. On s'était rattrapé en invitant à Mathod des adeptes suisses-allemands de la traction à la corde.

UN SÉJOUR EN ANGLETERRE

Malgré des critiques formulées parfois à l'encontre de cette discipline qui est depuis des années inscrite au programme des fêtes de la FVJC, la traction à la corde enthousiasme encore, peut-être parce qu'elle est également appréciée par des compétiteurs domiciliés dans d'autres pays. Le renom d'une épreuve hors des frontières rend celle-ci plus intéressante, des comparaisons étant alors possibles entre la pratique d'un sport dans la campagne vaudoise et l'application choisie par des hôtes étrangers. En 1973, quittant leur terroir pour se rendre à l'Université de Nottingham, neuf fédérés purent, sous la direction d'Alain Thonney (né en 1949) et avec les conseils du coach Jean-François Chappuis, jauger pleinement les règles internationales de traction à la corde. Là-bas, les équipes comprenaient chacune huit tireurs. On répartissait les concurrents en deux catégories, l'une réservée aux



Les «Swiss French Farmers» (propriété Alain Thonney).

compétiteurs pesant quelque huitante kilos (catégorie 640 kg), et l'autre pour les sportifs dont le poids était de nonante kg par personne (catégorie la plus lourde, 720 kg). Ceux que l'on dénommait amicalement les «Swiss French Farmers», quoique intéressés par ces compétitions pour lesquelles on engageait davantage de concurrents dans les équipes, ne devaient remporter qu'une seule victoire face à des athlètes hindous. Ceux-ci avaient été disqualifiés, parce qu'ils tiraient en se tenant assis (cf. *La Jeunesse vaudoise*, n° 2, mai 1974).

Toujours sous l'impulsion d'Alain Thonney, qui allait devenir président central de la FVJC en 1974, les adeptes de la traction à la corde se rendirent encore en Suisse centrale, et aux Pays-Bas. En Angleterre, les fédérés avaient participé à des épreuves de championnat d'Europe; dès 1975, un championnat du monde de la spécialité était institué. A Engelberg (Obwald), les jeunes campagnards vaudois eurent l'occasion de disputer plusieurs concours en la présence de Fugi Fuchs. A partir de



Une délégation fédérée prenait part à des concours de traction à la corde à Doetinchem (Pays-Bas), en 1975 (propriété Alain Thonney).

1964, ce Lucernois s'était efforcé de mettre à disposition des structures favorisant le développement de la traction à la corde en Suisse. La Fédération suisse de traction à la corde a été fondée officiellement en date du 14 mai 1976. Elle fait partie intégrante de l'Association suisse du sport (ASS) depuis le 3 novembre 1979 (cf. Georges Stalder, *op. cit.*, p. 6).

L'obtention de licences a été imposée aux compétiteurs désireux de participer à des épreuves nationales ou internationales. Cette nouvelle exigence a sans doute réfréné l'engouement des Jeunesses campagnardes, qui se rendaient volontiers auparavant en dehors des frontières cantonales. Depuis lors, les fédérés ont préféré continuer à s'occuper de cette discipline uniquement dans le cadre de leurs fêtes traditionnelles. Les sociétés villageoises peuvent former par ailleurs plus facilement des équipes, lorsque celles-ci ne comprennent que cinq participants.

L'ATTACHEMENT AUX TRADITIONS

Les Vaudois avaient pu découvrir des adversaires natifs d'autres régions, et comme pour toute rencontre sportive, des contacts à des niveaux nationaux ou internationaux sont profitables. Au cours des décennies vingt et trente, les Jeunesses villageoises ne se déplaçaient que fort peu; elles admiraient en conséquence le champion de lutte Armand Cherpillod qui avait prouvé sa supériorité physique dans les plus grandes capitales du monde. Après la Seconde Guerre mondiale, les jeunes gens ont également obtenu la possibilité de voyager. L'éloignement du terroir n'a pas eu d'incidence négative sur la pratique du sport qui est devenu d'autant plus un moyen de rassemblement des Jeunesses. Cependant, celles-ci sont peu enclines au changement, comme on a pu le constater récemment, au cours d'une séance tenue dans la salle du Grand Conseil.

Au début de 1992 en effet, la section de Saint-Cierges avait proposé l'adoption d'un barème olympique pour cette discipline bien connue des fédérés. La suggestion devait finalement être refusée lors d'une Assemblée générale des délégués (cf. article de Gilbert Hermann, *24 Heures* du 27 janvier 1992). Cette attitude a montré un attachement, de la part de beaucoup de ruraux, à la traction traditionnelle de la corde dans leur canton.

En 1994, à l'occasion du septante-cinquième anniversaire de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, l'épreuve sera mise à l'honneur, et les athlètes se seront sans doute entraînés avec assiduité, afin de briller dans la discipline. Avant les fêtes cantonales ou de giron, les jeunes gens attachent parfois la corde à un tracteur, et utilisent leurs bras, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, en le tirant sur plusieurs mètres, à déplacer l'encombrant véhicule. L'engin remplace de la meilleure façon l'équipe adverse la plus tenace.

Des générations successives ont pratiqué ce sport dans les circonstances les plus diverses. Jean-Louis Chaubert (né en 1924), de Puidoux, se rappelle les années de la Seconde Guerre mondiale, durant lesquelles des jeunes gens s'exerçaient au tir à la corde, en profitant de la présence d'arbres abattus qu'il fallait évacuer. Les autorités locales avaient ordonné, en exécution du «plan Wahlen», un défrichement, afin de répondre aux directives reçues du Département fédéral de l'économie publique, pour l'extension des cultures.

LES COURSES CYCLISTES D'ANTAN

La «lutte fédérée Cherpillod» et la traction à la corde sont dénommées les «épreuves reines» par les sportifs de la FVJC. Les anciens évoquent cependant, avec nostalgie, d'autres activités sportives. Le fédéré François Girard (né en 1916) se souvient par exemple de ce cycliste vainqueur d'une course sur route, qui ne s'embarrassait pas de précautions excessives pour nettoyer son matériel. A l'arrivée, il avait jeté sa bicyclette dans une fontaine: avant la Seconde Guerre mondiale, les routes campagnardes n'étaient pas toutes recouvertes de macadam. Dans *La Jeunesse vaudoise*, on découvre quelques évocations de ce type d'épreuve; par exemple, les coureurs devaient suivre (aller et retour) un trajet représentant deux fois cinq kilomètres par la route cantonale, entre Corcelles-sur-Chavornay et Suchy. Des prix étaient décernés aux meilleurs compétiteurs, sous forme de couronnes de laurier et de chêne. On avait mis au point un classement individuel, et un autre par sections. «Trente pour cent de médailles d'argent» se trouvaient encore à disposition d'autres coureurs méritants. Le fédéré Emile Blanc de Puidoux, vainqueur de la course cycliste de la cinquième fête cantonale, eut droit à une publication de sa photo dans l'organe officiel de la FVJC (*La Jeunesse vaudoise*, septembre 1925, n° 9).

Les anciens de la FVJC se rappellent certains concours de quilles, qui permettaient d'affiner quelque peu leur adresse. Toutefois, l'organisation de championnats d'athlétisme a sans doute constitué un élan particulièrement important pour la Fédération. La course à pied, les sauts en hauteur et longueur, le lancer du boulet notamment ont été souvent pratiqués lors des parties sportives des fêtes cantonales et de giron. La jeunesse a trouvé ainsi une motivation qui s'est affirmée au cours des années.

DES RÉSULTATS SPORTIFS PENDANT LA GUERRE

Pendant les temps difficiles de la Seconde Guerre mondiale, les campagnards avaient continué à participer aux joutes organisées grâce à l'existence de leur fédération. En 1944, on se rappelait les meilleurs résultats obtenus pendant les années de guerre, malgré les quelques privations matérielles qui étaient considérées comme le lot de cette époque. Le fédéré Albert Kaeser, domicilié à La Sarraz, courut sur cent mètres avec un temps de onze secondes et trois cinquièmes. Walther Kuffer de Corcelles et Michel Chappuis de La Sarraz se signalèrent à l'attention générale en franchissant chacun la hauteur de un mètre soixante lors du saut. Pour le saut en longueur, la meilleure performance était celle de Robert Cavin, habitant Bercher: six mètres et vingt-trois centimètres. Pierre Marendaz de Mathod avait lancé le boulet à une distance de treize mètres et septante-quatre centimètres.

AVEC LES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE

Dans la collection de *La Jeunesse vaudoise*, on découvre quelques autres noms de sportifs qui se sont distingués au cours des épreuves organisées par les responsables de la FVJC. En 1950 par exemple, Jean Aeschlimann de Mathod franchit un mètre septante lors d'une épreuve de saut en hauteur. Dans la même discipline, les fédérés Robert Schintz de Vulliens et Michel Pascal d'Apples s'adjugèrent l'un et l'autre le record de la fédération en passant la barre posée à un mètre nonante-cinq. Le résultat du premier nommé fut obtenu à Mathod en 1978, et le second à Baulmes en 1979. Pour le relais 4 x 100 mètres, l'équipe



Un «gars solide de la campagne...» (photo Pierre-Alain Pingoud).

d'Hermenches établissait en 1989 un temps de 46''92 à Carrouge. A Penthaz en 1979, Toni Bohi de Puidoux lançait le boulet pesant cinq kilos à seize mètres quatorze centimètres. Lors du même concours, Jean-Marc Dénéreaz de Puidoux battait le record du saut en longueur avec un bond de sept mètres et seize centimètres (résultats transcrits dans l'organe officiel des fédérés, n° 6, janvier 1991). Lionel Baruchet (né en 1960) actuel président du jury de gymnastique de la FVJC, considère que les personnes prenant part aux épreuves sportives, lors des fêtes cantonales ou de giron, obtiennent souvent des résultats valables quand ces gens sont par ailleurs membres de sociétés de gymnastique.

Lionel Baruchet, en prenant l'ensemble des sportifs de la FVJC, juge que trente pour cent d'entre eux s'astreignent à un entraînement poussé avant de concourir dans les différentes épreuves d'athlétisme (le cross notamment). On retrouve cette concomitance qui existait



Claude Ryf, un membre de la FVJC devenu une vedette nationale.

déjà, lors des premières années de la Fédération vaudoise des jeunes-campagnardes, entre le monde rural et ceux qui préconisent le développement de la culture physique chez les individus.

DE LA FVJC À ÉTOILE CAROUGE

Tout au long des années, on a constaté que la jeunesse participait de plus en plus nombreuse aux épreuves sportives organisées lors des fêtes de la FVJC. Quelques athlètes ont continué leur carrière après des participations à ces joutes campagnardes. Ainsi Claude Ryf (né en 1957), un fédéré domicilié naguère à Vullierens, est devenu, depuis juin 1992, entraîneur de l'équipe genevoise de football Etoile Carouge, qui évolue actuel-

lement en Ligue nationale B. Auparavant, Ryf avait défendu les couleurs de Lausanne-Sports (de 1978 à 1985) et de Neuchâtel-Xamax (entre 1985 et 1990), en tant que joueur de Ligue nationale A. On a vu également le footballeur œuvrer, en qualité de défenseur, pour l'équipe de Suisse ou encore en Coupe d'Europe. Prenant part à des concours dans le cadre de la FVJC, où règne une ambiance d'amitié joyeuse, le sportif était devenu détenteur d'un record fédéré, lors de l'épreuve du cent mètres de course à pied. En 1977 à Vaulion, Claude Ryf fut en effet crédité d'un temps de 10''9. La performance de l'athlète devait rester inchangée jusqu'en 1991, année durant laquelle le fédéré Fabrice Chollet (né en 1966) d'Apples établissait à Rances un nouveau record en 10''85.

Claude Ryf cherchait sans doute à ne pas décevoir ses amis fédérés quand il participait aux joutes sportives de la FVJC. Pourtant, on ne le

voyait plus lors des fêtes de giron, lorsque le footballeur, ultérieurement promu en Ligue nationale A, était accaparé par son entraînement.

Plutôt que la performance pure, Fabrice Chollet apprécie davantage les retrouvailles avec ses camarades des sociétés de jeunes. Pour faire quelques comparaisons, on signalera que les vainqueurs de la course à pied sur cent mètres des Jeux olympiques de 1908, 1912 et 1920 ont obtenu chacun un temps de 10''8, ayant certes été mis au bénéfice de chronométrages beaucoup moins précis et sophistiqués que ceux d'aujourd'hui. De son côté, André Cherpillod remportait, après son frère, un titre de champion du monde de lutte en 1910. Quand bien même les plus grands sportifs obtiennent des résultats prestigieux (l'Américain Carl Lewis a établi un record du monde de la spécialité en parcourant la distance avec un temps inférieur de presque une seconde à celui du meilleur fédéré, soit 9''86 en 1991...), des amateurs ne courent que peu souvent sur cent mètres en moins de onze secondes. Alors que



Tir aux penalties, lors d'une fête cantonale, en 1983, à La Chaux-sur-Cossonay (photo Gilbert Hermann).

l'on discerne, au cours des ans, l'évolution des capacités physiques chez les individus, l'esprit du sportif ne varie pas. Le principe qui consiste à participer loyalement est resté; l'engagement récent des membres de la FVJC aurait sans doute fait plaisir à Armand Cherpillod, lui qui aimait tant «les gars solides de la campagne»...

DU SPORT POUR TOUS

L'athlétisme, particulièrement prisé par les membres de la Fédération, ne suffisait cependant pas pour assurer une participation optimale lors des fêtes. Constamment, les responsables de la FVJC se sont efforcés d'offrir de nouveaux tournois ou concours à leurs membres. L'introduction de matches de football à six joueurs par équipe a procuré un regain d'intérêt, ce sport collectif n'exigeant pas nécessairement une préparation intense de la part de chaque participant. Quelques filles, membres de sociétés de jeunes mixtes, sont parfois venues rejoindre l'effectif. Afin de mieux valoriser l'élément féminin qui se développe toujours plus dans le cadre de la Fédération, les dirigeants ont envisagé l'organisation de concours de volleyball pour les dames.

LES JOUTES ET L'ÉLÉMENT FÉMININ

Dans le chapitre VII de ce livre, nous parlons des activités féminines qui se sont développées à l'intérieur de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes parallèlement à l'avènement des femmes



Joëlle Waber en 1991, couronnée lors d'un giron à Payerne (photo Pierre-Alain Pingoud).

dans la société. Pour ce qui concerne le domaine spécifique du sport, les dames fédérées ont commencé à devenir actives, quoique timidement, plusieurs années après la Seconde Guerre mondiale. N'aimant guère les modifications, les membres de la FVJC ont repoussé très nettement, en 1988, une proposition de la Société de jeunesse d'Agiez concernant l'introduction du tir à la corde pour les filles.

Toutefois, on a relevé récemment des succès encourageants de la part de quelques sportives de pointe, dans d'autres disciplines. Ainsi, la fédérée Nathalie Rieder (née en 1964) s'est illustrée en s'engageant dans les principales épreuves proposées aux dames, comprenant les sauts en hauteur et longueur, le lancer du poids (trois kilos) et la course à pied sur cent mètres. En 1987, elle avait été estimée comme la meilleure athlète lors de sa participation aux quatre girons de la FVJC. Membre de la Société de jeunesse de Vulliens, la sportive prenait également part aux cours de gymnastique offerts par la section locale d'Oron de la Fédération suisse de gymnastique. En 1990, Nathalie Rieder est devenue détentrice d'un record vaudois du saut en hauteur en franchissant la barre placée à un mètre, septante et un centimètres. Une sportive de Courtelary, Nicole Benoit, obtint le meilleur résultat de la catégorie «junior» au niveau suisse, avec un saut à un mètre soixante-six; comme adulte, cette athlète du Jura bernois a réussi à passer un mètre septante-deux. Dernière comparaison, on signalera qu'une femme a atteint la hauteur de un mètre huitante-six, lors de récents championnats suisses à Lucerne en 1992 (cf. *Gym et sport, revue de la gymnastique et de l'athlétisme*, n° 12/92, 31 août 1992).

La fédérée Joëlle Waber (née en 1974) de Pompaples, a remporté quant à elle la finale vaudoise d'un championnat d'athlétisme organisé pour les jeunes en 1991. La sportive avait participé à des épreuves combinant le cent mètres de course à pied, le jet du boulet et le saut en longueur. Joëlle Waber a suivi un entraînement avec la Société de gymnastique de La Sarraz. La fédérée a lancé un boulet de trois kilos à douze mètres trente.

Nathalie Rieder prit part à des épreuves organisées par la FVJC à l'occasion desquelles on ne rencontrait que quelques filles et plusieurs dizaines de garçons. Dès lors, devant l'importance quantitative des représentants du sexe dit «fort», les dames hésitaient à s'inscrire pour des joutes qui leur étaient pourtant spécialement destinées. Au cours des dernières années cependant, rappelle la fédérée, les filles sont devenues plus hardies et s'entraînent autant avec leurs sociétés de gymnastique que dans la perspective de nouveaux girons.



Nathalie Rieder entourée de deux autres sportives, Eliane Bischof (à gauche) et Anne-Françoise Pahud.

LES SPORTIFS ET L'ESPRIT FÉDÉRÉ

Après la Seconde Guerre mondiale, les responsables de la Fédération ont proposé des camps de ski aux membres. Dès 1946, les jeunes campagnards ont rejoint les champs de neige en organisant leur logement par exemple dans la cabane militaire de Bretaye. Actuellement, les femmes prennent part à leurs propres épreuves (descente, slalom, fond, etc.). On retrouve des compétitions de même type pour les jeunes gens. Au cours des années septante existait un engouement pour les sports d'hiver. Des fédérés participèrent dès lors à des tournois de hockey sur glace.

La mise sur pied d'un camp de ski exige un travail soutenu. Le fédéré François Girard rappelle dans ses souvenirs les nombreuses prestations que ses amis et lui-même durent fournir en 1975, afin de rendre



Camp de ski, au Brassus, en 1992.

des joutes hivernales intéressantes. A l'époque directeur du chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - Morez, François Girard s'était décidé à solliciter ses fournisseurs, de façon à obtenir de ceux-ci des dons. Ainsi, les vainqueurs des épreuves avaient pu être récompensés. De nombreuses autres personnes étaient requises pour l'occasion: une commission occupée aux inscriptions, le cuisinier, l'équipe de service, les chronométreurs, les gens qui damaient la piste (ces derniers ne recevant qu'un repas pour toute rétribution) la société de jeunesse chargée de la préparation du bal nocturne.

Des concours spéciaux tels que ceux à ski, organisés en dehors des occupations habituelles que les fédérés connaissent lors des girons, donnent également l'occasion de développer le sens des responsabilités chez les jeunes. En plus du sport proprement dit, la sortie permet d'encourager «l'esprit fédéré» parmi les participants. Certes, les rencontres sportives sont à même de favoriser les joutes dans l'amitié; avec tout ce qui



Des épreuves de cross-country ont été proposées, depuis 1952, aux membres de la FVJC (photo Pierre-Alain Pingoud).

accompagne le déroulement du concours, les tâches auxiliaires nécessitent aussi un engagement généreux afin d'assurer la réussite de l'ensemble d'une manifestation.

AVEC LES ANCIENS

Il reste encore à évoquer le tir, une discipline dont on comprend l'existence au sein des activités offertes aux membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. A l'époque de Leurs Excellences de Berne, les garçons s'essayaient déjà au tir. Tout au long de l'histoire moderne, les jeunes gens ont utilisé des armes à feu non seulement en accomplissant leur service militaire, mais encore dans le cadre de compétitions organisées par l'armée ou les instances civiles. Fait très rare

dans le monde, le citoyen-soldat suisse emporte à domicile ses armes et munitions, quand il n'est pas appelé sous les drapeaux. Les fédérés campagnards qui ont encouragé le culte de la patrie dès la fondation de leur mouvement sont également restés favorables à la pratique du tir, celui-ci représentant autant un sport qu'un moyen dissuasif dans l'intérêt de la sécurité du pays.

Lors de la première fête cantonale en 1921 à Payerne, des concours de tir attendaient déjà les sportifs. En 1929 pourtant, les dirigeants de la FVJC décidaient de mettre sur pied une manifestation annuelle, indépendante des fêtes cantonales ou de giron. Depuis cette époque et jusqu'à nos jours, les fédérés se sont réunis nombreux avec leurs armes. Dans les stands, on rencontre actuellement des tireurs utilisant le mousqueton 31, bien connu des anciens de la mobilisation de guerre 1939-1945. Des fusils d'assaut 57 et 90 (le second nommé équipant aujourd'hui les soldats qui accomplissent leur école de recrues) sont aussi visibles. On dénombre en général plus de mille tireurs et des générations différentes se retrouvent pendant les concours. Afin que chacun puisse participer honorablement, des exercices divers sont proposés, dont la difficulté varie d'une cible à l'autre.

Les dirigeants de la FVJC ont cherché à encourager une attitude patriotique et amicale chez leurs membres sportifs. Il semble encore que les personnalités légendaires des deux frères Cherpillod et leur exemple aient beaucoup aidé au maintien et à la promotion du sport dans le cadre de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes.



L'actuel président du jury de gymnastique, Lionel Baruchet (photo Pierre-Alain Pingoud).

Le giron, une fête pour tous les habitants du village

L'agriculteur Agénor-David Besuchet a proposé de mettre sur pied des fêtes de giron à une époque difficile, pendant laquelle sévissait la crise économique mondiale. L'apparition de ces manifestations régionales, ainsi que nous l'avons rappelé dans le premier chapitre, a suscité un vif intérêt chez les jeunes d'abord, puis dans toute la population villageoise qui collaborait à l'organisation. Il semble que la formule, consistant à ne plus se contenter d'offrir une unique fête cantonale, ait représenté une heureuse solution. En effet, faisant appel au sens des responsabilités de la jeunesse, on put continuer, même pendant les plus dures années de la Seconde Guerre mondiale, à encourager des rencontres entre les campagnards.

AVEC LES TRANSPORTS PUBLICS

«L'organisation des fêtes cantonales est devenue trop onéreuse (...) Une nouvelle formation a été étudiée et a donné naissance aux giron régionaux. Dans chaque cadre respectif, chaque année, sur le système de rotation, une société reçoit chez elle les sections sœurs, sans que les frais de transport en deviennent trop élevés» (*La Jeunesse vaudoise*, décembre 1933, n° 12). Au cours des années, on a vu arriver toujours plus de sociétés «invitées», domiciliées ailleurs que dans la région concernée par le giron. Avec l'apparition des premières fêtes régionales, les fédérés avaient continué à utiliser les transports publics, comme ils le faisaient auparavant pour se rendre sur les lieux choisis pour la manifestation cantonale. Le 3 septembre 1933 au Chalet-à-Gobet, lors de la première rencontre du Giron du Centre que présidait Edmond Pasche (né en 1911), quelques jeunes s'étaient retrouvés dans les tramways lausannois (TL) qui assuraient alors le transport du public et des marchandises depuis la capitale vaudoise jusqu'aux hauts de la ville et ses environs.

Le patron de l'entreprise des TL, l'ingénieur Robert Bourgeois (1886-1960) allait devenir membre d'honneur de la FVJC. Il était connu pour son désir de susciter une union entre les habitants de la ville et ceux de la campagne. Membre par ailleurs de la Fédération patriotique suisse, Robert Bourgeois s'intéressait aux joutes sportives des campagnards, celles-ci contribuant à maintenir un bon engagement, tant physique que moral chez les jeunes. Des «challenges TL» furent remis aux organisateurs de chaque giron afin de récompenser les compétiteurs méritants.



L'ingénieur Robert Bourgeois (photo mise à disposition par l'entreprise des TL).



Agénor Besuchet, membre de la «chancellerie», lors d'une fête de giron en 1952 (propriété Pierre-André Besuchet, Mathod).

LA PRUDENCE DES NOTABLES

A l'époque des premiers giron, les organisateurs éprouvaient quelques difficultés à persuader les élus politiques de se rendre sur les lieux des réjouissances. Pour la fête au Chalet-à-Gobet en 1933, le fédéré responsable Edmond Pasche se plaignait du manque d'intérêt dont avaient fait preuve les autorités. Une seule personne s'était déplacée; il s'agissait d'un député, venu afin de représenter autant l'Etat que la commune. Le contraste est très grand si l'on compare ce temps à celui d'aujourd'hui. En 1992 à Mathod, outre plusieurs orateurs sollicités pour la partie officielle (représentants du Conseil d'Etat, de la commune, etc.), tous les anciens syndics du village avaient tenu à être pré-

sents pendant la fête du Giron du Nord. Prudents, certains notables ont préféré attendre qu'on leur parle des résultats positifs de ces nouvelles manifestations périodiques avant de chercher à se rendre sur place.

Peu à peu, devant le succès grandissant des giron, des personnalités acceptèrent les invitations des jeunes campagnards. Le fédéré Hermann Henry (né en 1908) se souvient du passage dans son village de Vullierens, avant la guerre, du colonel commandant de corps Henri Guisan, que ses concitoyens allaient ultérieurement appeler à la tête de l'armée suisse. Après plus d'un demi-siècle d'existence et des débuts parfois laborieux, les giron suscitent de nos jours un véritable engouement. Quelquefois, on constate une attirance réciproque entre le représentant de l'autorité et la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Le fédéré Robert Chanson (né en 1938), devenu préfet du district de Cossonay, a pris la parole lors de rencontres, notamment à Cuarnens en 1992 pendant la partie officielle du Giron du Pied-du-Jura.

DES FÊTES PENDANT LA GUERRE

Sous les auspices de la FVJC, des manifestations sportives et conviviales purent être organisées durant toute la période de la guerre. Dans le canton de Genève en revanche, une situation très différente était observable. Selon Jacques Tagini (1912-1991), qui fut président de la Fédération genevoise des sociétés de jeunesses entre 1935 et 1937, on n'avait pu proposer qu'une seule fête au bout du lac, à Cartigny en 1944 (cf. *Propos pour le cinquantenaire de la Fédération genevoise des jeunesses*, Genève, 1957). En Pays vaudois, les rencontres se poursuivaient, malgré les embarras liés à la guerre (problèmes matériels, jeunes gens retenus par la mobilisation de l'armée, etc.). En parcourant les livres de procès-verbaux des giron (écrits à la main comme pour ceux de l'organe cantonal de la FVJC, déjà évoqués plus haut) on rencontre souvent des allusions aux difficultés économiques du moment. «Il faut remettre la fête à des temps meilleurs», lit-on sous la plume du secrétaire chargé de rédiger le procès-verbal du Giron du Centre (12 janvier 1941). Une participation trop peu importante des sportifs avait conduit au renvoi d'une manifestation, prévue à Montheron en juin 1943. Si le président du Giron du Nord pouvait féliciter, en date du 9 janvier 1944, les compétiteurs de Mathod, on constatait par ailleurs une diminution

de l'ardeur sportive parmi les membres de quelques autres sections. Les jeunes gens connaissaient alors de longues périodes de service militaire, et les rares congés étaient mis à profit pour reprendre le travail à la ferme. Les garçons avaient dès lors quelque peine à retrouver la Société de jeunesse, dans la perspective de nouveaux concours. En 1941, les sportifs s'étaient rendus à une seule manifestation régionale, à La Sarraz. Selon les *Procès-verbaux du Giron du Nord* (14 décembre 1941), un bénéfice substantiel (1080 francs) avait pourtant été réalisé. Dès 1942, les activités fédérées reprenaient quelque peu et les membres de la FVJC étaient à nouveau conviés pour des fêtes de giron à Ursins, Bercher, Cossonay et Le Mont-sur-Lausanne. Malgré les aléas de l'époque, on pouvait recommencer à se réunir, afin de perpétuer des traditions établies pendant les temps paisibles de l'avant-guerre. On discernait toute l'efficacité de la formule du giron dans ces moments difficiles; une centralisation trop prononcée, comme à Genève, aurait rendu aléatoire la mise au point d'une fête unique pour l'ensemble des membres fédérés. Les gens disponibles se trouvaient dispersés et en trop petit nombre. En décidant d'organiser des fêtes régionales moins coûteuses, il demeurerait toujours possible, même en temps de guerre, d'inviter des amis venus d'autres villages que ceux situés dans le secteur géographique dévolu au giron.

DES BALS DE JEUNESSE À DES HEURES TARDIVES

Durant la Seconde Guerre mondiale, les jeunesses continuaient à organiser des bals. Le président de la FVJC Hector Bron était personnellement intervenu en faveur de ces manifestations dans les campagnes, une inégalité étant apparue à propos des autorisations accordées par les préfectures. Les habitants des zones rurales voyaient une discrimination à leur encontre, par rapport au traitement imparti aux résidents des régions urbaines.

En 1942, la préfecture d'Echallens décidait de restreindre la pratique de la danse sur le territoire du district. Les sociétés de jeunesse n'avaient plus le droit d'organiser qu'un seul bal par année. Les jeunes se demandaient pourquoi les autorités locales s'étaient décidées à prendre une telle mesure, celle-ci ne pouvant de toute façon être appliquée que dans une seule partie, très limitée, du canton. Ailleurs que dans la



Un cortège à la fin des années trente. Le président Hector Bron se trouve immédiatement devant les drapeaux et les demoiselles d'honneur (propriété Hermann Henry, Vullierens).

région d'Echallens, et surtout dans les dancings des villes, les jeunesses gardaient la faculté d'organiser normalement leurs manifestations nocturnes. Cette inégalité provoqua une réaction de la part de gens qui préparaient les soirées et l'Union des communes vaudoises fut saisie du problème. Un délégué, le syndic de Morges Alfred André (1887-1952), s'intéressa aux arguments soutenus par les jeunes campagnards. Ceux-ci disaient vouloir emplir, «avec zèle et conviction, les durs et fiers devoirs de l'heure présente» mais entendaient, en contrepartie, «jouir sans exagération, du droit au divertissement qu'une saine tradition avait fermement établie» (cf. *Feuille d'avis de Lausanne*, 25 janvier 1943). Au nom de l'Union des communes vaudoises, le syndic André suggéra d'admettre le principe d'heures limitées pour la conclusion des soirées dansantes. Par ailleurs, l'Etat ne devait pas intervenir dans le domaine des manifestations. Il fallait laisser à chaque commune la possibilité de réglementer elle-même les réjouissances sur le territoire de son ressort,

tout en tenant compte des aspirations légitimes de la jeunesse. A la demande de leur président Hector Bron, les fédérés votèrent avec unanimité une résolution allant dans le même sens. «Je fus heureux de cette affirmation fédéraliste», a rappelé Edouard Debétaz, secrétaire de la FVJC d'alors, dans une interview accordée à *La Jeunesse vaudoise* (n° 5, novembre 1984).

POUR D'AUTHENTIQUES BALS CAMPAGNARDS

A l'occasion de cette affaire, le président Bron profita de relever les innovations apportées pour les programmes de dancings dans les zones urbaines. Les musiques exotiques, les «swings» interprétés par des «zazous» obtenaient beaucoup de succès. L'arrivée de ces concerts inspirés du jazz engendrait quelque crainte chez les membres de la FVJC, ceux-ci étant attachés aux rythmes et chants populaires restés toujours à l'honneur dans leur terroir. Plutôt que de restreindre les possibilités offertes aux jeunes de se réunir pour des bals dans la campagne et d'imposer des horaires concernant la fin des festivités, les autorités auraient pu mieux faire, affirmait un chroniqueur de *La Jeunesse vaudoise*, «en s'attachant à d'autres considérants qui transformaient déjà la mentalité de la jeunesse citadine»; certains orchestres ne savaient plus offrir que des danses et musiques principalement «propres à quelques tribus de la race noire», souvent au détriment des traditions vocales du pays (novembre 1942, n° 6). Les responsables de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, lorsqu'ils encourageaient par exemple la pratique du chant pendant les fêtes, souhaitaient également maintenir dans leur canton des coutumes qui étaient l'apanage du monde rural. Dans le même ordre d'idées, une «franche dansée» sur le plancher communal était davantage recommandable que la désertion des villages par les jeunes. Ceux-ci auraient pu, avec une entrée en vigueur des dispositions déplorées plus haut, rechercher en ville des distractions devenues inexistantes dans la campagne. Ces différentes considérations étaient à même d'encourager les fédérés dans leur désir de condamner toute discrimination à l'encontre de leurs manifestations. Malgré les vicissitudes, le bal champêtre devait pourtant rester à l'honneur, en particulier lors des fêtes de giron, au cours des années difficiles de la guerre.



Durant des décennies, l'hymne vaudois a été chanté en chœur devant les drapeaux des sociétés. On reconnaît, au premier rang à droite, l'ancien conseiller d'Etat Edouard Debétaz, et le président de la FVJC Eric Loup (quatrième depuis la droite).

Actuellement, et tout en restant fidèles aux traditions laissées par leurs prédécesseurs, les responsables de jeunesses acceptent aussi une évolution et consentent à recevoir des orchestres dont les dénominations ont souvent des consonances étrangères. Par ailleurs (sans doute avec les effets d'une société dite «de l'ubiquité» promue par des postes de télévision utilisés dans toutes les catégories de la population) les campagnards élargissent leurs horizons et s'intéressent, comme les résidents des zones urbaines, aux vedettes du petit écran. Après la découverte, par ce moyen audiovisuel, de l'artiste comique français Sim (alias Simon Berryer), les membres de la Société de jeunesse de Cuarnens ont invité le personnage pour leur fête du Giron du Pied-du-Jura (cf. *Journal de Morges*, vendredi 14 août 1992, n° 62).

UN APPRENTISSAGE DE LA VIE

Le fédéré André Mottaz (né en 1941) considère que l'appartenance à la FVJC conduit à faire un apprentissage de la vie. L'organisation d'un giron requiert la participation de gens motivés. Il y a quelques années, des préposés aux calculs des résultats à l'issue de joutes sportives ne disposaient que d'une infrastructure rudimentaire. Dans un local mis à disposition par les autorités villageoises, il fallait taper à la hâte sur une machine à écrire, parce que les athlètes étaient pressés de connaître leur classement, le nombre de points obtenus selon un barème olympique. Les noms des compétiteurs méritants étaient ensuite transmis avec l'aide d'estafettes chez le chef du jury de gymnastique resté sur le terrain de sport. Les jeunes de la Fédération ont profité du progrès technique et utilisent actuellement du matériel informatique, ce qui simplifie particulièrement la besogne. Alain Munier (né en 1963), un fédéré spécialisé dans la branche, a été sollicité afin d'introduire l'ordinateur à l'usage des membres de la FVJC.

Avant une fête de giron, les sociétés de jeunesses qui désirent prendre en mains l'organisation de la manifestation déposent leur candidature. Pendant les dures années de la Seconde Guerre mondiale, les fédérés avaient beaucoup de peine à rencontrer des volontaires prêts à assumer cette responsabilité. Une situation diamétralement opposée est observable aujourd'hui et les sociétés se disputent l'honneur de s'occuper des festivités. L'effectif des membres de la FVJC ainsi que le nombre des sportifs étant en constante augmentation, les jeunes se pressent lors des réunions de giron et dépensent un argent considérable. Les bénéfices permettent à la jeunesse qui a assuré l'organisation d'envisager un voyage récréatif à l'étranger; cette perspective stimule les préparateurs de la fête. Dans *La Jeunesse vaudoise*, on trouve un récit des dispositions prises à Croy, en vue d'accueillir le Giron du Nord. Durant quelques mois précédant l'événement, dimanche après dimanche, les membres de la Jeunesse apprêtèrent les lieux (n° 4, septembre 1987). Pour chaque fête fédérée, le président actuel du jury de gymnastique Lionel Baruchet se rend à de nombreuses reprises dans le village choisi afin de discuter avec les responsables locaux de l'organisation des terrains et de la mise en place des installations sportives. Le fédéré à qui l'on confie des travaux les accomplit en compagnie de ses camarades et acquiert ainsi un sens des responsabilités, tant de façon individuelle qu'en fonction de la collectivité.



Le préfet Robert Chanson participe au cortège (deuxième depuis la gauche) (photo Pierre-Alain Pingoud).

En août 1987 à Croy, les mères de famille, voire les grand-mères collaborèrent aux réjouissances en confectionnant des biscuits, et autres «merveilles». Le jeune François Girard participa, «en culottes courtes» selon ses dires, à la fête du Giron du Nord, fixée en mai 1931 à Ursins. «N'ayant que quinze ans, je ne pouvais faire partie de la Jeunesse», raconte l'intéressé. «Je fus néanmoins invité à participer au banquet en fin d'après-midi, car il restait un repas payé à l'avance pour un camarade qui n'était pas venu. J'avais cent sous dans la poche; en remerciement du repas offert par la Jeunesse, j'ai payé une bouteille de blanc deux francs!» Du plus jeune au plus âgé, toute la population villageoise est conviée; les parents viennent souvent accompagnés de leurs enfants. Des dames revêtent parfois les costumes typiques des paysannes vaudoises. Chacun dans la communauté rurale cherchant à participer d'une façon ou d'une autre, on assiste encore à un spectacle de maisons déco-

rées par les habitants. Répartis dans le village, ceux-ci apprécient de montrer leurs travaux pendant le cortège qui clôture, en fin d'après-midi du dimanche, la fête du giron.

DES BANNIÈRES ANCIENNES ET NOUVELLES

Au cours de la cérémonie officielle, on présente les étendards des sociétés de jeunesses participant au giron, celles du lieu et les invitées, à l'occasion d'un salut au drapeau scandé par la fanfare. L'emblème de la Fédération circule devant les bannières des sociétés. Alignées les unes à côté des autres, celles-ci permettent de discerner plusieurs motifs où l'on retrouve l'amour de la terre, les travaux campagnards, l'amitié, etc. Le drapeau utilisé par la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, décrit dans le premier chapitre de ce livre, sera peut-être remplacé par une nouvelle bannière après le septante-cinquième anniversaire de la naissance du mouvement. Ainsi en est-il pour beaucoup de symboles, qui laissent la place à d'autres au cours des années. On remarque la présence de drapeaux des sociétés de jeunesses, dont les thèmes ressemblent à ceux apposés sur l'emblème de la FVJC. Parfois, les principes des fédérés ont été quelque peu édulcorés et l'attachement à la patrie est présenté de façon plus imagée: «Terre vaudoise fleurie et chérie, c'est toi que nous aimons toujours» a-t-on pu lire en 1992 lors d'une fête du Giron de la Broye, à Palézieux. La bannière des jeunes de Trey date de 1923. Elle est munie de cette inscription: «le travail à la patrie, le plaisir à l'amitié». Pour le drapeau de Cuarnens, un couple de paysans est surmonté de la devise «Amis, soyons unis». Des sociétés ont désiré se référer aux bâtiments caractéristiques que l'on rencontre dans les villages où elles ont leur domicile: le château de L'Isle, l'abbatiale de Payerne, l'église de Forel. D'autres jeunesses encore ont préféré faire des allusions au travail de la glèbe. En date de 1984, le dessin d'un pressoir a été choisi pour orner le drapeau de Gilly. La troisième bannière de Vuarrens, inaugurée en 1991 après celles de 1887 et 1920, invoque l'amitié, voire peut-être une attitude fraternelle, pacifique, avec une main qui en serre une autre et une colombe. Enfin, on voit un exemple de l'évolution de la société avec l'emblème de la Jeunesse de Mont-sur-Rolle (1974) qui représente, avec une égale estime, des athlètes des deux sexes. De nombreuses oriflammes alignées apportent autant de symbo-

les aux spectateurs. Dans l'allée centrale d'une cantine, mise à disposition pour un giron, les drapeaux des sociétés de jeunesse disposés côte à côte sont représentatifs de quelques aspirations des habitants de la campagne. Le graphisme utilisé pour les plus anciens étendards s'apparente au style des dessins ornant la bannière de la FVJC. Des intrusions du modernisme sont pourtant visibles sur des drapeaux inaugurés plus récemment. Aux exhortations en faveur du travail et de la patrie ont succédé peu à peu des allusions à la douceur de vivre. Une channe et des verres se trouvent illustrés sur le drapeau de la Société de jeunesse de Ropraz. Quelquefois, des motifs rejoignent un peu l'art du dessin humoristique, avec des évocations de loisirs et de vacances.

Animations variées à travers le village (photo Pierre-Alain Pingoud).



Les drapeaux sont déployés lors de chaque cérémonie officielle (photo Pierre-Alain Pingoud).

DU CHAHUT À TOUTES LES ÉPOQUES

Après leurs épreuves sportives, les représentants des sociétés de jeunesse se sont retrouvés pour la partie officielle et les discours, lesquels sont généralement suivis de la proclamation du palmarès. Ces rites immuables donnent lieu à quelques défoulements, que l'on retrouve à toutes les époques de l'histoire de la FVJC. «De notre temps, on chahutait tout autant qu'aujourd'hui», se rappelle le fédéré François Girard, qui participait aux fêtes organisées avant la guerre. Un jour, le champion du monde de lutte Armand Cherpillod avait repris paternellement un jeune turbulent, excité à la suite d'une victoire lors d'une joute sportive: «Tu pourrais être un peu plus respectueux pendant que l'orateur se trouve à la tribune... qu'en sais-tu? mets-toi à sa place! dans quelques

années, tu seras peut-être aussi amené à prononcer des discours!» Edouard Debétaz était alors membre de la Société de jeunesse de Mathod. Il s'est souvenu quelquefois du joyeux incident, avant de prendre la parole dans d'autres lieux en tant que syndic, conseiller d'Etat, ou encore comme membre de la délégation parlementaire suisse au Conseil de l'Europe... De nos jours, en pénétrant sous une cantine dressée pour accueillir les participants au giron, le profane a l'impression d'être en présence de supporters passionnés, qui seraient venus pour applaudir une équipe de footballeurs. Une sonorisation appropriée permet de surmonter le tumulte incessant, et les orateurs peuvent alors présenter leurs messages.

A ces occasions, divers sujets ont été abordés par les responsables de la FVJC. Revêtu d'un costume vaudois, le président Michel Perey (né en 1955) a donné naguère sa conception de la fête, en se réjouissant de voir celle-ci aimée dans beaucoup de villages. Selon le fédéré, ce désir de participer à des liesses allait de pair avec l'existence heureuse des habitants qui souhaitaient continuer leur carrière «dans un pays où il fait bon vivre». Pourtant, dans l'esprit des membres de la FVJC, la grande prospérité ne doit pas empêcher les élans de solidarité pour des compatriotes dans la gêne, et le président Eric Loup a voulu exprimer, en 1990, sa sympathie pour deux otages retenus au Liban, le Genevois Elio Erriquer et le Suisse alémanique Emmanuel Christen.

Le brouhaha ne démontre pas seulement du désintérêt, voire de l'impatience de la part de jeunes gens qui préfèrent aux discours les rires et charriages entre camarades. Favorables à la venue, projetée en 1994, des Jeux olympiques à Lausanne et dans le canton, les jeunes manifestèrent bruyamment leur mécontentement en 1988, quand ils apprirent le refus de la population lausannoise de donner son aval, ce qui rendait caduque la candidature vaudoise. De la part de garçons adonnés eux-mêmes à la pratique du sport, une réaction tonitruante était facilement compréhensible.

Les responsables fédérés ont regretté parfois l'attitude véhémement des membres des sociétés de jeunesse. Le colonel divisionnaire Bernard Chatelan, qui commandait il y a quelques années la Division mécanisée 1, ne put un jour prononcer un toast à la patrie devant un parterre de jeunes gens déchaînés. Ceux-ci entendaient protester contre l'engagement de l'armée dans la société. On voit que la jeunesse a évolué depuis les temps anciens de la FVJC, quand les membres montraient un grand



Jeunesse exubérante... (photo Pierre-Alain Pingoud).



Fantaisie à l'entrée des terrains de sport.

respect à l'égard de la Défense nationale. Les observateurs inquiets devraient pourtant se rassurer. L'expérience a montré que les pires contestataires à un certain âge sont parfois ceux que l'on retrouve plus tard parmi les meilleurs officiers.

Le pasteur Alain Burnand a rencontré lui aussi quelques problèmes quand il cherchait à évangéliser les jeunes campagnards. Ceux-ci refusaient de prendre part aux cérémonies du culte. Un jour, après un tumulte incessant, le pasteur avait quitté les lieux. Le chroniqueur de *La Jeunesse vaudoise* déplorait l'incident (n° 5, août 1972).

TUÉS SUR LA ROUTE

L'exubérance conduit souvent à des excès et les fédérés, à plusieurs reprises, se sont rendus à des enterrements de jeunes qui s'étaient tués sur la route, après une participation aux fêtes de giron. A ce sujet, le

président de la FVJC Alain Thonney avait été entendu par les autorités. Lorsque la jeunesse quitte en automobile les lieux de la fête, après des tournées répétées d'alcool, pour se disséminer ensuite sur les chemins du retour, le danger d'accident est évidemment très grand. Afin d'éliminer les risques au maximum et profitant de la période estivale, les responsables proposent aux jeunes, avant le déplacement vers leurs foyers, de passer la nuit qui suit les réjouissances dans un camping spécialement aménagé.

En évoquant les quelques tragédies qui ont parfois marqué les fêtes de giron, on peut rappeler le renvoi d'une manifestation, d'abord décidée dans le village d'Orny, près duquel un apprenti charpentier avait trouvé la mort, en 1980. Tué au volant d'une voiture, le fédéré âgé de 18 ans n'avait commis aucune faute de circulation. Sa disparition soudaine amena l'annulation, à Orny, de la fête du Giron du Nord et le transfert de celle-ci à Baulmes. Les jeunes du second village partagèrent le bénéfice de la rencontre avec les amis qui avaient travaillé dans la localité où devait primitivement se dérouler la manifestation fédérée.

JEUNESSE ET CONTINUITÉ

Les jeunesses campagnardes savent montrer de la déférence pendant les moments difficiles. Les rencontres ne sont pas toujours marquées par la joie, et le Genevois Jacques Tagini a noté dans sa brochure déjà citée le passage de l'étendard, «portant le crêpe, qui suivait le cortège des amis conduisant au champ de repos l'un des leurs trop tôt disparu du village». En août 1992 survenait la mort de Gilbert Vaney, qui fut président de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Lors du service funèbre à Montheron, on vit une nouvelle fois le drapeau de la FVJC présenté pour la circonstance. De telles scènes font pourtant partie de la vie. Celle-ci reprend tout aussitôt, et la jeunesse reste la garante d'une continuité dans l'existence terrestre.

Du travail de la glèbe à la fête cantonale

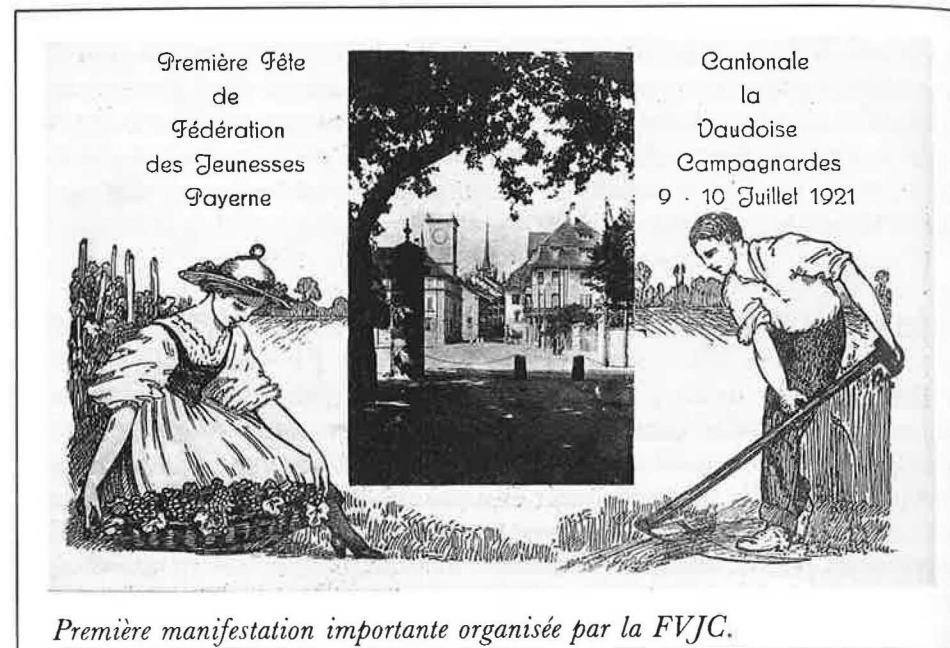
Dès 1921, les membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes ont organisé des fêtes cantonales. Ces manifestations permettaient de réunir, en un même lieu, des sociétés en général disséminées, chacune dans son village d'origine. Lors des débuts de leur mouvement, les jeunes paysans cherchaient principalement à réaliser «l'unité des travailleurs de la glèbe». Les fêtes campagnardes fournissaient une occasion d'atteindre cet objectif.

PAYSANS DE PLAINE, VITICULTEURS ET MONTAGNARDS

Le rédacteur de *La Jeunesse vaudoise* encourageait les garçons du canton œuvrant dans les domaines agricoles en plaine et en montagne ainsi que pour la viticulture à soutenir «de toutes leurs forces» les justes revendications des aînés, qui vivaient eux aussi des produits de la terre. Pourtant, il fallait éviter une association qui aurait regroupé uniquement les paysans de plaine, un rassemblement destiné aux seuls viticulteurs, ou une réunion réservée exclusivement aux montagnards. De tels cloisonnements auraient amené une dispersion des travailleurs de la terre et une dissipation de leurs forces. «Il faut que les jeunes le comprennent et fassent un effort pour s'unir dans le cadre de la FVJC» ajoutait le chroniqueur (octobre 1921, n° 10). Des fêtes cantonales, mises sur pied selon les idéaux de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, permettaient de susciter une union professionnelle des jeunes paysans du canton, qui étaient rassemblés encore selon des principes d'amitié et de compréhension mutuelle.

La fête ne comprenait pas seulement un côté récréatif; sans doute amenait-elle également des rencontres instructives entre les jeunes gens. Ceux-ci pouvaient faire des rapprochements intéressants entre leurs professions respectives.

Au cours des années vingt, le journal *La Jeunesse vaudoise* était devenu l'organe de la Société des techniciens agricoles. A la même époque, sous la direction de leur premier président, les membres de la FVJC offraient un service de placement pour les campagnards. Par ce moyen, cinq cents employés (vachers, charretiers, bonnes, etc.) avaient déjà trouvé un emploi dans des fermes, entre 1919 et 1921 (selon un discours prononcé par Albert Jaton à Bardonnex, lors d'une fête de la Fédération genevoise des jeunesses; cf. *Journal de Carouge*, 14 mai 1921). Dans



l'organe officiel de la FVJC, on découvre parfois des conseils comme celui-ci: «Agriculteurs, venez en aide au vigneron vaudois en lui faisant écouler ses produits. Il y a encore du vin en suffisance dans sa cave sans goûter aux provisions étrangères» (juillet 1930, n° 7).

La solidarité, l'entraide deviennent plus faciles quand elles sont accompagnées par la bonne humeur. Probablement dans cette optique, Albert Jatton avait composé les paroles de ce chant, certes également inspirées par la période d'instabilité qui suivit la fin de la Première Guerre mondiale (*La Jeunesse vaudoise*, juin 1923, n° 6). Les fédérés entonnaient cette strophe sur l'air de *Roulez tambours*:

*Fraternisons! Tel est le cri sublime
Qui retentit depuis l'Antiquité
Quand au chaos, à la guerre, à l'abîme,
Succède enfin un vent d'humanité
Voici pourquoi aujourd'hui même
Il vient de tous les horizons
Ce beau mot que toujours on aime
«Fraternisons! Fraternisons!»*

Ces exhortations représentaient aussi des encouragements à l'adresse de tous les fédérés, afin qu'ils accomplissent leur union.

La première fête cantonale ne dura que deux jours, le samedi 9 et le dimanche 10 juillet 1921 à Payerne. Dans la petite ville bien connue pour son abbaye, on avait prévu de la gymnastique, du tir, un match de football et une épreuve de cross country. Les participants pouvaient encore se joindre à des groupes de chanteurs. Une visite des domaines communaux était au programme. Les membres de la FVJC offraient un banquet et présentaient leur bannière, celle qu'ils allaient connaître, par la suite, des générations de fédérés.

UNE MANIFESTATION QUINQUENNALE

Malgré la mise en place des giron régionaux, les fêtes cantonales ont gardé, jusqu'à aujourd'hui, leur importance dans l'esprit des membres de la FVJC. Après une éclipse, due à une conjoncture économique difficile puis à la guerre, des rencontres centralisées reprenaient, à l'intention de toutes les sociétés de jeunesse vaudoises. En 1948, la première fête cantonale de l'après-guerre était organisée dans le village de Method. Tous les cinq ans désormais, on allait proposer des manifestations du même type avec, par exemple, une fête au Mont-sur-Lausanne en 1953; les fédérés étaient accueillis ensuite à Froideville en 1958, puis à Cuarnens en 1963. Le village d'Arnex-sur-Orbe servait de point de rendez-vous pour les jeunes de la FVJC en 1968. Les fêtes suivantes étaient prévues à Puidoux en 1973, Method en 1978, La Chaux-sur-Cossonay en 1983, Bretigny-sur-Morrens en 1988, et Mézières en 1993.

Quand vient l'année de la manifestation cantonale, les fêtes régionales sont provisoirement abandonnées, afin de pouvoir concentrer dans un même lieu les activités généralement développées dans le cadre des giron. «Si l'on veut réussir une rencontre fédérée de grande importance, une collaboration de toute la population concernée est nécessaire, et il faut solliciter les autorités, ainsi que les représentants de plusieurs corps de métiers» soutient aujourd'hui François Vuffray (né en 1936), qui fut président de la FVJC entre 1970 et 1974.

Commissions FVJC

par Denis Groux, président de la commission des archives FVJC

Comme c'est le cas pour le journal, l'essentiel des activités fédérées s'articule autour du travail de commissions spécialisées. Même si celles-ci n'ont pas statutairement part au pouvoir décisionnel, elles constituent les cellules de base des tâches inhérentes à une organisation telle que la FVJC.

Parmi l'ensemble des commissions, on distingue celles qui sont permanentes de celles qui sont temporaires. Regroupant chacune sept membres représentatifs des quatre giron, les commissions permanentes sont à l'heure actuelle au nombre de six, à savoir le jury de gymnastique et les commissions du journal, de ski, de tir, du rallye et de l'informatique. Précisons à ce stade que le rôle d'une commission n'est pas de mettre sur pied l'intégralité d'un tir ou d'un camp de ski, mais plutôt d'orienter et de conseiller la société organisatrice quant à la logistique à mettre en place. D'une manière générale, les membres des commissions assurent le bon déroulement des épreuves, au niveau de l'arbitrage par exemple.

Parallèlement, au gré de besoins plus ponctuels, sont créées des commissions que l'on qualifie de *ad hoc*, lesquelles disparaissent une fois leurs tâches menées à bien. Ainsi, périodiquement, les statuts et règlements de la fédération font l'objet d'une révision et d'une adaptation, ceci sous l'égide d'une commission nommée expressément à cet effet. Encore tout dernièrement, une commission a œuvré pendant deux ans à la révision des statuts, concluant sa prime mission au moment où sa présidente Laure Reymond a présenté les nouveaux textes à l'assemblée générale de janvier 1993 pour adoption.

D'un point de vue structural, les commissions *ad hoc* jouissent d'une plus large liberté que les autres, aussi bien pour le nombre des membres que pour la représentation des régions. A la limite, c'est là que réside la différence fondamentale entre les commissions occasionnelles et permanentes puisque même ces dernières peuvent être appelées à disparaître, à l'instar de la commission de propagande qui véhiculait l'image de la FVJC pendant sa période de développement et qui n'a bien entendu plus cours aujourd'hui.



La commission chargée du ski sur le terrain, à Rossinière, en 1985.



La sortie des commissions en 1992.

Indispensables piliers de la structure fédérée, les commissions constituent le prolongement idoine pour qui aspire à poursuivre son activité au sein de la fédération. Elles permettent de dépasser le cadre purement sportif ou festif pour déployer une activité d'un autre style, tout en maintenant, voire en affermissant, son esprit jovial et fédéré. Les commissions ont cette vertu de proposer une riche diversité de domaines de travail, de telle sorte que chaque inclination peut trouver son champ d'expression. Il y a autant de lieux qui séparent l'arbitrage du tir à la corde et la mise en page du journal qu'il y en a entre le piquetage d'un slalom géant et l'élaboration d'un programme informatique.

Il n'en est pas moins évident que les différentes commissions collaborent étroitement. C'est particulièrement vrai pour les commissions du journal et de l'informatique qui, d'une certaine manière, sont au service des autres.

Cette collaboration est d'autant plus facile que, comme déjà écrit, chacun est animé d'un même esprit. A ce titre, il est judicieux d'évoquer la sortie des commissions, une tradition instituée en 1984 sous l'impulsion de Michel Lecoultré notamment. Une fois l'an, au printemps, soit avant le début de la saison fédérée, une commission est mandatée pour mettre sur pied une course d'une journée; journée qui selon l'usage doit comporter, outre la visite d'un musée ou autre curiosité, un arrêt dans une cave de ce canton si généreusement doté. Il est parfois nécessaire de vivre des moments chaleureux et conviviaux pour créer un climat propice au travail.

En définitive, l'appartenance à une commission est pour un fédéré un développement des plus intéressants, ceci dans la mesure où d'une part, il est toujours plus vivifiant d'avoir sur les choses un éclairage intérieur et où, d'autre part, cela ouvre un nouvel horizon de relations. La fédération est une famille, dit-on; mais une très grande famille où tous ne se connaissent pas. On peut avoir tendance à ne côtoyer que les gens de sa région ou les adeptes de sa discipline. Aussi le passage dans une commission permet-il de s'épanouir en découvrant sous la pénombre du voile le chatoiement de nombreuses et heureuses rencontres.

D. G.



Les membres du bureau central de la FVJC, revêtus du costume vaudois (photo Pierre-Alain Pingoud).

LA FÊTE DES RETROUVAILLES

Cette manifestation quinquennale a toujours été mise sur pied de façon à concerner autant les habitants des localités choisies que leurs hôtes. Lors de la fête célébrée en 1963 à Cuarnens, quelque dix mille roses étaient disposées à l'intention de tous les participants, venus du village et d'ailleurs. L'atmosphère ainsi rendue incitait sans doute à la douceur de vivre et favorisait la joie des retrouvailles pour tous les membres de «la famille fédérée».

D'entente avec la gendarmerie locale, les fédérés responsables de la Cantonale en 1978 à Method avaient obtenu un détournement de la circulation, afin de faciliter le déroulement des festivités dans l'enceinte du village. D'autre part, on s'était intéressé à d'autres productions que celles généralement à l'honneur dans le cadre de la FVJC. Des fanfares



Jeunesses réunies lors de la Cantonale 1983 à La Chaux-sur-Cossonay (photo Gilbert Hermann).

(Gendarmerie, Rances, Yverdon et Pontarlier), venues de différents points du canton, voire même de France voisine, se trouvaient sur place pendant les réjouissances (cf. *Procès-verbaux*, 22 janvier 1978). Au cours des préparatifs, les fédérés avaient demandé la collaboration des autorités militaires. De façon à permettre le franchissement d'un cours d'eau, qui séparait l'endroit où se dressait la cantine et les terrains servant à la pratique du sport, des soldats s'étaient chargés de la construction d'un pont.

La fête organisée à La Chaux-sur-Cossonay, en 1983, donnait lieu, depuis la cantine, à une animation que l'on avait prolongée jusque dans une des ruelles principales de la localité. Des panneaux étaient mis à disposition, sur lesquels on trouvait, peints à la main, les noms et emblèmes des villages de toutes les sociétés de jeunesses participantes. Ces supports, utilisés afin de désigner les sections durant le cortège, représentaient des heures de travail pour ceux qui les avaient confectionnés.



Cortège à Bretigny-sur-Morrens, en 1988.

Ils ont été déposés par la suite dans la salle communale de La Chaux-sur-Cossonay, et servent autant à la décoration de l'endroit qu'à rappeler au visiteur le souvenir de la Cantonale 1983, accueillie cette année-là par les habitants de la localité (cf. *Procès-verbaux, Assemblée du comité central de la FVJC*, 27 mai 1983). Au moment de tracer le bilan, le 22 janvier 1984 dans la salle du Grand Conseil, le syndic de La Chaux-sur-Cossonay avait pris la parole devant les fédérés, pour relever «la tenue exemplaire et la franche camaraderie des jeunes», qui furent à l'origine d'une «ambiance extraordinaire», constatée durant tous les moments de la Cantonale.

A la suite d'un banquet généreusement et longuement arrosé, les jeunes et leurs hôtes réunis à Bretigny-sur-Morrens en 1988 s'étaient retrouvés dans les rues malgré l'heure tardive, lors d'un cortège auquel avaient pris part plusieurs milliers de personnes.

UNE FÊTE PRISÉE

Depuis longtemps, les sociétés de jeunesses broyardes souhaitaient l'accueil de la plus grande rencontre fédérée dans un village de la région. Afin de sensibiliser leurs camarades de la FVJC, les jeunes de Mézières avaient lancé des actions de propagande avec l'envoi de stylos aux membres fédérés. Sur ces accessoires, une courte phrase montrait le désir d'organiser la Cantonale à Mézières. A la fin de plusieurs fêtes de giron, un char décoré était conduit lors des cortèges, et annonçait, peint sur ses côtés, le même souhait. Les délégués de la Fédération, réunis en assemblée générale dans la salle du Grand Conseil en janvier 1992, ont donné leur accord.

PUBLICITÉ EN FAVEUR DE LA CAMPAGNE

Le fédéré François Gilliéron (né en 1962) responsable de la mise sur pied de la Cantonale à Mézières, a commencé la préparation des réjouissances quelque dix-huit mois avant le début de la fête. Un travail de prospection s'est avéré nécessaire, auprès de gens disposés à fournir des sponsors. François Gilliéron exerce la profession d'agriculteur; il a spécifié dans ses offres aux entreprises les possibilités existantes pour atteindre un public formé de jeunes, dont les besoins sont particulièrement ciblés. Les publicitaires peuvent proposer par exemple un équipement sportif, qui est à même d'intéresser des compétiteurs devenus toujours plus exigeants parce que disposant davantage de moyens pécuniaires. Des présentations d'assurances, d'investissements destinés à de futurs indépendants, des rappels d'articles de consommation divers, etc. ont aussi leur place lors d'une manifestation telle que la Cantonale. Les habitants de Mézières et les autres participants à la fête, domiciliés pour la plupart dans des régions campagnardes, sont concernés encore par des messages évoquant le rôle du véhicule automobile, considéré comme un moyen de transport indispensable pour effectuer les tâches dévolues aux paysans. Toutefois, un phénomène d'urbanisation est apparu jusque dans les villages où la population était auparavant occupée par les seuls travaux agricoles. Aujourd'hui de nombreux citadins possèdent des domiciles situés dans les contrées rurales. En conséquence, les responsables de la FVJC ont adressé leurs suggestions à des annonceurs

susceptibles d'encourager le marché de la construction, «quelque peu en stagnation, mais appelé à de futurs développements». Des gens travaillant dans le secteur des services ont été également sollicités, les jeunes pouvant être amenés à assumer des fonctions de gestionnaires, voire d'administrateurs de sociétés au cours de leur carrière. Les supports publicitaires diffusent des arguments promotionnels qui corroborent les informations destinées aux personnes arrivant sur le marché du travail. Quant aux apports financiers découlant de la publicité, ils représentent les moyens nécessaires aux organisateurs pour offrir des festivités toujours plus originales et variées à ceux qui participent à la manifestation.

En utilisant les colonnes de *La Jeunesse vaudoise*, le rédacteur responsable cherchait à élargir l'audience de l'organe officiel de la FVJC: «Fédérés et amis! exigez notre journal dans les établissements que vous fréquentez et montrez-le à toutes vos connaissances», lit-on dans le numéro de juillet-août 1924. Peu après, le journal était mis gratuitement à disposition des tenanciers de cafés campagnards (*La Jeunesse vaudoise*, septembre 1924, n° 9). Quelques décennies plus tard, les jeunes occupés à la préparation d'une Cantonale à Mézières n'ont pas lésiné sur les moyens pour faire connaître, loin à la ronde, l'existence de la manifestation. Les entreprises prêtes à offrir un soutien ont obtenu notamment l'impression en leur faveur d'un «pavé» publicitaire sur des milliers de sets de tables rappelant la fête de la Fédération et distribués dans des établissements situés sur tout le territoire vaudois.

La Cantonale décidée dans le village de Mézières en 1993 a été programmée entre le 10 et le 25 juillet, avec de multiples animations qui, par leur nombre, ont dépassé de beaucoup ce que proposaient, par exemple, les dirigeants de la fête en 1921. Alors que les actuelles rencontres de giron sont généralement prévues en fin de semaine, depuis le mercredi jusqu'à la fin du dimanche, trois week-ends et de nombreuses soirées ont été mis à disposition des fédérés à Mézières, pour leurs joutes et sorties conviviales. On avait prévu des spectacles particulièrement imposants, répétés à quelques jours d'intervalle, tels qu'une «nuit brésilienne» et une «fête bavaroise». Quand bien même l'esprit de la grande rencontre cantonale demeure, marqué par l'amitié, les liesses ont pris une ampleur considérable grâce notamment à la venue de groupes étrangers qui attirent toujours plus de spectateurs.

CENT VINGT SECTIONS FÉDÉRÉES

Selon *La Jeunesse vaudoise* du 20 juillet 1920, on décomptait à cette époque soixante-cinq sociétés de jeunesses, affiliées à la Fédération, totalisant mille vingt-six membres. A Payerne en 1921, soixante drapeaux de différentes jeunesses avaient été dénombrés. Peu avant la fête de 1993, on attendait quelque cent vingt sections fédérées, sur un effectif total de cent cinquante-trois (il arrive que des sociétés de jeunesses dont beaucoup de membres se sont mariés, ou ont atteint la limite d'âge souvent fixée à trente ans, demandent une mise en congé provisoire en attendant l'arrivée de nouveaux adhérents). Actuellement, quatre mille jeunes gens et jeunes filles sont membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes.

UNE CANTONALE ET UN NOUVEAU PRÉSIDENT

La célébration de la Cantonale donne également lieu à du changement concernant la direction de la FVJC. Le président en charge profite de l'occasion pour laisser la place à un successeur afin de favoriser un renouvellement à la tête du mouvement. Hector Bron, né en 1898, devenu président cantonal depuis son élection en 1922 et demeuré à ce poste jusqu'en 1944, ne s'était donc décidé à passer la main que fort tard, à l'âge de 46 ans. Sensiblement plus jeune, Edouard Debétaz abandonna la fonction en janvier 1950, étant alors âgé de 33 ans, après six années de présidence. A la suite de Gilbert Vaney (1926-1992) nommé président central entre 1950 et 1959, Bernard Guex (né en 1934) avait accepté le poste dès janvier 1960 jusqu'en 1969. Enfin, François Vuffray (né en 1936) entra en fonction au début de 1970. Les nouvelles générations apprécient sans doute que des gens plus âgés cèdent la place à des successeurs suffisamment qualifiés pour assumer à leur tour des responsabilités.

Une pratique s'est instaurée depuis quelque vingt ans, qui consiste à prendre la Cantonale comme un point de repère pour le renouvellement des instances dirigeantes de la FVJC. Au cours de l'Assemblée générale des délégués, tenue au début de l'année qui suit immédiatement celle de la plus grande manifestation fédérée, les membres réunis dans la salle du Grand Conseil élisent leur nouveau président. Ainsi, Alain Thonney



Quelques présidents de la FVJC. De gauche à droite, assis, Edouard Debétaz, Gilbert Vaney, Bernard Guex. Debout, François Vuffray, Alain Thonney, Philippe Gauthey, Michel Perey (photo AIR).

(né en 1949) était élu en 1974, après la fête organisée à Puidoux en 1973. Philippe Gauthey (né en 1952) avait assumé la charge dès 1979, l'année suivant la rencontre fédérée mise sur pied à Method. En 1983, une Cantonale était accueillie par les habitants de La Chaux-sur-Cossonay, et on avançait dans la foulée le nom de Michel Perey (né en 1955). L'intéressé fut élu en 1984. Au moment où nous rédigeons ces lignes, le président actuel de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes se nomme Eric Loup; né en 1962, il a accepté sa nomination en 1989, après la fête qui réunissait, en 1988, les fédérés à Bretigny-sur-Morrens.

AUX CÔTÉS DE LA JEUNESSE MONTANTE

Souvent, on rencontre des anciens membres dans la salle, venus participer à l'assemblée des délégués, afin de congratuler le nouveau président et pour assister à la désignation du comité de la Fédération. En 1979, le conseiller d'Etat Edouard Debétaz, devenu également président d'honneur de la FVJC, tenait à «souhaiter au nouveau Bureau rajeuni une activité florissante, en prolongement direct de la voie tracée par les aînés, le Groupe des Anciens; celui-ci avait toujours plaisir à revenir en janvier, respirer la bouffée d'air frais insufflée par la Jeunesse montante de la FVJC» (*Procès-verbaux*, 28 janvier 1979).

Alors que la célébration de la Cantonale ponctue quelque peu, tous les cinq ans, les activités de la Fédération avec l'avènement de nouveaux dirigeants moins âgés, les membres de la FVJC considèrent sans doute, dans leur ensemble, que la jeunesse peut démontrer un état d'esprit. Celle-ci ne doit pas être ressentie uniquement comme une étape de la vie humaine. Le général Mac Arthur (1880-1964) n'a probablement pas été le seul à se réclamer de ce point de vue.

On comprend mieux dès lors l'existence du Groupe des Anciens, apparu en 1962, à la suite d'une initiative prise notamment par Gilbert Vaney. Le mariage ou simplement le temps qui passe amènent les membres à quitter leurs sociétés de jeunes villageoises, pour laisser, comme les présidents de la FVJC, la place aux nouveaux venus. Cependant, des liens d'amitié se sont créés, une ambiance propice a suscité des souvenirs que les fédérés se remémorent volontiers. Aussi, la fondation du Groupe des Anciens a-t-elle été jugée bienvenue. Les devanciers se retrouvent entre eux (notamment dans le fumoir du Grand Conseil, avant l'Assemblée générale des délégués) et apprécient d'autre part les rencontres avec leurs successeurs, auxquels des conseils peuvent être prodigués.

Le principe était déjà adopté en 1937 au bout du lac, par des gens autrefois actifs dans le cadre de la Fédération genevoise des sociétés de jeunes rive gauche Arve et Rhône. La Fête du Mât durait une soirée, rappelle Jacques Tagini dans ses souvenirs. Cette manifestation d'anciens précédait d'une semaine la fête organisée par les jeunes (cf. *Propos pour le cinquantenaire de la Fédération genevoise des jeunes*, Genève, 1957).

LE TUTOIEMENT DEVIENT LA RÈGLE

Dans le canton de Vaud, les aînés aiment se retrouver lors des fêtes de la FVJC. Certains encore acceptent de faire partie de commissions, et se chargent de tâches «permanentes ou temporaires». L'organisation du tir, du ski, du rallye, la rédaction du journal *La Jeunesse vaudoise*, la révision des statuts de la FVJC, la tenue des archives, ou la mise au point d'une fête cantonale requièrent souvent de l'expérience. Des gens ayant atteint un certain âge sont dès lors sollicités pour effectuer, avec d'autres membres plus jeunes, les travaux désignés ci-dessus. Parmi ces représentants de générations différentes, il arrive que des aînés désirent se retrouver au même niveau que leurs cadets. Quelquefois, des fédérés récemment admis ont été un peu intimidés quand, par exemple, «l'ancien» Gilbert Vaney leur a demandé de le tutoyer.

LA SIXIÈME GRANDE FORMATION

Parfois, certains comparent d'autres mouvements avec ce grand rassemblement de jeunes gens et jeunes filles, qui participent, en tant que membres des sociétés villageoises ou à titre individuel, à la fête cantonale de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Dans le canton de Vaud, on désigne en général cinq grandes formations, où des personnes se retrouvent afin de cultiver leurs goûts communs. Des hommes et des femmes s'entraînent par exemple dans les sections de la Société fédérale de gymnastique; d'autres préfèrent rejoindre les musiciens des fanfares, réunis dans la Société cantonale des musiques vaudoises, prennent part encore aux abbayes, deviennent membres d'associations de tireurs au sein de la Société vaudoise des carabiniers, ou collaborent aux travaux de la Société cantonale des chanteurs vaudois. De telles réunions offrent des divertissements à ceux qui désirent occuper leurs loisirs en compagnie d'autres personnes ayant des affinités semblables.

Les fédérés ont noué au cours de leur histoire des contacts positifs avec les adeptes des sociétés de gymnastique. En reprenant d'autres activités, connues dans les rassemblements cités plus haut, qui sont offertes en plus des prestations fournies uniquement dans le cadre de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, les responsables successifs de la FVJC ont amené leur mouvement à devenir ce que l'on pourrait peut-être nommer la «sixième grande formation» du canton.

La FVJC à l'image d'une société rurale en mutation

Réunissant des jeunes en invoquant les principes «Patrie, Travail, Amitié, Progrès», la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes est devenue un mouvement dont l'évolution s'est faite parallèlement aux changements survenus dans la société rurale vaudoise. Ce rassemblement de jeunesses permet de faire des observations sur les gens qui l'ont composé depuis 1919 jusqu'à nos jours. On a pu constater l'exercice de nouvelles professions, des mentalités qui se modifient, un progrès technique permettant d'envisager différemment l'avenir de l'agriculture. Dans cette optique, nous semble-t-il, l'étude de la FVJC permet de discerner les attitudes adoptées, peu à peu, par la population campagnarde.

DES LIENS D'AMITIÉ

Devant la montée des périls et les difficultés économiques qui précédaient la Seconde Guerre mondiale, les fédérés montrèrent leur attachement aux institutions du pays, garantes selon eux du progrès et de la prospérité (cf. chapitre *Une jeunesse favorable aux institutions du pays*). Après la fin du conflit, on put assister à une urbanisation croissante dans les campagnes et les travailleurs de la terre devenaient rares. Cette situation ne remettait pas en cause l'existence même de la Fédération. Toutefois, aux exhortations à propos de la «patrie», du «travail» et du «progrès» a succédé une recherche toujours plus grande de l'amitié. Il s'agit de la principale notion, inscrite en 1921 sur le drapeau de la FVJC, qui, aujourd'hui, subsiste vraiment dans l'esprit des fédérés. En 1978, le président Alain Thonney prononçait un discours en ces termes, lors de l'assemblée générale annuelle des délégués de la Fédération: «La devise de 1921, *Patrie, Travail, Amitié, Progrès* a évolué au fil des ans, pour se cristalliser aujourd'hui sur l'amitié» (cf. *Procès-verbaux de la FVJC*, 22 janvier 1978).

DE L'EXODE RURAL AU CONTINGENTEMENT

Lors de la création de leur Fédération, les jeunes paysans redoutaient les organisations ouvrières, particulièrement actives à la suite de la grève générale, en 1918 (cf. chapitre *Une jeunesse favorable aux institu-*

tions du pays). En tant que président de la FVJC, Hector Bron avait noué des contacts avec des associations patriotiques; cette attitude était compréhensible devant la montée des périls précédant la Seconde Guerre mondiale.

Au cours des années, les prises de position des fédérés devinrent moins homogènes, et si les traditions étaient maintenues (respect de la bannière, hymne vaudois chanté en chœur, etc.), des membres individuels ou venus des sociétés de jeunesses pouvaient facilement s'intégrer, sans pour autant professer des opinions conservatrices. Ainsi Raymond Durussel (né en 1948) de Ballaigues, un député qui a siégé au Grand Conseil dans les rangs du parti socialiste, appréciait l'ambiance basée sur l'amitié, lorsqu'il participait, pendant les années septante, aux épreuves sportives offertes dans le cadre des girons. En outre, ce membre individuel fédéré profitait de l'organisation de ces fêtes villageoises pour découvrir les nombreuses localités de son canton.

Dans un livre intitulé *Paysans aujourd'hui en Suisse* (Lausanne, Payot, Vie Art Cité, 1978), Claude Quartier rappelle l'attitude de ce jeune agriculteur vaudois qui déplorait, en 1973, la disparition de la cavalerie dans l'armée. «En retirant le cheval de l'écurie, on libèrera une place de plus pour une vache, d'où une augmentation de la surproduction laitière» (...) «Qui ira mater les gauchistes à Lausanne et Genève si la cavalerie n'existe plus?» (page 175). Ces exemples de propos extrêmes illustrent les réticences qu'ont eues quelques paysans devant les changements intervenus dans la société. Lors des premières années de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, les membres redoutaient l'exode rural; aujourd'hui les travailleurs de la terre sont confrontés à des problèmes de contingentements. Les anciens avaient connu les troubles qui s'étaient produits dans le pays à la fin de la Première Guerre mondiale. On pouvait constater, à propos de certains jeunes gens issus de familles travaillant dans le secteur primaire, l'existence de préjugés tenaces. Des prises de position particulièrement — voire exagérément — conservatrices étaient discernables quand les intéressés exprimaient leurs points de vue.

DES PROFESSIONS VARIÉES

Les temps ont changé avec l'abandon progressif du secteur primaire par une population vaudoise active qui s'est adonnée davantage aux travaux offerts dans le secondaire ou les services.

En 1920, après sa réception en qualité de membre d'honneur de la FVJC, le conseiller fédéral Ernest Chuard remerciait Hector Bron, en spécifiant que l'existence du mouvement campagnard était alors «plus nécessaire que jamais». Le vœu du magistrat vaudois, suggérant une entente entre les paysans et les citadins, a, semble-t-il, été pleinement réalisé. Parmi les membres des sociétés de jeunesses autrefois essentiellement paysannes se trouvent, de nos jours, des étudiants qui fréquentent des cours dispensés en ville. D'autres jeunes villageois entreprennent des apprentissages dans les secteurs secondaire et tertiaire et fraternisent volontiers avec leurs camarades occupés aux travaux agricoles. Les derniers nommés doivent souvent entreprendre une formation plus poussée que celle de leurs prédécesseurs. Dès lors, les rencontres entre jeunes paysans et «cols blancs» deviennent moins rares qu'autrefois.

Selon une statistique établie par Denis Groux (né en 1970), sur la base d'un questionnaire envoyé aux membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, il ressort qu'une majorité de jeunes est occupée dans le secteur secondaire. En effet, un échantillon représentatif de 1734 personnes montre l'existence de 841 ouvriers, mécaniciens, électriciens, etc. Trois cent cinquante-cinq agriculteurs, viticulteurs, forestiers s'ajoutent à cette liste de jeunes gens considérés selon leur profession. Enfin, 213 étudiants (suivant les cours de l'université, fréquentant les écoles techniques supérieures, choisissant une formation pour futurs instituteurs) ont été décomptés, parmi 538 travailleurs situés dans les services (employés de commerce ou de bureau, enseignants, etc.).

Des liens de compréhension réciproque peuvent se tisser facilement entre gens qui se retrouvent pour leurs loisirs dans un univers où les rencontres entre jeunes rejoignent les traditions ancestrales (certaines sociétés de jeunesse sont très anciennes. Celle de Colombier par exemple, dont la date exacte de fondation n'est pas connue, existait déjà au XVII^e siècle. Plusieurs autres de ces rassemblements villageois sont apparus au XVIII^e, ou encore au XIX^e siècle).

DES ÉPREUVES INTELLECTUELLES

En 1920 déjà, le conseiller d'Etat Ferdinand Porchet, devenu bientôt membre d'honneur de la Fédération, encourageait les campagnards à participer à des «cours d'instruction postsecondaires» (cf. *Première assemblée générale des délégués des jeunes fédérées*, Lausanne, le 28 février 1920).

Avec l'aide du champion du monde de lutte Armand Cherpillod, les responsables de la FVJC avaient réussi à motiver sainement les jeunes en leur offrant des concours sportifs qui les aidaient dans le développement de leur personnalité. Quoique jugé bénéfique, un tel programme d'éducation nécessitait pourtant des compléments qu'il fallait apporter en utilisant d'autres disciplines. Dès lors, au cours des années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, des épreuves intellectuelles furent proposées aux fédérés. «Ces occupations nouvelles compléteront de

Epreuves intellectuelles au cours des années cinquante (document commission de propagande FVJC).



façon heureuse l'activité de la FVJC. Une place sera ainsi faite à côté des muscles et du corps (...) à la tête et à l'esprit» (cf. *Procès-verbaux des assemblées des délégués des jeunes vaudoises*, 26 janvier 1947).

En parcourant les livres des procès-verbaux des giron, on comprend la raison pour laquelle certains dirigeants de la Fédération avaient suggéré ces innovations visant à perfectionner les connaissances théoriques des membres. Lorsqu'ils assumaient un rôle de secrétaire, les préposés chargés de rédiger les comptes rendus des assemblées avaient, semble-t-il, quelque peine à manier l'orthographe. Grâce à l'appui de gens qualifiés, les jeunes agriculteurs obtenaient des conseils bénéfiques qui complétaient leur acquis scolaire.

L'ingénieur Robert Bourgeois (que nous avons déjà cité dans le chapitre consacré aux giron) et le journaliste Jean Nicollier (1894-1968), faisaient partie d'un jury, désigné afin d'examiner les travaux des fédérés. Ceux-ci avaient l'occasion de s'exercer avec des compositions de rédaction, et pouvaient répondre à des questions portant sur la culture générale, l'histoire, le droit, l'économie agricole.

Jean Nicollier est notamment auteur d'un ouvrage intitulé *Dans le parc aux huitres, le français tel qu'on le massacre* (Lausanne, F. Roth, 1939). Le journaliste reconnaît l'existence de «provincialismes charmants» découverts par exemple dans l'œuvre du Genevois Philippe Monnier (1864-1911). En revanche, selon Jean Nicollier, des abus ont été commis lors de l'utilisation des néologismes. L'auteur relève encore la présence de «candeurs», «naïvetés», «pataquès», qualifie de «martyre» la syntaxe de son temps, souligne les dangers de l'anglicisation et des germanismes. Des allusions sont faites à l'enseignement, dont la qualité doit être rehaussée pour permettre la propagation d'un français correct. Jean



Le journaliste Jean Nicollier (photo de Jongh, propriété Musée de l'Elysée).

Nicollier, qui n'aime pas Céline, exhorte les adultes à lire certains auteurs classiques. Le journaliste intéressé à la pureté du langage avait probablement trouvé du plaisir en dispensant ses conseils aux campagnards, lors des épreuves intellectuelles organisées par les responsables de la FVJC.

DES PAYSANS ÉCRIVAINS

Dans l'exercice d'une carrière professionnelle, savoir maîtriser la langue écrite est appréciable. Toutefois, quelques campagnards n'ont pas eu besoin de beaucoup d'encouragements pour exceller dans le domaine. Un peu à la manière d'Urbain Olivier (1810-1888) écrivain villageois témoin de son temps, d'autres auteurs originaires de régions rurales, membres en outre de la FVJC, ont également présenté des messages intéressants. On pense par exemple à Albert-Louis Chappuis (né en 1926) qui faisait partie, au cours des années cinquante, de la Société de jeunesse de Vuillens. Les lecteurs de *La Jeunesse vaudoise* avaient déjà pu découvrir quelques articles d'un paysan devenu écrivain, qui était par ailleurs leur camarade fédéré. En publiant ses livres, le jeune auteur s'était approché de quelques personnalités. L'historien Henri Perrochon (1899-1988) avait accepté de préfacer la première œuvre d'Albert-Louis Chappuis, un recueil de nouvelles (Oron-la-Ville, Impr. P. Campiche, 1954), sans doute parce que ces textes fleuraient la campagne vaudoise. *La moisson sans grain* (1956) et *Les labours d'espérance* (1959) contiennent des dessins du célèbre artiste Hans Erni (né en 1909). Une autre œuvre d'Albert-Louis Chappuis, *Quand la grêle et le vent* (1960), est illustrée avec des croquis de Géa Augsbourg (alias Georges Augsburger, 1902-1974). Le succès arrivant, l'auteur de Vuillens fut amené à faire traduire plusieurs de ses livres en allemand. Depuis 1955 jusqu'à aujourd'hui, exerçant en plus la profession d'éditeur, Albert-Louis Chappuis a dirigé une entreprise nommée Mon Village, dans laquelle il publie ses propres textes et ceux d'autres écrivains du terroir.

UN AUTEUR DE PIÈCES DE THÉÂTRE

Dans le domaine de l'écriture, on ne saurait oublier le nom et la personnalité d'Albert Verly (1905-1966). Habitant Corcelles-sur-Chavornay, ce campagnard devint rapidement le rédacteur responsable de *La Jeunesse vaudoise*. Alors qu'il suivait les cours de l'Ecole cantonale rurale de Marcellin-sur-Morges, le jeune homme se signala à son entourage en présentant une pièce composée en vers sous le titre *Marcelin! Marcelin!* Pour *Quand tu noues tes mains* (Lausanne, Vaney-Burnier, 1930), son premier recueil de poèmes, Albert Verly eut droit à cette critique dithyrambique: «Nos campagnes, qui ont conservé leurs sources vives, fourmillent de jeunes talents qui ne demandent qu'à s'épanouir, de jeunes forces qui ne cherchent que l'occasion de se manifester. Albert Verly en est un vivant exemple. Ce jeune qui vient tout droit de ses champs est poussé par un feu intérieur qui le dévore. Personne ne le connaissait jusqu'à ces dernières années. Puis brusquement, les vers qu'il a donnés à *La Jeunesse vaudoise* dont il assume la rédaction, à *Lausanne-Soir*, pour l'*Anthologie des sonnettes contemporaines* (...) l'ont mis au premier rang des jeunes qui se distinguent» (repris dans *La Jeunesse vaudoise*, mars 1930, n° 3).

Albert Verly allait trouver sa véritable voie en écrivant des pièces de théâtre. On peut citer parmi ses œuvres *Voltige*, comédie en un acte dans laquelle ressort la passion de l'auteur pour les chevaux, *Mon Portugais*, qui comprend trois actes écrits en collaboration avec le journaliste André Marcel, *Whisky*, pièce en un acte. *Chewing-gum*, *On demande un voleur*, *Méli-Mélo*, *La part du feu* sont quelques autres œuvres connues notamment par les équipes d'amateurs qui les ont utilisées pour leurs représentations dans les villages. L'écrivain dirigea d'autre part le périodique intitulé *Le Mois théâtral*, qui était édité à Genève. Douze fois par an, les lecteurs de cette publication pouvaient lire une nouveauté, sélectionnée par Albert Verly parmi les quelque six cents manuscrits qui lui étaient soumis chaque année. L'écrivain Samuel Chevallier (1906-1969), animateur pour sa part de l'émission radiophonique *Le quart d'heure vaudois*, avait apprécié les qualités de création, d'organisation et d'initiative de l'agriculteur versé dans l'art du spectacle: «Verly, lui, est un homme de théâtre, il voit théâtre, il pense théâtre et si dans sa conversation il a besoin de quelque comparaison, c'est en scène qu'instinctivement il va la chercher (...)

Donnez-lui deux personnages et un sujet et cela va tout seul. Et puis, quand je dis *Donnez-lui*, c'est manière de parler: il se chargera bien de les trouver tout seul!»

Le paysan de Corcelles-sur-Chavornay montrait également des compétences dans l'adaptation des pièces étrangères. *L'heure éblouissante* d'Anna Bonacci, œuvre remaniée pour la scène française par Albert Verly, fut jouée quelque 700 fois au Théâtre Antoine à Paris. Des actrices célèbres, Jeanne Moreau et Suzanne Flon, tenaient les rôles principaux. De son côté, le célèbre dramaturge Jean Anouilh (1910-1987) avait parlé à ses proches de la sympathie qu'il ressentait pour Albert Verly, celui-ci «étant un homme issu d'un sol terrien, et non un monsieur en représentation» (cf. article d'André Marcel, *Nouvelle Revue de Lausanne*, 5 novembre 1966).

Pourtant, la décision, prise par l'éditeur, de supprimer *Le Mois théâtral* à la suite d'un désintérêt progressif des lecteurs, fut très mal supportée par le paysan auteur d'innombrables pièces en un ou trois actes, sketches, revues, adaptations, etc. Déçu, considérant ce qui lui arrivait comme «une disgrâce personnelle», il renonça à lutter et choisit de regagner son terroir. Quelques paysans de Corcelles-sur-Chavornay se souviennent avoir vu Albert Verly, vers la fin de sa vie, qui rêvait mélancoliquement dans la nature.

Certains regrettaient, autant que l'intéressé, cet épilogue dans la carrière du paysan-écrivain. «Si l'on veut caractériser le théâtre de Verly, un mot s'impose, boulevardier. Et ses boulevards sont innombrables: y a-t-il un village vaudois qui n'ait, une fois ou l'autre, joué un acte de Verly à l'occasion d'une soirée locale?» notait un chroniqueur (*La Suisse*, jeudi 7 avril 1949).

SOIRÉES THÉÂTRALES ET LITTÉRATURE

Celui qui avait publié ses premiers textes dans *La Jeunesse vaudoise* continuait à se rendre utile aux membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Lors des journées intellectuelles en effet, les pièces d'Albert Verly étaient interprétées par les sociétés de jeunesses. En outre, à l'occasion d'une assemblée générale des délégués, l'auteur de Corcelles-sur-Chavornay avait encouragé les jeunes à apporter leur soutien à la Fondation Charles Ferdinand Ramuz. L'ancien de la FVJC

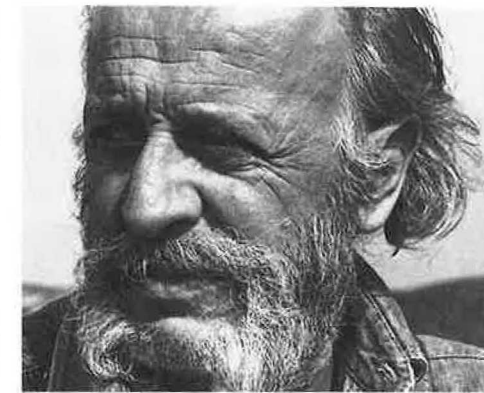
cherchait sans doute à susciter un intérêt littéraire chez des campagnards souvent portés plus volontiers sur les plaisirs de la fête. En suivant le conseil et en lisant Ramuz, les membres de la Fédération pouvaient apprécier une des œuvres poétiques les plus marquantes de leur pays. Albert Verly devait disparaître peu de temps après avoir communiqué sa proposition.

Un autre homme de théâtre s'était encore intéressé aux activités intellectuelles des campagnards.

Charles Apothéloz (1922-1982) faisait ses recommandations aux sociétés de jeunesses quand elles s'entraînaient avant leurs représentations. Nous lisons, dans l'*Encyclopédie du Pays de Vaud* (vol. 10, p. 82), que «le metteur en scène Charles Apothéloz est de ceux qui ont tenté de ranimer le théâtre d'amateurs et d'en élever le niveau, particulièrement à la campagne». Afin de rendre toutefois les exercices sur scène accessibles au plus grand nombre, il fallait, selon le fondateur du Théâtre des Faux-Nez, exclure des répertoires les pièces qui se voulaient moralisantes et lassaient de ce fait le spectateur; les acteurs devaient éviter de porter un maquillage exagéré et abandonner les productions qui exigeaient l'expérience de comédiens professionnels (cf. *La Jeunesse vaudoise*, février 1960, n° 2).

Lui-même auteur de pièces de théâtre, le journaliste Jean Nicollier fonctionnait quelquefois comme président du jury qui était chargé d'assister aux représentations. Il s'agissait de déterminer les meilleurs compétiteurs qui se présentaient en équipe ou individuellement. Dans le dernier cas, un concurrent seul en lice pouvait se faire donner la réplique.

Sur la base des préceptes de Charles Apothéloz, les membres des sociétés de jeunesses ont utilisé des œuvres de nombreux auteurs. Outre Albert Verly, André Marcel, Géo Blanc, etc., le membre actif de la FVJC Martin Mathys (1925-1992) offrait lui aussi ses travaux aux amateurs. Sous le pseudonyme de Marengo, le fédéré avait écrit par exem-



Charles Apothéloz (photo Eric Guignard, Confrérie des Vignerons).



Martin Mathys (photo Pierre-Alain Pingoud).



Concours théâtral à Cuarnens (document commission de propagande FVJC).

ple une comédie en un acte, intitulée *Parlez-moi d'amour*. La pièce était interprétée par la compagnie «Michel-Villard», une troupe composée d'amis de Martin Mathys.

Ces concours sur les planches amenaient les jeunes gens à se familiariser avec certaines œuvres qui font partie de la littérature populaire vaudoise. Avec les années, de tels exercices ont été quelque peu délaissés, les membres de la FVJC se consacrant à beaucoup d'autres activités. Cependant, si l'on se réfère à la statistique établie par le comité des archives, dix sociétés de jeunesses fédérées participaient encore à des soirées théâtrales en 1992. Dans la perspective du septante-cinquième anniversaire de la Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes, le théâtre amateur sera peut-être à nouveau mis en valeur.



Une voiture appréciée à la campagne (document commission de propagande FVJC).

DU THÉÂTRE AU RALLYE AUTOMOBILE

Devenu plus tard syndic de Cugy, Martin Mathys était très lié au président de la FVJC Gilbert Vaney. Cette amitié facilita sans doute la mise sur pellicule de quelques activités fédérées. Martin Mathys faisait en effet partie d'une équipe d'amateurs dénommée «JOAL film» (Jeunes opérateurs et artistes lausannois du film). La fête cantonale de la Fédération à Froideville en 1958, un camp de ski à Bretaye, des scènes d'un rallye automobile de la FVJC ont été tournés dans un documentaire signé Martin Mathys et Jean-Pierre Duveluz, avec la collaboration de Gilbert Bonzon.

Le premier rallye s'était déroulé en 1956, une année pendant laquelle la motorisation commençait à se développer dans toutes les couches de la population. Le film déjà évoqué montre des anciennes voitures

res que l'on regarde avec nostalgie. Les fédérés possédaient par exemple des VW Coccinelles, ces véhicules que beaucoup de personnes, même les plus modestes, pouvaient espérer acquérir à l'époque. L'engin en question, dont les premiers modèles étaient munis d'une vitre partagée en deux à l'arrière, donnait particulièrement satisfaction dans la campagne eu égard à son entretien facile. Les conducteurs utilisaient volontiers cette petite automobile en montagne étant donné le refroidissement à air de son moteur (signalons en passant l'ouvrage de Saint-Loup, alias Marc Augier, intitulé *Dix millions de Coccinelles*, Paris, Presses de la Cité, 1968). Le documentaire de Martin Mathys et Jean-Pierre Duveluz permet de reconnaître encore la Peugeot 403, un véhicule aujourd'hui bien connu des adeptes du petit écran. Devant la télévision, ils découvrent un exemplaire de cette auto piloté par le fameux inspecteur Columbo, alias Peter Falk. Au cours des années cinquante, la 403 était une voiture principalement destinée à la famille.

L'introduction du rallye a permis d'offrir d'autres exercices, sous forme de questionnaires remis aux jeunes gens pendant la route, qui remplaçaient les anciennes épreuves intellectuelles. Martin Mathys a œuvré pendant longtemps à la tête de la commission chargée de l'organisation. Parce qu'il était désigné pour la même fonction, on peut encore citer André Perey (né en 1931) une personnalité plus tard très active dans le domaine politique (André Perey est devenu président du Grand Conseil en 1982 et a siégé au Conseil national durant plusieurs législatures). En 1992, Philippe Gurtner (né en 1967), de Montricher, assumait la préparation du rallye.

Les jeunes qui prenaient part aux premières randonnées avaient disposé, bien en évidence, d'énormes numéros sur les portières des voitures. Rétrospectivement, on s'aperçoit aujourd'hui que la formule a permis de mettre au point des sorties instructives et récréatives. Les participants ont découvert de cette façon des sites qui leur étaient peu familiers auparavant.

Contemporaine de l'introduction du rallye FVJC, la motorisation généralisée a eu d'autre part une incidence sur le comportement des jeunes gens. Ceux-ci n'hésitent plus à se déplacer afin de participer aux fêtes même quand elles sont organisées dans des villages éloignés de leur domicile. Ces facilités nouvelles de transport expliquent sans doute la très forte participation de la jeunesse lors des réjouissances campagnardes.



Le jury suivait l'épreuve en auto (document commission de propagande FVJC).



André Perey, organisateur du rallye.

FÊTES ET MAINTIEN DE LA TRADITION

En lisant le journal officiel du mouvement, *La Jeunesse vaudoise*, on trouve plusieurs évocations et réflexions sur les changements qui surviennent dans les contrées paysannes. Pour sa part, Jean-Pierre Duchosal, président de la Fédération genevoise des sociétés de jeunes rive gauche Arve et Rhône, regrettait une perte parallèle du sens de la tradition. «Les vogues ont perdu en charme, en gaieté même; c'est une chose qu'il faut reconnaître franchement» (...) «Fêtes de nos villages genevois, ne disparaissent pas! Avec vous s'en irait la tradition et bientôt devant le verre de vin clair, il n'y aurait plus de souvenirs à évoquer, plus de rires joyeux, plus que monotonie et ennui» (*La Jeunesse vaudoise*, août 1929, n° 8). A l'appui de ses propos, Jean-Pierre Duchosal évoquait des écrivains genevois qui avaient montré de l'intérêt pour la campagne de leur canton. Philippe Monnier (1864-1911) a laissé quelques ouvrages dans lesquels il exprime son attachement à ses racines. Citons *Mon village* (Genève, A. Jullien, 1909). Georges Verdène (alias Edouard Sidler, 1879-1948) rappelle dans *Symphonies rustiques* (Lausanne, Payot, 1912) la présence de la vogue à Cartigny, célèbre au début du siècle. Vers la même époque, la seconde réjouissance de l'année était prévue à Avully, pour le bal de la jeunesse. «C'est une sorte de tenue solennelle, une tenue matrimoniale. Les gars du Mandement, de Cartigny, de Chancy et d'ailleurs accourent. On ébauche des projets; on échange des serments entre une valse et un quadrille. On s'épouse quelquefois tout de suite; généralement, on attend les délais légaux.»

L'œuvre de Ramuz donne une allusion comparable. Dans *Vie de Samuel Belet* (1913), l'auteur parle de son personnage qui apprend le mariage de la fille dont il était épris. «C'est à la fête de la jeunesse que ça s'est décidé... Il y aura deux ans cet automne... Qu'est-ce qui te prend, tu t'en vas déjà?...» L'amitié pendant les fêtes peut favoriser les contacts conduisant à des mariages.

Concernant la région qui entoure la Cité de Calvin, on signalera que les vogues existent encore à notre époque, les villages profitant de cette occasion pour célébrer notamment le retour des beaux jours (cf. *La Suisse*, lundi 4 mai 1992). Sur la terre vaudoise, les manifestations organisées dans le cadre de la FVJC continuent à attirer, comme par le passé, une foule importante.

De tout temps, les sociétés de jeunesses vaudoises ont participé à des fêtes populaires. Aujourd'hui, malgré l'exercice de professions variées chez les campagnards et la diminution du nombre des paysans dans les régions rurales, les jeunes perpétuent les manifestations selon le même esprit que celui de leurs devanciers. Les mutations dans la société rurale ont certes conditionné l'évolution de la Fédération vaudoise des jeunes campagnards. Toutefois, l'attachement au principe de l'amitié, qui était déjà inscrit sur la bannière de la FVJC en 1921, a permis de maintenir les traditions sur le territoire du canton de Vaud.

La femme fédérée, une compagne et une sportive

Parfois reléguées en marge des activités fédérées, les jeunes filles sont néanmoins parvenues à affirmer leur présence dans la vie de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. En 1992, les femmes assumaient des responsabilités, notamment pour l'organisation des fêtes, au sein des comités de giron ou encore parmi les membres des commissions temporaires ou permanentes (cf. chapitre *Du travail de la glèbe à la fête cantonale*). Lors de l'assemblée générale annuelle des délégués tenue en janvier dans la salle du Grand Conseil, on a entendu quelquefois des voix féminines exprimer leurs points de vue. Par exemple, la responsabilité rédactionnelle de *La Jeunesse vaudoise*, l'organe officiel du mouvement, incombe à Lise Chanson, une fédérée née en 1968.



Des femmes, membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, en 1992. De gauche à droite, Lise Chanson, présidente de la commission du journal, Corinne Zoell, secrétaire pour le Giron du Centre, Carine Reymond, membre du comité du Giron du Pied-du-Jura, Laure Reymond, présidente de la commission de révision des statuts.

L'élément féminin a pris de l'importance au cours des années et les instances dirigeantes de la Fédération ont cherché à susciter, dès le début, la participation des jeunes filles.

Dans les premiers statuts de la FVJC, on lit en effet que «la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes a pour but de grouper et coordonner les jeunes forces agricoles en unissant les sociétés de jeunes vaudoises, tant masculines que féminines» (cf. *Statuts*, Morges, Impr. Ed. Lavanchy, 1919).

UN RÔLE DE COMPAGNE

En 1873 à Vulliens, les membres masculins de la Société de jeunesse (fondée en 1861) parlaient de la femme et du respect qui lui était dû en la considérant uniquement en tant qu'épouse ou future mère. On apprend que «Tout sociétaire contre lequel une déclaration de grossesse aura été déposée sera forclo de ses droits dans ladite société.» En outre, l'importance du mariage était mise en évidence. «Tout sociétaire [...] chargé d'aller quêter chez une fille lors de son mariage devra aussi le jour de ses noces tirer quelques coups de mortier à midi, si la noce a lieu au village, à défaut de quoi il sera passible d'une amende d'un franc» (cité dans *La Jeunesse vaudoise*, n° 2, juin 1984).

Au début du XX^e siècle, le conseiller d'Etat Ferdinand Porchet, qui s'était déjà intéressé à la formation des jeunes paysans, apportait aussi des conseils à leurs compagnes. Il recommandait en particulier aux jeunes filles un *Agenda ménager romand* (cf. *La Jeunesse vaudoise*, 20 janvier 1921, n° 9). Toutefois, les fédérés ne cherchaient pas à confiner la femme dans l'unique travail au foyer. Aussi, peut-on lire des appels dans l'organe officiel de la FVJC, encourageant les dames à participer aux fêtes de la Fédération: «A elles de nous suggérer ce qui peut les intéresser en fait de concours! chant, gymnastique... ou tir? Les jeunes de tous les pays secouent les vieux préjugés; nos jeunes campagnardes ne doivent pas rester en arrière» (20 décembre 1920).

Les filles ont mis du temps avant d'affirmer leur identité. Elles prenaient part aux chants lors des premières rencontres fédérées ou se contentaient de collaborer, avant les fêtes, à la décoration des cantines et des maisons du village.



La levée des danses, une pratique appréciée par les jeunes gens et jeunes filles attachés à la tradition (photo Nicolas Bach, Carrouge).

DEMOISELLES ÉLÉGAMMENT VÊTUES

Les fonctions des jeunes filles dans les sociétés de jeunesse se confondent parfois avec les activités des demoiselles qui œuvrent à l'occasion des abbayes (fêtes de tir). Pendant celles-ci, les filles revêtent leurs plus beaux atours afin de participer avec les garçons à la «levée des danses». Il s'agit d'une coutume qui remonte à l'époque de l'occupation du Pays de Vaud par les Bernois. Les jeunes gens et jeunes filles qui avaient fait vœu de mariage ouvraient la danse (cf. *La Jeunesse vaudoise*, n° 1, juin 1992).

Les autorités bernoises considéraient la pratique de la danse comme une attitude scandaleuse, au même titre probablement que la gourmandise, l'adultère, l'ivrognerie, la paillardise, le maquereillage, les jeux, les vêtements «sommptueux ou déshonnêtes» (cf. l'ouvrage de Jacques Burdet, *La danse populaire dans le Pays de Vaud sous le régime bernois*, Bâle, G. Krebs, 1958). Une interdiction générale de participer à des bals avait été imposée par les Bernois à leurs sujets vaudois. Les sanctions étaient sévères et pouvaient mener les contrevenants à payer des amendes, subir des brimades voire croupir au cachot. Toutefois, Leurs Excellences, en exigeant alors une tenue vestimentaire correcte, accordaient des dérogations en cas «d'honnêtes danses, le jour des noces». Les jeunes qui vivent à l'époque actuelle approuvent le port des beaux habits quand ils prennent part à une levée des danses.

Les garçons et les filles arrivent sur scène précédés d'un portedrapeau et des demoiselles d'honneur. Pour la Jeunesse de Carrouge, lit-on dans *La Jeunesse vaudoise*, cette ouverture du bal a lieu lors de chaque abbaye trisannuelle. Les générations successives ont perpétué la tradition pendant plus d'un siècle jusqu'à nos jours.



Demoiselles d'honneur en 1947, à Puidoux (propriété Jean-Louis Chaubert, Puidoux).

Les jeunes gens et leurs demoiselles ont maintenu la coutume principalement dans le Jorat ainsi qu'aux alentours de Payerne. Le 10 juillet 1992, les membres de la Société de jeunesse de Carrouge invitèrent leurs camarades de la FVJC domiciliés dans d'autres régions à participer à une soirée, pendant laquelle des couples endimanchés tournoyaient en imitant leurs aïeux.

Sur des photos anciennes prises avant la Seconde Guerre mondiale, on aperçoit des dames entourant Albert Jaton, Hector Bron et Armand Cherpillod. Elles avaient mis des robes pareilles à celles que portent les demoiselles d'honneur actuellement. Lors des abbayes, les jeunes filles élégamment vêtues sont sollicitées pour féliciter les vainqueurs des épreuves de tir. «Une fête de tir vaudoise ne se conçoit pas sans demoiselles d'honneur. En général, c'est la Jeunesse qui recrute celles-ci, dont

le rôle en principe se limite à donner au roi sa couronne de laurier lors de la proclamation des résultats, à échanger avec lui un baiser, éventuellement à boire à la même coupe que lui» (cf. Jean-Jacques Fiechter, *Les abbayes vaudoises*, Yens, Cabédita, 1991).

La coutume a été reprise par les membres de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Lors de la proclamation du palmarès après les joutes sportives de la FVJC, il arrive fréquemment que des jeunes filles soient chargées de remettre leurs récompenses aux vainqueurs. De nos jours cependant, les demoiselles désignées ne sont plus toujours habillées comme autrefois, avec les longues robes blanches qui étaient alors la règle. Quoique plus sobre, la tenue reste appropriée à une cérémonie officielle.

DES SOCIÉTÉS DE JEUNESSES MIXTES

Les femmes de la Fédération ont pris une importance accrue à mesure que le principe de la mixité était adopté dans les sociétés de jeunesses. En se basant sur la statistique établie par la commission des archives de la FVJC, on s'aperçoit que l'admission des demoiselles n'a été que progressivement approuvée chez les jeunes villageois. La présence de femmes, plutôt exceptionnelle au siècle précédent, a tendu à se généraliser par la suite.

A Suchy, la participation des dames a été approuvée dès 1846. On décompte encore onze rassemblements de jeunesses, actuellement affiliés à la FVJC, dans lesquels les garçons ont accepté les filles depuis le XIX^e siècle. De 1900 à 1950, l'accès des dames était pour la première fois admis dans trois autres sociétés villageoises seulement. Entre 1951 et 1975, douze groupements de jeunes ruraux acceptaient à leur tour le principe d'une représentation féminine. Depuis 1976 jusqu'en 1992, des filles étaient finalement intégrées dans quarante-cinq sociétés de jeunesses.

Les dernières années considérées ont donc été nettement plus favorables que les autres pour la venue des filles dans les rassemblements de jeunes campagnards. Le phénomène s'explique peut-être par une évolution des mentalités, concomitante avec l'avènement de la femme dans de nombreux milieux à la fin du XX^e siècle. Pourtant, quand bien même la proportion des sociétés mixtes s'élève aujourd'hui à quelque

82 %, les femmes ne prennent que peu souvent l'ascendant sur les hommes, dans les groupements de jeunes villageois. Un échantillon, portant sur nonante et une sociétés de jeunesses réparties dans les quatre giron de la Fédération, met en évidence une participation moindre des filles par rapport à celle des garçons. En 1992, une seule demoiselle faisait partie de la section de Vers-chez-les-Blanc où étaient inscrits treize jeunes gens; à Froideville, on rencontrait quatre femmes et treize hommes, etc.

On peut quand même signaler l'existence, pendant les débuts de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, d'une société dans laquelle les deux sexes étaient également représentés. En date du 20 décembre 1920, le rédacteur de *La Jeunesse vaudoise* annonçait l'entrée de la société de Prilly au sein de la FVJC. Dix-neuf fédérés et dix-neuf fédérées avaient demandé leur admission. Une situation similaire est observable de nos jours avec la section regroupant Montpreveyres et Les Cullayes, où l'on décompte sept personnes de sexe masculin et sept autres de sexe féminin.

Le maintien d'une tradition ancienne a plutôt mené à une continuité des prérogatives masculines jusqu'à aujourd'hui, par exemple au Pays-d'Enhaut, dans les localités de Château-d'Œx, Rossinière, Les Moulins où aucune demoiselle n'est admise à participer aux activités des sociétés de jeunesses. En 1911 à Rossinière, pour le groupement de jeunesse local fondé en 1907, quelques garçons avaient toutefois proposé d'accorder le statut de membre passif à chaque fille. Cette suggestion était tombée dans l'oubli (cf. *La Jeunesse vaudoise*, n° 3, juillet 1982).

Certaines fois, on tolérait la présence des dames, mais la nouveauté ne suscitait guère l'enthousiasme. A Puidoux, pour une société devenue finalement mixte en 1988, une proposition d'accueil des demoiselles était rejetée quelques années auparavant. Lors du vote, huit voix avaient fait valoir leur point de vue négatif contre sept et une abstention (n° 4, août 1983). Dans un procès-verbal de la Société de jeunesse de Penthaz, datant de 1975, le secrétaire rappelait que les garçons «admettaient les filles, mais n'allaient pas les chercher» (cf. *La Jeunesse vaudoise*, n° 1, juin 1986). A Echichens, dix-neuf jeunes gens avaient voulu encourager l'engagement des demoiselles. En 1980, peut-être à cause d'une trop grande timidité, aucune de celles-ci n'avait osé prendre part aux activités de la société locale (n° 2, juin 1984).

La gent féminine sait parfois faire montre de caractère. En parcourant l'organe officiel de la FVJC, nous apprenons que des femmes, pourtant inscrites en 1908 à la Société de jeunesse de Vuillens, étaient parties brusquement vers la même époque, après une contestation au sujet du prix des cotisations (n° 2, juin 1984). D'autre part, à la suite des mutations survenues récemment dans l'ensemble de la société rurale, il arrive que des jeunes filles soient amenées à perpétuer des traditions villageoises à la place de leurs homologues masculins. Ainsi à Essertines-sur-Rolle, on rencontrait sept demoiselles en 1992 alors que plus aucun jeune homme n'était affilié à la section. En 1891, l'année même de la fondation de ce groupement, les membres avaient accepté le principe de la mixité.

DES JEUNES FILLES FONDENT LEUR PROPRE SOCIÉTÉ

En 1978, des jeunes filles fondaient à Rances leur propre société. Par trois fois, lit-on dans *La Jeunesse vaudoise*, elles s'étaient déclarées prêtes à prendre part aux activités des garçons, réunis depuis 1965 dans une section de jeunes villageois. Ayant essuyé des refus, ces demoiselles avaient décidé de créer une association parallèle (n° 4, août 1981). Les responsables de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes ont souhaité ne pas prendre position à propos de la querelle qui divisait les jeunes gens et les jeunes filles à Rances. Une seule société de jeunesse mixte a dès lors été reconnue dans ce village par les instances dirigeantes de la FVJC. «La solution (...) consiste à réunir les deux sociétés en laissant le soin à chacune de s'autogérer» (*La Jeunesse vaudoise*, n° 6, janvier 1981). Une entente s'est instaurée dans le village de Rances, entre la société des garçons et celle des filles (n° 4, août 1981).

DES OPINIONS CONTRADICTOIRES SUR LA FEMME

Parallèlement à l'admission progressive des dames, les représentants des sections de la jeunesse du canton évoquaient souvent la condition de la femme, lors des réunions de la FVJC, ou dans les colonnes de l'organe officiel, *La Jeunesse vaudoise*. Le premier président du mouvement, Albert Jaton, était membre de l'Association vaudoise pour le suf-

frage féminin (cf. *Journal de Morges*, avril 1919). Cette attitude explique sans doute les incitations adressées, dès le début, aux dames pour qu'elles développent tout d'abord leur sens des responsabilités dans le cadre de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Néanmoins, il n'existait pas d'unanimité à ce sujet parmi les membres fédérés. Pendant longtemps, beaucoup d'entre eux avaient considéré que l'exercice des droits civiques devait rester uniquement du ressort de l'homme.

En 1929, une pétition demandant l'introduction du suffrage féminin obtenait 249 237 signatures au niveau suisse. Trente-six mille deux cent douze personnes, soit 9916 hommes et 26296 femmes, avaient donné leur accord dans le canton de Vaud (cf. le livre de Susanna Woodtli, *Du féminisme à l'égalité politique, un siècle de luttes en Suisse 1868-1971*, Lausanne, Payot, 1977). De leur côté, les fédérés prenaient des positions réservées quant au statut de leurs compagnes. Sur plusieurs numéros d'affilée du journal de la FVJC, on peut lire cette phrase: «Quand les femmes voteront, elles auront une obligation de plus, et elles seront moins écoutées qu'aujourd'hui» (*La Jeunesse vaudoise*, août 1929, n° 8; mars 1930, n° 3). Le rédacteur jugeait bon d'ajouter: «Noblesse oblige, Mesdames, avez-vous songé à tout ce qu'il faudra abandonner quand vous viendrez voter, parmi les choses qui sont l'apanage de votre sexe?» (août 1929, n° 8).

LE MEMBRE HONORAIRE ET LA «LOI DESPLAND»

En parlant de l'avènement des femmes, il est opportun d'évoquer le souvenir de Gabriel Despland (1901-1983). Né à Villars-Lussery, élu syndic d'Echallens en 1934 et resté en fonction jusqu'en 1944, conseiller d'Etat entre 1945 et 1961, Gabriel Despland avait participé, pendant les premières années de sa carrière, aux activités de la



Le nom du membre honoraire Gabriel Despland est lié à la loi instituant le droit de vote pour les femmes dans le canton de Vaud (photo ASL).

Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. On retrouve son nom dans le livre des *Procès-verbaux* de la FVJC, à propos de sa nomination en qualité de membre honoraire (XVII^e assemblée générale des délégués, 26 janvier 1936 à Lausanne). Magistrat, Gabriel Despland a acquis une notoriété en faisant promulguer plusieurs lois. Selon *La Gazette de Lausanne* (15-16 avril 1961) la plus importante est celle introduisant le suffrage féminin. Dans le canton de Vaud, pour la première fois en Suisse, le principe a été entériné lors d'un vote populaire, en date du 1^{er} février 1959.

L'anecdote, démontrant que le nom d'un membre honoraire fédéré est lié à la loi cantonale instituant le droit de vote pour les femmes, devrait faire plaisir aux adhérents à la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes qui pourraient être enclins à se réclamer de tendances féministes.

GYMNASTIQUE ET GRÂCE FÉMININES

Dès la fondation du mouvement, quelques responsables de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes s'étaient proposé de rassembler, par le sport, les femmes autant que les hommes. Pourtant, d'aucuns souhaiteraient valoriser aujourd'hui les qualités typiquement féminines des compétitrices.

Armand Cherpillod et son frère André avaient eu à cœur de développer chez le jeune campagnard une meilleure constitution physique, celle-ci allant de pair avec les exigences requises pour les sains et rudes travaux de la terre. Avec la présence de la femme comme membre fédéré au même titre que l'homme, on a institué pour elle des compétitions sportives en s'inspirant des épreuves masculines déjà existantes. Les demoiselles ont pris dès lors part à quelques rencontres d'athlétisme (cf. chapitre *Les deux frères laissent un héritage sportif*). D'autres joutes, telles la traction à la corde et la lutte fédérée, sont, semble-t-il, par essence destinées aux garçons. Certaines personnes ont suggéré en conséquence d'offrir de nouvelles disciplines aux filles. On évoque la grâce des mouvements, que la gymnastique féminine permettrait de mettre en évidence.

Devenue première femme membre d'honneur de la Fédération, Cécile Martinet (née en 1930), active naguère pour les commissions du



La sportive Nathalie Rieder a battu un record vaudois de saut en hauteur (photo F. Fiaux).

tir, du rallye, des anciens, apprécierait par exemple l'introduction d'exercices de gymnastique artistique ou de gymnastique rythmique sportive, à l'intention des jeunes filles, lors des fêtes de la FVJC.



Cécile Martinet, première femme membre d'honneur de la FVJC.

Des sociétés de jeunesse préfèrent l'indépendance

Dès la création de leur mouvement, cherchant à rassembler les jeunes paysans au sein de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, les responsables ont rencontré quelques réticences dans certains villages. Parfois, les habitants préféraient leur contrée d'origine aux régions plus éloignées que l'on avait choisies afin d'organiser les réjouissances et les compétitions sportives. Certes, la formule du giron et la répartition territoriale des activités étaient à même de responsabiliser au maximum les sociétés de jeunesse chargées d'accueillir à tour de rôle des camarades venus d'ailleurs (cf. chapitre *Le giron, une fête pour tous les habitants du village*). Pourtant, intéressés surtout par ce qui se passait chez eux, quelques membres ne désiraient pas nouer ou intensifier des contacts avec les jeunes établis dans d'autres localités rurales du canton.

LE CONSEILLER FÉDÉRAL ÉVOQUE LA SOLIDARITÉ

Les adhérents à la FVJC retracent quelquefois les actions de leurs ancêtres, qui donnèrent lieu à plusieurs échauffourées mémorables. «Il y a un siècle à peu près que les jeunes gens de La Chaux, pour avoir approché les filles de Montricher de trop près, se sont faits proprement rosser par les garçons dudit lieu» notait le collaborateur de *La Jeunesse vaudoise* (n° 3, juillet 1983).

En 1921, à l'occasion d'une Assemblée générale des délégués de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, lors d'un banquet servi dans la salle des Vingt-Deux Cantons à Lausanne, le conseiller fédéral Ernest Chuard parlait des sociétés de jeunesses et de leur histoire. Tout au long des siècles précédents, rappelait le magistrat, les garçons domiciliés d'un village à un autre se considéraient réciproquement comme des ennemis. Au cours du vingtième siècle, les jeunes agriculteurs du canton avaient voulu instaurer entre eux une solidarité toujours plus grande. La naissance de la Fédération, visant l'unité et l'entente entre les sociétés, en était une preuve. La presse rendit compte des propos tenus par le conseiller fédéral vaudois. «L'orateur félicite les initiateurs — particulièrement M. Jaton — du groupement des jeunesses campagnardes pour échanger leurs idées et s'instruire mutuellement. C'est là un fait nouveau. M. Chuard évoque le temps où quand les jeunesses se rencontraient, c'était pour échanger des coups (...). Nous allons vers des temps meilleurs» se réjouissait le journaliste (cf. *Feuille d'Avis de Lausanne*, mercredi 9 février 1921).



Du Giron au Trophée (photo Pierre-Alain Pingoud).

LA NAISSANCE D'UN TROPHÉE

A l'époque contemporaine, si l'on assiste beaucoup moins à des bagarres entre jeunes gens, il existe en revanche des sentiments d'indépendance dont se prévalent les villageois quand ils décident d'organiser leurs fêtes. Par exemple, la suppression du Giron de la Venoge, décidée par les responsables de la FVJC, a conduit la population concernée à mettre sur pied un Trophée (cf. chapitre *Unis pour la campagne et par le sport*). Le 18 septembre 1959, au Café de la Tine à Ferreyres, les représentants de plusieurs sociétés de jeunesses s'étaient rencontrés afin de perpétuer la fête annuelle de l'ancien Giron, à

laquelle les prédécesseurs régionaux avaient participé dès 1943. Les jeunes gens de Villars-Bozon, L'Isle, Cuarnens, Moiry, Eclépens, Pompaples, La Sarraz et Ferreyres se trouvaient sur place lors de la fondation du Trophée. René Wanner (né en 1937) fonctionnait en qualité de président pour la nouvelle organisation (cf. *La Jeunesse vaudoise*, juin 1979, n° 2).

La mise au point de cette manifestation annuelle n'avait certes pas été réclamée par les instances dirigeantes de la FVJC; celles-ci ont peut-être toléré plus facilement l'attitude des habitants de la région, les jeunes gens et jeunes filles ayant accepté parallèlement de maintenir leurs liens avec la Fédération. En 1992, actives ou en congé, les sociétés de jeunesses concernées étaient encore toutes rattachées au Giron du Pied-du-Jura.

EN COMPAGNIE DES «QUICONS»

Lors des temps anciens, les jeunes d'Oulens-sous-Echallens n'avaient pas toujours recherché les principes de solidarité dont se sont réclamés, dès 1919, les fondateurs de la Fédération vaudoise des jeunes-campagnardes.

Il existe à ce sujet une légende que des générations de villageois ont racontée. Invités au château de Saint-Barthélémy, les garçons d'Oulens auraient ingurgité, sans attendre les autres convives, la totalité des pâtisseries offertes. On dénommait celles-ci des «couquons». Depuis cet épisode, les habitants du lieu sont encore appelés actuellement les «quicons» (cf. *La Jeunesse vaudoise*, n° 3, juillet 1975). L'évolution du vocabulaire au cours des âges explique peut-être l'épithète restée usitée de nos jours. Quoiqu'elle présente un comportement opposé à celui des Suisses se partageant la soupe au lait de Kappel, cette aventure comique n'empêche pas les «quicons» nés au XX^e siècle de défendre des principes de solidarité dans d'autres circonstances.

Pourtant, tout en acceptant le bien-fondé de la Fédération vaudoise des jeunes-campagnardes, quelques jeunes venus d'Oulens et des environs ont proposé d'autres alternatives à l'organisation centralisée de la grande formation cantonale. A la fin des années septante, des membres de sociétés suggéraient l'adoption de nouvelles structures à l'échelon de leur région.

L'Union des jeunes du Gros-de-Vaud (UJGV) est apparue en 1979. On se rappelle qu'une répartition géographique inédite des activités de la FVJC (cf. chapitre *Unis pour la campagne et par le sport*) avait été décidée en 1959, amenant la suppression du Giron du Gros-de-Vaud. Un membre de la Société de jeunesse d'Oulens, nommé Raymond Mani (né en 1956) proposa une réunion des campagnards domiciliés à Cheseaux, Daillens, Fey, Goumoens, Oulens, Penthelaz, Penthéraz, Poliez-Pittet et Rueyres-Oppens (*La Jeunesse vaudoise*, n° 2, juin 1979).

UN CHALLENGE

Les prédécesseurs de Raymond Mani s'étaient illustrés au cours des décennies quarante et cinquante, pendant les fêtes du Giron du Gros-de-Vaud, à l'occasion des joutes sportives. Outre la nostalgie de cette époque, les jeunes de la contrée ressentaient le besoin de planifier leurs soirées dansantes, certaines se gênant mutuellement, ayant été jusqu'alors programmées aux mêmes dates dans plusieurs villages différents. Avec une répartition adéquate des bals, les couples se retrouvaient d'une soirée à l'autre à chaque fois sur un nouveau site; par ailleurs, les tenanciers pouvaient espérer attirer une foule plus importante et obtenir de meilleurs bénéfices.

Les responsables de l'UJGV avaient prévu une première fête à Poliez-Pittet, les 11 et 12 août 1979. Selon un article paru dans *La Jeunesse vaudoise* (n° 2, juin 1979), la manifestation s'apparentait plutôt à un «tour» d'une société de jeunesse (les jeunes gens d'un village, sans passer par les instances d'un organe plus élevé, organisent une fête pour eux-mêmes, à laquelle ils convient parfois des amis domiciliés à l'extérieur).

Le président Philippe Gauthey et le comité central de la FVJC avaient pris acte de la création de l'Union des jeunes du Gros-de-Vaud. Cependant, il n'était pas



question de faire renaître dès 1979 le giron supprimé à la fin des années cinquante. Les membres de l'UJGV durent en conséquence choisir une autre appellation pour leurs réjouissances, qu'ils voulaient offrir chaque année pendant deux jours. La manifestation a été désignée jusqu'à maintenant sous le nom de «challenge». Les responsables ont maintenu les principales épreuves sportives fédérées, dont la lutte et la traction à la corde. En tant que préfet du district d'Echallens, l'ancien président de la Fédération vaudoise des jeunes-campagnardes Gilbert Vaney acceptait volontiers des invitations pour se rendre sur les places de fêtes du challenge.

CONFESSIIONNELLEMENT NEUTRES

Des questions d'ordre religieux ont été parfois avancées afin d'expliquer la fondation de l'Union des jeunesses du Gros-de-Vaud. La conquête bernoise n'a pas anéanti l'existence des paroisses catholiques dans la région. Des cures sont restées jusqu'au XX^e siècle à la disposition des habitants d'Echallens, Villars-le-Terroir, etc. Pourtant, les intéressés se réclament d'une neutralité confessionnelle et affirment rechercher comme ailleurs le principe de l'amitié pour tous, lorsqu'ils proposent leurs fêtes aux jeunes gens et jeunes filles de la contrée.

Le président de la Société de jeunesse de Villars-le-Terroir Thierry Pittet (né en 1971) rappelle que ses camarades, souvent de confession catholique, sont devenus membres de la FVJC. La section a été chargée d'accueillir, en 1992, les participants au Giron du Centre (cf. *La Jeunesse vaudoise*, n° 1, juin 1992). Raymond Mani souligne encore que la Société de jeunesse de Villars-le-Terroir est venue rejoindre la grande formation cantonale par le truchement de l'Union des jeunesses du Gros-de-Vaud, ayant d'abord adhéré à ce groupement régional, avant de solliciter une incorporation dans la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. L'appartenance des sociétés aux deux organisations n'est plus rare de nos jours. Cet état de fait, disent les responsables de l'UJGV, devrait contribuer à stimuler l'amitié et la solidarité dans la contrée entre toutes les sections de jeunes.

L'INDÉPENDANCE DANS LA RÉGION DE L'AUBONNE

Certains villageois préfèrent renouveler des festivités entre eux, et ne recherchent pas la compagnie d'autres personnes. Sur la base de ce principe, des sociétés de jeunesses établies dans la région de l'Aubonne ont décidé de mettre au point chaque année leur propre giron. Afin d'affirmer clairement leur indépendance, en particulier vis-à-vis de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, les responsables dans la contrée de l'Aubonne ont prescrit pour les sociétés participantes et leurs membres la non-appartenance obligatoire au groupement cantonal.

La fondation du Giron de l'Aubonne est survenue en 1950. Les premiers organisateurs, dont Hans Brügger (né en 1925) de Montherod, et

Pierre Hartmann (né en 1931) de Saint-Livres, invoquent les contacts rendus plus faciles entre jeunes qui habitent tous dans la même région. En outre, les générations successives se connaissent, la vie villageoise favorisant les rencontres. A la campagne, l'anonymat n'existe pas comme dans les localités urbaines. Les membres du Giron de l'Aubonne cherchent à préserver une atmosphère familiale qu'ils craignent de ne plus trouver, s'ils participaient aux sorties conviviales et joutes sportives préconisées par la Fédération cantonale. «Les fêtes de la FVJC? Elles sont trop imposantes, et beaucoup de membres sont des inconnus pour nous» affirment des villageois domiciliés près du cours de l'Aubonne, qui préfèrent les festivités spécialement offertes dans leur contrée par des amis proches (il n'existe toutefois pas d'opinion unanime sur la question et les jeunes de Villars-sous-Yens, par exemple, ont quitté le Giron de l'Aubonne. Ils sont actuellement affiliés à la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes; la section de Montherod a obtenu quant à elle une dérogation. Ainsi que le rappelle son président Philippe Légeret (né en 1970), la société a maintenu son appartenance au giron régional et demandé son adhésion au groupement cantonal).

Peut-être y a-t-il corrélation entre le sens paysan de la souveraineté et le comportement de ces gens qui désirent célébrer entre eux leurs propres fêtes. L'homme terrien veut rester le maître et ressent souvent comme une ingérence une décision prise ailleurs que chez lui (au sein d'un même giron fédéré se retrouvent des sociétés dont les villages sont particulièrement éloignés les uns des autres).

En 1993, Frank Nussbaum (né en 1970) de Saint-Livres avait convié douze sociétés de jeunesses membres du Giron de l'Aubonne, pour les réjouissances annuelles prévues dans sa localité. On attendait la venue des garçons et filles de Saint-Livres, Yens, Ballens, Mollens, Bérolle, Bière, Saubraz, Saint-Oyens, Féchy, Saint-Prex, Montherod et Pizy. Année après année, l'organisation est attribuée à tour de rôle à une nouvelle société, qui se charge du travail sans avoir fait acte de candidature. Ainsi, observe Alexandre Hartmann (né en 1962), «les garçons et filles répartis dans toutes les sections sont certains d'assumer un jour la responsabilité de la fête». Les membres ne s'occupent pas des tâches, habituellement dévolues aux adhérents à la FVJC, pour l'établissement des terrains de football ou des aires destinées à l'athlétisme. La traction à la corde, mettant aux prises des équipes de cinq tireurs, est la principale joute que maintiennent les participants à ce giron indépendant.

Afin d'agrémenter les rencontres entre amis des sociétés de jeunesses et la population, les organisateurs préparent des soirées dansantes. Ils préfèrent offrir, plutôt que des compétitions sportives, des exercices marqués par l'humour. Des distractions, semblables à celles offertes lors des «Jeux sans frontières», sont appréciées par les jeunes de l'endroit. D'aucuns souhaiteraient imiter les concours de brouettes, donnant lieu à des chutes diverses, que l'on propose chaque année lors de la vogue genevoise de Bardonnex. Des idées peuvent être également trouvées en s'inspirant de la course aux œufs pascals, une épreuve bien connue des sociétés de jeunesses, dans les villages vaudois (après une quête, les jeunes répartissent les œufs obtenus au long d'un parcours sur lequel il s'agit de les récupérer le plus rapidement possible).

S'ils recherchent les situations cocasses, les membres du giron indépendant se réfèrent encore, comme les adhérents à la FVJC, aux traditions séculaires. Des épreuves de tir ont été proposées tous les ans dans la région et les coutumes en usage sont les mêmes que celles observées pendant les abbayes. Des demoiselles d'honneur accompagnent les meilleurs compétiteurs lorsqu'ils reçoivent leurs couronnes (cf. «XIX^e Giron des jeunesses de l'Aubonne à Villars-sous-Yens», *Feuille d'Avis de Lausanne*, mardi 17 juin 1969). Comme pour la plupart des fêtes célébrées dans le canton, les représentants des autorités sont conviés. Les jeunes du district de l'Aubonne ont invité à plusieurs reprises le préfet Jean-Pierre Collet (né en 1925).

CHARS FLEURIS COMME À GENÈVE

En se rapprochant de la cité de Calvin, le visiteur découvre des fêtes, offertes encore sur le territoire vaudois, qui rappellent la défunte Fédération genevoise des sociétés de jeunesses, rive gauche Arve et Rhône. Dans le district de Nyon, depuis plusieurs décennies, des jeunes mettent au point des cortèges fleuris. Le secrétaire central de la FVJC Michel Lecoultré (né en 1957) rappelle, après consultation des archives de son groupement, les contacts établis dès le 26 mars 1939 entre les sociétés de jeunesses du district de Nyon et la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes. Pourtant, à partir de 1944, un giron séparé était constitué. Réunis jusqu'à aujourd'hui sous les auspices de la Fédération des



Influence genevoise dans la région de La Côte (propriété I. Chevalley, Saint-George).

jeunesses du district de Nyon (FJDN) les membres ont projeté de fêter leur jubilé en 1994, la même année que celle du septante-cinquième anniversaire de la FVJC.

La proximité du canton de Genève et l'existence d'une fédération autrefois active au bout du lac expliquent grandement l'essor de ce giron particulier dans le district de Nyon. Lors des années suivant la fondation de la FJDN, les jeunes qui disposaient de peu d'occasions pour se distraire occupaient volontiers leurs loisirs en aménageant des chars fleuris. Avec les amitiés tissées par Hector Bron à Genève, les membres de la FVJC n'avaient probablement pas émis d'opposition quant à la présence d'un nouveau giron sur le territoire de La Côte. Les jeunes de Nyon et des environs imitaient en fait des activités qui étaient jusqu'alors principalement l'apanage des Genevois.

Le président de la FJDN, Pascal Borgeaud (né en 1967) affirme que le giron permet de concentrer dans le canton les derniers chars décorés avec des fleurs naturelles (cf. *24 Heures*, 29 juin 1992). Au début de la décennie nonante, des sociétés de jeunesses établies à Trélex, Givrins, Genolier, Le Vaud, Bassins, Gland, Eysins, Founex, Coppet, Saint-Cergue, Cheserex, Gingins, Crassier collaboraient aux travaux de la FJDN.

Pour la mise au point des cortèges fleuris, les capacités manuelles des jeunes gens sont appréciées. Les garçons arrangent les bases des chars, en utilisant des châssis d'anciennes automobiles. Les membres des sociétés de jeunesses, souvent aidés par d'autres villageois, consacrent de longues heures afin de préparer les décorations florales destinées aux véhicules qui circuleront pendant le cortège. Les engins ainsi conçus parcourent la localité où se déroule la fête sous les regards d'un jury. Parmi les sociétés, chacune cherche à supplanter l'autre. L'originalité doit entrer en ligne de compte pour le choix d'un thème (les fleurs plaisamment disposées permettent de faire référence aux travaux de la vigne et les arrangements variés présentent autant d'allusions aux aspirations des humains).

Un tel travail, de longue haleine, rend peut-être difficile le recrutement des bénévoles. Dans la région, on ressent la concurrence des autres distractions offertes (piscine, gymnastique, football, karaté, etc.). Ces nouvelles activités sont apparues avec l'urbanisation des localités campagnardes.

Pourtant, la beauté du spectacle attire des personnes issues de toutes les catégories de la population. Durant quelque cinquante années, la tradition est restée. Le succès aidant, des chars conçus par la jeunesse ont été engagés dans plusieurs autres cortèges (Fêtes de Genève, Fêtes des vendanges à Morges, etc.). Dès lors, dans l'esprit des organisateurs d'un giron de la FJDN, la venue du public constitue le véritable enjeu de la manifestation. Les contacts avec l'extérieur ne doivent pas se limiter seulement à l'accueil des autres sociétés de jeunesses qui sont établies en dehors du district de Nyon. Toutefois, en participant au spectacle, les jeunes de la contrée saisissent l'occasion de fraterniser et ils invitent aussi pour leurs festivités des garçons et filles habitant d'autres régions. Les adhérents aux sections fédérées ont rejoint quelquefois leurs camarades nyonnais. Pascal Borgeaud et ses amis de la Société de Trélex envisagent de faire acte de candidature à

la FVJC. L'engouement pour la fête conduit d'innombrables personnes à devenir membres de plusieurs mouvements de jeunesse différents.

UNE ULTIME FÊTE EN 1969

Tout au long de ce texte, nous avons rappelé que l'urbanisation dans les campagnes avait eu des incidences sur les occupations des sociétés de jeunesses. Marraïne, en 1921, du drapeau de la FVJC, la Fédération genevoise des sociétés de jeunesses, rive gauche Arve et Rhône a cessé d'exister, après la célébration d'une dernière fête, à Bernex, en 1969. Au seuil du XXI^e siècle, il existe encore quelques groupements de jeunes, établis par exemple dans les villages de Bardonnex, Athenaz et Cartigny. A l'époque des contacts noués entre Hector Bron et Jean-Pierre Duchosal, les fêtes avaient lieu régulièrement à Onex, Soral, Perly-Certoux, Confignon, Avully, Laconnex, etc., organisées par les sociétés locales.

Sur l'ensemble du territoire genevois, entre 1945 et nos jours, plusieurs associations de jeunes campagnards ont disparu. Pendant le même laps de temps, on a construit de vastes immeubles, destinés au logement des gens qui exercent leur métier en ville. Recensant naguère des personnes occupées aux travaux de la terre, la commune d'Onex est à présent presque totalement urbanisée. Ceux qui ont assisté aux fêtes de la Jeunesse genevoise au début du siècle ne reconnaîtraient probablement pas la localité aujourd'hui.

Ces changements importants ont provoqué la disparition de la Fédération genevoise des jeunesses, rives gauche Arve et Rhône. Cependant, les vétérans du groupement cantonal sont encore nombreux et apprécient les retrouvailles. Un ancien maraîcher, René Gumy (né en 1927) présidait en 1992 le Groupe des anciens, une formation fondée avant la Seconde Guerre mondiale à l'instigation de Jean-Pierre Duchosal. Les mutations dans la campagne n'ont pas nui aux rencontres amicales, et beaucoup de fédérés genevois continueront à se réunir, comme par le passé, tout au long de leur vie.

L'UNITÉ ET L'INDÉPENDANCE

Dès la fondation de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes, les jeunes gens ont été stimulés dans la recherche d'une vie harmonieuse en compagnie de leur entourage. Les principes tels que l'unité, l'amitié, la solidarité, représentent autant de moyens pour atteindre cet objectif.

Toutefois, certains préfèrent avant tout l'indépendance. Celle-ci n'est pas incompatible avec la notion de responsabilité.

Le journal reflète les aspirations des jeunes

En date du 15 décembre 1900, un nouvel hebdomadaire était proposé aux jeunes du canton. Le rédacteur responsable Auguste Mérinat (1877-1959) présentait sa publication *La Jeunesse vaudoise* en spécifiant qu'il s'agissait de «l'Organe officiel et feuille d'avis des sociétés de jeunesse du Canton de Vaud». Jusqu'en 1902, Auguste Mérinat écrivait son journal à Ollon et le faisait imprimer à Lausanne. En plus des comptes rendus sur les fêtes organisées par les jeunes gens, les articles consacrés à la vie régionale et cantonale, on trouvait dans ce périodique des nouvelles sur les actualités suisses et étrangères. Peut-être le rédacteur, qui avait fréquenté auparavant la Faculté de droit, pensait-il déjà exercer la profession de journaliste. En effet, Auguste Mérinat eut l'occasion de collaborer à d'autres journaux au cours de sa carrière.

DE LA GLÈBE À LA FÊTE

On pourrait se demander si le président de la première Fédération des jeunesses vaudoises ne devrait pas être considéré aujourd'hui comme le véritable fondateur du grand rassemblement des sociétés de jeunesses campagnardes dans le canton de Vaud. Auguste Mérinat avait eu le dessein de promouvoir un tel mouvement.

Fer de lance de l'Association présidée dès 1919 par Albert Jaton, le nouveau périodique des fédérés, dénommé lui aussi *La Jeunesse vaudoise*, a reflété jusqu'à aujourd'hui les mutations dans la société rurale. Au début des années vingt, ce journal donnait des articles sur les besoins particuliers des jeunes qui étaient confrontés à des problèmes professionnels, consécutivement à l'exode rural. Le contenu éducatif préparé pour les lecteurs de *La Jeunesse vaudoise* à l'époque d'Albert Jaton, l'exhortation au respect des valeurs patriotiques, l'encouragement à la pratique du sport, etc., représentaient autant d'arguments favorables pour rassembler les jeunes au sein d'une fédération. On a vu que ces principes et les objectifs fixés par les responsables de la FVJC rencontraient l'approbation des autorités. La fondation de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes correspondait à une nécessité pour la société de l'époque et le contenu rédactionnel de *La Jeunesse vaudoise* répondait à l'attente des lecteurs. Toutefois, l'évolution de la FVJC jusqu'à ces dernières années a montré la prédominance de la fête sur les autres considérations d'ordre professionnel ou civique. Tout empreint

qu'il soit du sens de la responsabilité, le principe de l'amitié joyeuse observé aujourd'hui rejoint semble-t-il, dans une certaine mesure, les conceptions émises au début du siècle par Auguste Mérimat. Si l'on se préoccupait beaucoup du sort de la campagne vaudoise et des travaux de la glèbe à la fin de la Première Guerre mondiale, l'époque actuelle incline davantage, une nouvelle fois, à la douceur de vivre.

JOURNALISTES EN HERBE

Le nouveau journal des fédérés est apparu pour la première fois le 20 mai 1920. Ainsi que le relève Fritz Blaser dans son ouvrage intitulé *Bibliographie de la Presse suisse* (Bâle, Birkhäuser, 1956), la périodicité du journal n'a pas été régulière au cours des ans. La publication était mensuelle de 1920 à 1938, ainsi qu'entre 1945 et 1946. Pendant les années de guerre et celles qui ont suivi jusqu'à nos jours, la fréquence de parution est devenue plus occasionnelle.

Les premiers numéros de *La Jeunesse vaudoise* étaient imprimés sur un papier identique à celui des journaux quotidiens. Quelques jeunes gens ont fait leurs premières expériences journalistiques en publiant des articles dans l'organe officiel de la FVJC. Parmi les collaborateurs, on retrouve le nom d'Albert Verly, celui qui allait devenir un

Des manifestations du modernisme, avec un «look» de «La Jeunesse vaudoise» remanié au cours des années.



auteur célèbre de pièces de théâtre populaires. Frank Besuchet (1911-1984) de Method se chargeait de la rédaction du journal pendant les années difficiles de la Seconde Guerre mondiale.

Le président de la FVJC, qui assumait aussi un rôle d'éditeur, mit plusieurs rubriques à disposition des collaborateurs de *La Jeunesse vaudoise*. Etudiant alors l'art vétérinaire, Hector Bron donnait lui-même des textes consacrés aux problèmes rencontrés par les éleveurs (citons par exemple l'article titré «Maladies des basses-cours» paru en septembre 1921).

Sans doute afin d'augmenter le bagage culturel des jeunes gens, d'autres sujets étaient également abordés, et des «pigistes» sollicitaient pour ce faire des entretiens auprès de personnalités. Un futur rédacteur à *La Terre vaudoise*, Francis Gaudard, rencontra, pour l'organe officiel des fédérés, des célébrités aussi diverses que Maurice Hayward (1892-1956), l'auteur à la mode de revues lausannoises dans les années vingt, le poète et juge fédéral Virgile Rossel (1858-1933) ou encore Edmond Jaloux (1878-1949) de l'Académie française, qui laissa des écrits sur Lausanne.

UNE LECTURE DU JOURNAL DE CAROUGE

On ne trouve pas un véritable pendant de *La Jeunesse vaudoise* sur le territoire du canton de Genève. Toutefois, les membres de la Fédération genevoise publiaient au début du siècle leurs articles dans *Le Carougeois*, un périodique devenu, dès le 1^{er} juillet 1919, le *Journal de Carouge et de la Rive Gauche*. Le dernier nommé porte en sous-titre la mention «Organe officiel de la Fédération des Sociétés de Jeunesses - Rive Gauche». La lecture de cette feuille, bimensuelle puis hebdomadaire, apportait des informations locales, qui n'étaient pas toutes destinées aux associations de jeunes campagnards.

Cependant, le *Journal de Carouge* présentait des annonces concernant les fêtes à venir et des comptes rendus sur l'ensemble des activités de la Fédération genevoise des jeunesses. En date du 24 avril 1921, un rédacteur évoquait d'autre part la nécessité d'«entrer en relations suivies avec les amis vaudois». Le 14 mai 1922, lit-on encore dans le même périodique, des représentants de la FVJC étaient invités à Bernex, afin d'assister à la présentation d'un nouveau drapeau.

La Jeunesse vaudoise, compagnon fidèle

par Philippe Gauthey, président d'honneur de la FVJC

Fondée la même année que la FVJC qui l'a générée, *La Jeunesse vaudoise* est devenue un témoin qui a su s'adapter constamment aux besoins du moment. Par exemple, de moyen d'information essentiellement à disposition du jeune paysan à ses débuts, elle s'est donnée les armes d'une force de soutien moral à la jeunesse pendant les graves crises de la première moitié du XX^e siècle. Ses responsables, généralement organisés en comité de rédaction ou faisant parfois œuvre solitaire, lui ont toujours apporté leur savoir, leur conviction et surtout leur bonne volonté.

«Peu importe que tu sois fille ou garçon, grande ou petit, brune ou blond, jeune ou moins jeune, étudiante ou terrien, secrétaire ou mécanicien, je souhaite avant tout te rencontrer, t'informer, te divertir et te plaire. Depuis le début, je suis fidèle au poste; je publie avec dévouement et plaisir les décisions, procès-verbaux et autres comptes rendus des assemblées et manifestations de la Fédération qui m'a donné le jour. Afin de rester digne d'elle, de tout temps on m'a choyé, dorloté, bichonné, figolé et même modernisé... N'hésite pas à t'exprimer dans mes colonnes! Tu peux aussi me rendre intéressant, enrichissant ou simplement varié...»

Cet acte de foi, extrait d'une lettre ouverte publiée en janvier 1985 sous la plume d'un Comité de rédaction fraîchement structuré, scellait un tournant amorcé dès la fin des années septante; époque où la responsabilité était assumée par les vice-présidents centraux (rédaction pour l'un et publicité pour l'autre). Faute d'organisation suffisante, on se contentait de ne publier que textes officiels, procès-verbaux ou comptes rendus. Plus d'un diront alors que le journal n'était devenu qu'une feuille de résultats et de publicité sans grand intérêt.

Fort de ce constat, René Wanner, membre d'honneur, s'adjoignant pour l'occasion Jean-Marc Gaudin et Roger Michot, s'attacha à apporter une diversification bienvenue par la création de nouvelles rubriques. Entre autres, «La FVJC à travers ses sociétés», permit aux jeunes fédérées de se présenter, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. Le succès enregistré poussa le Comité central à avaliser cette «commission de diversification».

Ces nouveautés enrichirent la qualité et le volume du journal dont les pages se multiplièrent, se parant de nombreuses photos. Nouvelle sollicitude aussi pour la trésorerie fédérée où les charges augmentèrent dans la même proportion que l'intérêt des lecteurs. Cependant, devant le succès enregistré, on ne pouvait décemment revenir en arrière sans décevoir.

Un nouveau coup de pouce fut nécessaire afin de réduire les frais de production sans altérer la qualité de la publication. Nouvelle étape qui conduisit à la mise sur pied en 1984 d'un comité de rédaction. Structuré sous la houlette de Claude-André Mani, président, et du soussigné, responsable technique, une équipe composée des délégués du bureau central et de chaque giron, ainsi que d'un photographe (Pierre-Alain Pingoud, toujours en poste en 1993) s'est attelée à apporter des atouts supplémentaires, tout en diminuant la charge financière.

C'est ainsi qu'en vue de simplifier sa mise en page, *La Jeunesse vaudoise* a subi un véritable bain de jouvence, rétrécissant de moitié et épaississant d'autant, soit pas-



Les membres du comité de rédaction de «La Jeunesse vaudoise» en 1988. De gauche à droite, Lise Chanson, Claude-André Mani et Philippe Gauthey (photo Pierre-Alain Pingoud).

sant de A3 au format A4. Mesure qui permit de ne livrer à l'imprimeur que des textes calibrés et mis en page où seuls titres, photos et pavés publicitaires restaient à composer ou à insérer. Opération pas facile à gérer, les délais imposés aux fournisseurs de matière n'étant que difficilement respectés.

L'esprit ouvert de ce groupe de rédaction a autorisé une diversification constante et intense d'articles souvent richement illustrés. Les lecteurs découvrirent à nouveau des textes de fédérés de tout bord consacrés à des expériences personnelles, des voyages, des exploits ou autres activités de la jeunesse, ainsi que des anciens.

Offrir de l'information et du divertissement, tel était devenu le but de *La Jeunesse vaudoise*. Détente aussi, preuve en sont les quelques revues de fin d'année en photos, dont les légendes ont incité le rire... surtout de ceux qui n'en étaient pas les vedettes! L'apothéose fut certainement le numéro spécial distribué tôt le matin lors du dernier dimanche matin de la Fête cantonale de Bretigny 1988.

Ces innovateurs n'ont probablement rien inventé. Comme leurs prédécesseurs, ils ont veillé à ce que le journal reste un compagnon fidèle, demeure un lien attrayant pour un public jeune ou resté jeune par son état d'esprit, dans une Fédération en constante évolution. Aujourd'hui, la plupart de ces derniers pionniers ont passé la main. Ils ont laissé la gageure à des forces nouvelles, plus proches de la décennie active de la Fédération des années nonante. Un pas de plus a été franchi par l'informatisation de la gestion et de la mise en page.

Pour conclure, entre autres évolutions, *La Jeunesse vaudoise* aura offert, par Lise Chanson, responsable du Comité de rédaction depuis 1990, la première présidente d'une commission de la FVJC.

Lausanne, le 9 février 1993

Signalons l'existence d'une revue, *La Jeunesse genevoise*, qui paraissait irrégulièrement, à l'occasion de l'une ou l'autre fête annuelle de la Fédération. En s'inspirant de l'organe vaudois pour titrer son journal d'une façon comparable, le rédacteur domicilié au bout du lac voulait peut-être faire allusion aux liens d'amitié qui unissaient les deux mouvements cantonaux.

Le numéro annuel daté du 13 mai 1923 contient un article de l'écrivain Georges Verdène intitulé «Jeunesse!», dans lequel on discerne l'enthousiasme de l'auteur qui évoque par sa verve les cortèges et autres liesses. Une description des villages campagnards genevois est offerte dans la même livraison ainsi qu'un rappel du passage des devanciers. La tombe de Philippe Monnier se trouve à Cartigny.

LES VOYAGES DE LA JEUNESSE

La statistique déjà citée, établie par la commission des archives de la FVJC, révèle les fréquents voyages entrepris par les sociétés de jeunes vers les pays d'Europe, voire d'outre-mer. Les responsables de soixante sections déclarèrent s'être rendus récemment avec leurs amis dans des contrées d'Amérique, d'Afrique ou d'Asie. Seuls les membres d'une société s'étaient contentés d'organiser leur sortie annuelle sur un site de leur pays. Après la Seconde Guerre mondiale, les jeunes gens commençaient d'intensifier leurs déplacements, et quelques fédérés publiaient leurs reportages dans *La Jeunesse vaudoise*. Le président de la FVJC Gilbert Vaney avait découvert par exemple le Danemark (novembre 1955, n° 8).

Le journal de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes présente, tout au long de la collection, la vie et l'histoire des sociétés membres. Aujourd'hui, un cahier des charges détaillé est mis à disposition des collaborateurs. Ceux-ci doivent «éviter les prises de positions politiques et religieuses». Une place importante est prévue pour les programmes des fêtes et les proclamations des résultats sportifs. Des correspondants, membres de la FVJC, sont désignés afin de «couvrir» les activités prévues pendant les quatre giron.

Les personnes appelées à remettre des textes disposent de conseils utiles qui aident pour la rédaction d'un titre accrocheur, l'écriture de l'article, le choix des photos, la composition d'une légende originale,

etc. Pierre-Alain Pingoud (né en 1957) de Ferreyres, œuvre en tant que photographe. Il dispose d'autre part d'une expérience dans le domaine journalistique, ayant travaillé en qualité de correspondant pour le *Journal de Cossonay*.

UN TITRE OPPORTUN

Le titre, *La Jeunesse vaudoise*, sied particulièrement à la publication, en ce sens que celle-ci a reflété, depuis le début du siècle jusqu'à nos jours, les aspirations des forces vives du pays, les réalisations, les succès, les joies, les excès de la jeunesse. Au-delà des fêtes et ripailles constamment rappelées dans le journal, on voit pourtant se profiler en parallèle le sens de la responsabilité, qui est le meilleur atout du citoyen dans sa vie.



Zones d'implantation de la Fédération

DATES D'ENTRÉE DES SOCIÉTÉS À LA FVJC

Les sociétés inscrites en caractères italiques sont les jeunesses qui ont pris part à l'assemblée constitutive du 24 mai 1919 et qui ont par conséquent le titre de membre fondateur.

A

Aclens 1919
Agiez 1919
Assens 1919
Aubonne 1919
Apples 1920
Avants (Les) 1946
Arnex 1959
Abergement (L') 1991

B

Bofflens 1919
Boulens 1919
Bremblens 1919
 (*Bremblens-Romanel* 1979)
Bretonnières 1919
Blonay 1919
Belmont-sur-Lausanne 1920
Bretigny 1922
Bavois 1930
Belmont-sur-Yverdon 1931
Bercher 1941
Bioley-Orjulaz 1943
Baulmes 1972
Bussy-Chardonney 1974
Ballaigues 1977
Bussigny 1980
Le Brassus 1984
Bioley-Magnoux 1986
Bottens 1987
Bettens 1991
Bullet 1993

C

Chapelle-s/Moudon 1919
Croy 1919
Constantine 1919
Corcelles-sur-Chavornay. 1919
Chardonne-sur-Vevey 1919
Chevroux 1920
Chavannes-le-Veyron 1920
Colombier-sur-Morges 1920
Curtilles 1920
Chavannes-Renens 1920
Cronay 1920
Chevroux 1921
Chalet-à-Gobet 1921
Château-d'Œx 1929
Clarmont 1935
Cottens 1935
Cuarnens 1935
Claie-aux-Moines (La) 1938
Chaux-sur-Cossonay (La) 1941
Cossonay 1942
Cugy 1942
Champvent 1947
Corcelles-près-Payerne 1957
Corcelles-le-Jorat 1961
Châtillens 1969
Charbonnières (Les) 1971
Chevilly 1972
Carrouge 1978
Cheseaux-sur-Lausanne 1983
Chavornay 1990
Champagne 1990
Chavannes-le-Chêne 1993

D

Denges 1919
Dizy 1919
 Donneloye 1920
 Devens-sur-Bex (Les) 1921
 Dommartin 1941
 Daillens 1942
 Démoret 1946

E

Echandens 1919
Escherins-La Croix 1919
 Ecublens 1920
 Etoy 1920
 Epesses 1925
 Epalinges 1939
 Eclépens 1943
 Echichens 1981
 Essertines-sur-Rolle 1983
 Ependes 1990
 Essertines-sur-Yverdon 1991
 Ecoteaux-Maracon 1991

F

Forel-Lavaux 1919
 Fiez 1921
 Fontaines-sur-Grandson 1936
 Froideville 1943
 Ferreyres 1959
 Fey 1988

G

Glion 1919
 Goumoëns-la-Ville 1919
 Gryon 1919
 Grandvaux 1920
 Gollion 1935
 Grancy 1935

Grandcour 1959

Giez 1975

Gilly 1983

Granges-Marnand 1986

H

Hermenches 1919
 Henniez 1920
 Huémoz 1921

I

Isle (L') 1959

J

Juriens 1977

L

Lonay 1920
 Lavigny 1920
 Lovatens 1920
 Leysin 1922
 Lignerolle 1926
 Lussery-Villars 1941
 Lavey-Châtel 1945
 Luins 1971
 Longirod 1973

M

Molondin 1919
Monts-de-Pully 1919
Morrens 1919
 Montpreveyres 1919
 (Montpreveyres-
 Les Cullayes 1992)
 Maracon 1919
 Montmagny 1920
 Mézières 1920
 Mathod 1921

Montblesson 1941

Moiry 1943

Montcherand 1946

Montagny 1964

Montherod 1971

Mont-la-Ville 1974

Monnaz 1982

Montricher 1982

Les Moulins 1986

Mont-sur-Rolle 1987

Les Mosses 1989

Marchissy 1989

Missy 1993

N

Naz 1919
 Neyruz 1977

O

Orzens 1919
 Ollon 1922
 Ogens 1930
 Oulens 1941
 Orny 1972
 Onnens 1980
 Orbe 1991

P

Préverenges 1919
Puidoux 1919
 Payerne 1919
 Pailly 1920
 Palézieux 1920
 Penthaz 1920
 Paudex 1920
 Penthaz 1920
 Prilly 1921
 Posses-sur-Bex (Les) 1923

Planches-du-Mont 1933

(Fusion avec Petit-Mont en
 1977 = Société Mont-sur-
 Lausanne)

Pampigny 1935

Petit-Mont-sur-Lausanne 1937

Pomy 1942

Pompaples 1947

Praz (La) 1951

Peyres-Possens 1952

Peney-le-Jorat 1959

Prangins 1975

Poliez-Pittet 1990

R

Romanel-sur-Morges 1919
 Rueyres 1930
 (Rueyres-Oppens 1990)
 Romanel-sur-Lausanne 1933
 Râpes (Les) 1946
 Reverolle 1946
 Ropraz 1949
 Rances 1972
 Rossinière 1973
 Russille-Les Clées (La) 1985
 Romainmôtier 1988
 Rougemont 1990

S

Sugnens 1919
Savigny 1919
 Sédeilles 1919
 Savuit-sur-Lutry 1920
 Saint-Sulpice 1920
 Saint-Cergue 1920
 Saint-Cierges 1920
 Sullens 1920
 Sévery 1935

Sarraz (La) 1938
 Saint-Saphorin-s/Morges 1951
 Suchy 1960
 Seigneux 1966
 Saint-George 1982
 Senarclens 1987

T

Treytorrens-par-Payerne 1920
 Tartegnin 1920
 Trey 1920
 Thierrens 1920
 (Thierrens-Correvon 1987)
 Tolochenaz 1937
 Tuileries-de-Grandson (Les) 1951

U

Ursins 1919

V

Vullierens 1919
 Villars-Mendraz 1920

Vufflens-la-Ville 1920
 Vers-chez-les-Blanc 1926
 Valeyres-sous-Rances 1935
 Villars-Bozon 1935
 Villars-Lussey 1941
 Vulliens 1946
 Villarzel 1951
 Vufflens-le-Château 1952
 Villars-le-Comte 1960
 Vaulion 1962
 Valeyres-sous-Montagny 1964
 Vuarrens 1982
 Villars-le-Terroir 1983
 Vallorbe 1985
 Vucherens 1986
 Villars-sous-Yens 1987
 Villars-Bramard 1992

Y

Yens 1919
 Yvonand 1966
 Yvorne 1971

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU CENTRAL DÈS 1919

1. — Président
2. — 1^{er} Vice-président (1^{er} et 2^e v-pdt → 1975)
3. — 2^e Vice-président
4. — Caissier
5. — Secrétaire

- 1919 Fondateur: Albert JATON, Morges
 Secrétaire-caissier: Hector BRON, La Croix-sur-Lutry
- 1920 Président: Albert JATON
 Vice-président: René VALLON, Molondin
 Secrétaire-caissier: Hector BRON
- 1921 Président : Albert JATON
 1^{er} vice-président-caissier: Hector BRON
 2^e vice-président: Robert PIOT, Thierrens
 Secrétaire: René VALLON, Molondin
 Membre: René GORJAT, Grandvaux
- 1922 1. — Hector BRON
 2. — William MERMOUD, Treytorrens
 3. — Alfred CORNUT, Sédeilles
 4. — François LEYVRAZ, Puidoux
 5. — Albert VERLY, Corcelles-sur-Chavornay
- 1923 1. — Hector BRON
 2. — Fernand BLOCH, Payerne
 3. — Alfred CORNUT, Sédeilles
 4. — François LEYVRAZ, Puidoux
 5. — Albert VERLY, Corcelles-sur-Chavornay
- 1924 1. — Hector BRON
 2. — Alfred CORNUT
 3. — René AMIGUET, Gryon
 4. — François LEYVRAZ, Puidoux
 5. — Albert VERLY

- 1925 1. — Hector BRON
2. — Alfred CORNUT
3. — René AMIGUET
4. — Edouard MEYER, Puidoux
5. — Maurice PRADERVAND, Payerne
- 1926 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Richard BESUCHET, Mathod
4. — Edouard MEYER
5. — Marcel FONJALLAZ, Epesses
- 1927 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Edouard MEYER
4. — René TREUTHARDT, Bretigny
5. — Marcel FONJALLAZ, Epesses
- 1928 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Edouard MEYER
4. — René TREUTHARDT
5. — Alphonse VOUILLOZ, Glion
- 1929 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Edouard MEYER, Puidoux
4. — René TREUTHARDT
5. — Alphonse VOUILLOZ, Glion
- 1930 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Edouard MEYER, Puidoux
4. — Edouard BURDET, Ursins
5. — Alphonse VOUILLOZ, Glion
- 1931 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Agénor BESUCHET, Mathod
4. — Edouard BURDET
5. — Alphonse VOUILLOZ

- 1932 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Agénor BESUCHET
4. — Edouard BURDET
5. — Alphonse VOUILLOZ
- 1933 1. — Hector BRON
2. — Albert VERLY
3. — Agénor BESUCHET
4. — Edouard BURDET
5. — Alphonse VOUILLOZ
- 1934 1. — Hector BRON
2. — Agénor BESUCHET, Mathod
3. — Edmond BURDET, Ursins
4. — Edmond PASCHE, Vers-chez-les-Blanc
5. — Alphonse VOUILLOZ, Glion
- 1935 1. — Hector BRON
2. — Agénor BESUCHET
3. — Edouard CORBAZ, Romanel-sur-Lausanne
4. — Edmond PASCHE
5. — Alphonse VOUILLOZ
- 1936 1. — Hector BRON
2. — Agénor BESUCHET
3. — Edouard CORBAZ
4. — Edmond PASCHE
5. — Alphonse VOUILLOZ
- 1937 1. — Hector BRON
2. — Agénor BESUCHET
3. — Edouard CORBAZ
4. — Edmond PASCHE
5. — Alphonse VOUILLOZ
- 1938 1. — Hector BRON
2. — Agénor BESUCHET
3. — Edouard CORBAZ
4. — Edmond PASCHE
5. — Alphonse VOUILLOZ

- 1939 1. — Hector BRON
2. — Agénor BESUCHET
3. — Edouard CORBAZ
4. — Edmond PASCHE
5. — Alphonse VOUILLOZ
- 1940 1. — Hector BRON
2. — Agénor BESUCHET
3. — Edouard CORBAZ
4. — Edmond PASCHE
5. — Alphonse VOUILLOZ
- 1941 1. — Hector BRON
2. — Edouard CORBAZ
3. — Hermann HENRY, Vullierens
4. — Edmond PASCHE
5. — Edouard DEBETAZ, Method
- 1942 1. — Hector BRON
2. — Edouard CORBAZ
3. — Hermann HENRY
4. — Edmond PASCHE
5. — Edouard DEBETAZ
- 1943 1. — Hector BRON
2. — Edouard CORBAZ
3. — Hermann HENRY
4. — Edmond PASCHE
5. — Edouard DEBETAZ
- 1944 1. — Edouard DEBETAZ
2. — Edouard CORBAZ
3. — Hermann HENRY
4. — René BECHOLEY, Bercher
5. — Gilbert BURNENS, Oulens
- 1945 1. — Edouard DEBETAZ
2. — Edouard CORBAZ
3. — Hermann HENRY
4. — René BECHOLEY
5. — Albert KAESER, La Sarraz

- 1946 1. — Edouard DEBETAZ
2. — Aloïs VIRET, Gollion
3. — André DISERENS, La Claie-aux-Moines
4. — René BECHOLEY
5. — Albert KAESER
- 1947 1. — Edouard DEBETAZ
2. — René BECHOLEY
3. — André DISERENS
4. — Gaston BOVAY, Ursins
5. — Jean-Louis CHAUBERT, Puidoux
- 1948 1. — Edouard DEBETAZ
2. — René BECHOLEY
3. — Henri CHANSON, Moiry
4. — Gaston BOVAY
5. — Jean-Louis CHAUBERT
- 1949 1. — Edouard DEBETAZ
2. — Gilbert VANEY, Cugy
3. — Henri CHANSON, Moiry
4. — Maurice DUFOUR, Dommartin
5. — Roger GRINGET, Bretigny
- 1950 1. — Gilbert VANEY
2. — Camille BRANDT, Bofflens
3. — Gilbert GUEX, La Chaux
4. — Maurice DUFOUR, Dommartin
5. — Roger GRINGET, Montheron
- 1951 1. — Gilbert VANEY
2. — Camille BRANDT, Bofflens
3. — Gilbert GUEX, La Chaux
4. — Maurice DUFOUR, Dommartin
5. — Roger GRINGET, Lausanne
- 1952 1. — Gilbert VANEY
2. — Gilbert GUEX, La Chaux
3. — Ulysse GIRARD, Method
4. — Maurice DUFOUR
5. — Roger GRINGET

- 1953 1. — Gilbert VANEY
2. — Gilbert GUEX, La Chaux
3. — Ulysse GIRARD
4. — Maurice DUFOUR
5. — Roger GRINGET
- 1954 1. — Gilbert VANEY
2. — Gilbert GUEX
3. — Ulysse GIRARD
4. — Maurice DUFOUR
5. — Roger GRINGET
- 1955 1. — Gilbert VANEY
2. — Gilbert GUEX
3. — Ulysse GIRARD
4. — Maurice DUFOUR
5. — Roland ROCHAT, Oulens
- 1956 1. — Gilbert VANEY
2. — Gilbert GUEX
3. — Ulysse GIRARD
4. — Edmond MARTIN, Froideville
5. — Roland ROCHAT
- 1957 1. — Gilbert VANEY
2. — Ulysse GIRARD
3. — André AUBERT, Pampigny
4. — Edmond MARTIN
5. — Roland ROCHAT
- 1958 1. — Gilbert VANEY
2. — Ulysse GIRARD
3. — André AUBERT
4. — Edmond MARTIN
5. — Roland ROCHAT
- 1959 1. — Gilbert VANEY
2. — Ulysse GIRARD
3. — Bernard GUEX, La Chaux
4. — Edmond MARTIN
5. — Roger PITTET, Cuarnens

- 1960 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — Robert CHANSON, Moiry
4. — Edmond MARTIN
5. — Roger PITTET
- 1961 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — Robert CHANSON
4. — Edmond MARTIN
5. — Roger PITTET
- 1962 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — François VUFFRAY, Vufflens-le-Château
4. — Edmond MARTIN
5. — Roger PITTET
- 1963 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — François VUFFRAY
4. — Edmond MARTIN
5. — Roger PITTET
- 1964 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — François VUFFRAY
4. — Edmond MARTIN
5. — Roger PITTET
- 1965 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — François VUFFRAY
4. — Edmond MARTIN
5. — Roger PITTET
- 1966 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — François VUFFRAY
4. — Jean-Pierre GIROUD, Epesses
5. — Roger PITTET

- 1967 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — François VUFFRAY
4. — Jean-Pierre GIROUD
5. — Roger PITTET
- 1968 1. — Bernard GUEX
2. — Ulysse GIRARD
3. — François VUFFRAY
4. — Jean-Pierre GIROUD
5. — Roger PITTET
- 1969 1. — Bernard GUEX
2. — François VUFFRAY
3. — Jean-Daniel FAVRE, Neyruz
4. — Jean-Pierre GIROUD
5. — Claude-Albert MONNIER, Arnex
- 1970 1. — François VUFFRAY
2. — Jean-Daniel FAVRE
3. — Alain THONNEY, Mathod
4. — Philippe ESTOPPEY, Eclépens
5. — Claude-Albert MONNIER
- 1971 1. — François VUFFRAY
2. — Jean-Daniel FAVRE
3. — Alain THONNEY
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Claude-Albert MONNIER
- 1972 1. — François VUFFRAY
2. — Alain THONNEY
3. — Olivier EPARS, Penthalaz
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Claude-Albert MONNIER
- 1973 1. — François VUFFRAY
2. — Alain THONNEY
3. — Olivier EPARS
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Claude-Albert MONNIER

- 1974 1. — Alain THONNEY
2. — Olivier EPARS
3. — Charles-Edouard PITTET, Moiry
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Roland CAVIN, Vulliens
- 1975 1. — Alain THONNEY
2. — Olivier EPARS
3. — Charles-Edouard PITTET
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Roland CAVIN
- 1976 1. — Alain THONNEY
2. — Philippe GAUTHEY, Arnex
3. — Charles-Edouard PITTET
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Roland CAVIN
- 1977 1. — Alain THONNEY
2. — Philippe GAUTHEY
3. — Charles-Edouard PITTET
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Roland CAVIN
- 1978 1. — Alain THONNEY
2. — Philippe GAUTHEY
3. — Charles-Edouard PITTET
4. — Philippe ESTOPPEY
5. — Roland CAVIN
- 1979 1. — Philippe GAUTHEY
2. — Michel PEREY, Vufflens-le-Château
3. — Olivier PALEY, Puidoux
4. — Pierre-Alain PINGOUD, Ferreyres
5. — Roland CAVIN
- 1980 1. — Philippe GAUTHEY
2. — Michel PEREY
3. — Olivier PALEY
4. — Pierre-Alain PINGOUD
5. — Roland CAVIN

- 1981 1. — Philippe GAUTHEY
2. — Michel PEREY
3. — Olivier PALEY
4. — Pierre-Alain PINGOUD
5. — Roland CAVIN
- 1982 1. — Philippe GAUTHEY
2. — Michel PEREY
3. — Olivier PALEY
4. — Pierre-Alain PINGOUD
5. — Michel LECOULTRE, Le Brassus
- 1983 1. — Philippe GAUTHEY
2. — Michel PEREY
3. — Olivier PALEY
4. — Pierre-Alain PINGOUD
5. — Michel LECOULTRE
- 1984 1. — Michel PEREY
2. — Olivier PALEY
3. — Raoul CRUCHON, Echichens
4. — Pierre-Alain CHARLET, Baulmes
5. — Michel LECOULTRE
- 1985 1. — Michel PEREY
2. — Raoul CRUCHON
3. — Eric LOUP, Cugy
4. — Pierre-Alain CHARLET
5. — Michel LECOULTRE
- 1986 1. — Michel PEREY
2. — Raoul CRUCHON
3. — Eric LOUP
4. — Pierre-Alain CHARLET
5. — Michel LECOULTRE
- 1987 1. — Michel PEREY
2. — Raoul CRUCHON
3. — Eric LOUP
4. — Pierre-Alain CHARLET
5. — Michel LECOULTRE

- 1988 1. — Michel PEREY
2. — Raoul CRUCHON
3. — Eric LOUP
4. — Pierre-Alain CHARLET
5. — Michel LECOULTRE
- 1989 1. — Eric LOUP
2. — Alain CORNAMUSAZ, Trey
3. — Alain MUNIER, Tartegnin
4. — Guy THONNEY, La Sarraz
5. — Michel LECOULTRE
- 1989 1. — Eric LOUP
2. — Alain CORNAMUSAZ
3. — Alain MUNIER
4. — Guy THONNEY
5. — Michel LECOULTRE
- 1990 1. — Eric LOUP
2. — Alain CORNAMUSAZ
3. — Alain MUNIER
4. — Guy THONNEY
5. — Michel LECOULTRE
- 1991 1. — Eric LOUP
2. — Alain CORNAMUSAZ
3. — Alain MUNIER
4. — Guy THONNEY
5. — Michel LECOULTRE
- 1992 1. — Eric LOUP
2. — Alain CORNAMUSAZ
3. — Dominique ROCHAT, Method
4. — Guy THONNEY
5. — Florian BLUMENSTEIN, Cronay
- 1993 1. — Eric LOUP
2. — Alain CORNAMUSAZ
3. — Dominique ROCHAT
4. — Guy THONNEY
5. — Florian BLUMENSTEIN

LISTE DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS FVJC DÈS 1921

- 1921 Gymn: Maurice PERRIRAZ
Tir: Albert AMIGUET
Chant: A. BROCHON
Rédaction journal: Hector BRON 1920 à 1924
- 1922 Gymn: Fernand BLOCH, Payerne
- 1923 Gymn: Armand CHERPILLOD
Chant: Léon RUCHET, Savigny
Tir: Louis BONJOUR, Blonay
- 1924 Gymn: Armand CHERPILLOD
Chant: Léon RUCHET
Tir: Alphonse CHARLES
- 1925 Gymn: Armand CHERPILLOD
Chant: Léon RUCHET
Tir: René AMIGUET, Gryon
Rédaction du journal: Albert VERLY, Corcelles-sur-Chavornay 1925 à 1933
- 1926 Gymn: Armand CHERPILLOD
Chant: Max SALLAZ
Tir: René AMIGUET
- 1927 Jury: Armand CHERPILLOD
Chant: Max SALLAZ
Tir: René AMIGUET
- 1928 Jury: Armand CHERPILLOD
Chant: Max SALLAZ
Tir: René AMIGUET / Lucien DUFOUR
- 1929 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Lucien DUFOUR
Chant: Max SALLAZ
- 1930 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Lucien DUFOUR
Chant: Max SALLAZ

- 1931 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Lucien DUFOUR
- 1932 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Lucien DUFOUR
- 1933 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER, Château-d'Oex
- 1934 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: supprimé
Rédaction du journal: Frank BESUCHET, Mathod 1934-1948
- 1935 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER
- 1936 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER
- 1937 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER
- 1938 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER
- 1939 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER
- 1940 Jury: Armand CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER
- 1941 Jury: André CHERPILLOD
Tir: Théophile MORIER
Propagande: Edouard CORBAZ, Romanel-sur-Lausanne
- 1942 Jury: Ernest HENRY (père), (André Cherpillod, pdt honneur)
Tir: Théophile MORIER
Propagande: Edouard CORBAZ
- 1943 Jury: Ernest HENRY (père), Lausanne (Cherpillod, pdt d'honneur)
Propagande: Edouard CORBAZ

- 1944 Jury: Ernest HENRY (père), (Cherpillod, pdt honneur)
Propagande: Edouard CORBAZ
- 1945 Jury: Ernest HENRY (père), (Cherpillod, pdt honneur)
Propagande: Edouard CORBAZ
- 1946 Jury: Ernest HENRY (fils)
Ski: DUPRAZ, Glion
Propagande: Edouard CORBAZ
- 1947 Jury: Ernest HENRY (fils)
Tir: André DISERENS, chargé d'étudier possibilité pour
journée de tir
Ski: René BLANC
Propagande: René BLANC, Lavey
- 1948 Jury: Ernest HENRY (fils)
Tir: Edouard DEBETAZ
Propagande: René BLANC
Ski: --
- 1949 Jury: 1 par giron, MEISTER, BECHOLEY, PASCHE
Tir: Gilbert VANEY, chef de tir
Ski: PARISOD, Glion
Propagande: René BLANC
Rédaction journal: Edouard DEBETAZ
- 1950 Jury: René BECHOLEY, Bercher
Tir: B. WERLY, Lignerolle
Ski: DURGUAT, Lavey / M. PARISOD Glion
Propagande: René BLANC → 14.10.50 intérim: J.-J. GUIL-
LEMIN.
Rédaction du journal: Louis FAVRE, Le Mont-sur-
Lausanne, 1950 à 1954
- 1951 Jury: René BECHOLEY
Tir: G. AMAUDRUZ, E. ZIMMERMANN, H. REY-
MOND (comm. tir)
Ski: DURGUAT, Lavey/PARISOD, Glion
Propagande: Ulysse GIRARD, Method

- 1952 Jury: René BECHOLEY
Tir: CLEMENT/CHAPPUIS, Cuarnens
Ski: Comm: Ch. ABT, Glion, C. GIROUD, Aigle, F. DUR-
GUAT, Lavey
Propagande: Ulysse GIRARD
- 1953 Jury: René BECHOLEY
Tir: Gustave MENETREY, Le Mont
Propagande: Ulysse GIRARD
- 1954 Jury: René BECHOLEY
Tir:
Ski: H. MULLER, Glion
- 1955 Jury: René BECHOLEY
Tir: André AUBERT, Pampigny
Ski:
Rédaction du journal: Roland ROCHAT, Oulens, 1955 à
1960
- 1956 Jury: René BECHOLEY
Tir: André AUBERT
Ski: André AUBERT, Pampigny
- 1957 Jury: Martin MATHYS
Tir: André AUBERT
Ski: André AUBERT
- 1958 Jury: Martin MATHYS
Tir: André AUBERT
Rallye: Martin MATHYS
Ski: André AUBERT
- 1959 Jury: Martin MATHYS
Tir: André AUBERT
Rallye: Martin MATHYS
Ski: André AUBERT
- 1960 Jury: Albert GEORGE
Tir: André AUBERT
Rallye: Martin MATHYS
Ski: André AUBERT

- 1961 Jury: Albert GEORGE
Tir: André AUBERT
Rallye: Martin MATHYS
Ski: André AUBERT
Rédaction du journal: Roger PITTET, Cuarnens 1961 à 1963
- 1962 Jury: Albert GEORGE
Tir: François VUFFRAY
Rallye: Martin MATHYS
Ski: Bernard GUEX
- 1963 Jury: Albert GEORGE
Tir: François VUFFRAY
Rallye: Martin MATHYS
Ski: Jean-Pierre GIROUD
- 1964 Jury: André REYMOND, Cuarnens
Tir: G. BROCARD
Rallye: Martin MATHYS
Ski: J.-P. GIROUD
Rallye: Martin MATHYS
Rédaction du journal: Bernard GUEX, 1964 à 1969
- 1965 Jury: André REYMOND
Tir: Gérald BROCARD, Arnex
Rallye: Martin MATHYS
Ski: Jean-Pierre GIROUD
- 1966 Jury: André REYMOND
Tir: Gérald BROCARD
Rallye: Martin MATHYS
Ski: Jean-Pierre GIROUD, Epesses
- 1967 Jury: André REYMOND
Tir: Gérald BROCARD
Rallye: André PEREY, Vufflens-le-Château
Ski: Gilbert CLERC, Froideville
- 1968 Jury: André REYMOND
Tir: François VUFFRAY
Rallye: André PEREY
Ski: Gilbert CLERC

- 1969 Jury: André REYMOND
Tir: Gilbert AFFOLTER
Rallye: André PEREY
Ski: Gilbert CLERC
- 1970 Jury: André REYMOND
Tir: Gilbert AFFOLTER, Ferreyres
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Gilbert CLERC, Froideville
Rédaction du journal: Jean-Daniel FAVRE, Lausanne, 1970-1971
- 1971 Jury: André REYMOND
Tir: Gilbert AFFOLTER
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Gilbert CLERC
- 1972 Jury: René WANNER
Tir: Gilbert AFFOLTER
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Pierre-Alain CHEVALLEY, Puidoux
Rédaction du journal: Alain THONNEY, Method, 1972-1973
- 1973 Jury: René WANNER, Ferreyres
Tir: Gilbert AFFOLTER
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Pierre-Alain CHEVALLEY
- 1974 Jury: Edward DEMONT, Senarclens
Tir: Gilbert AFFOLTER
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Jean-Pierre FAVRE, Fontaines
Rédaction du journal: Olivier EPARS, Penthalaz, 1974-1975
- 1975 Jury: Edward DEMONT
Tir: Jean-Michel BONNARD, Arnex
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Roger BANDERET

- 1976 Jury: Edward DEMONT
Tir: Jean-Michel BONNARD
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Roger BANDERET
Rédaction du journal: Charles-Ed. PITTET, Moiry, 1976-1978
- 1977 Jury: Edward DEMONT
Tir: Jean-Michel BONNARD
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Roger BANDERET
- 1978 Jury: Edward DEMONT
Tir: Jean-Michel BONNARD
Rallye: Alain CHATELAN
Ski: Roger BANDERET
- 1979 Jury: Edward DEMONT
Tir: Jean-Michel BONNARD
Rallye: Michel BARBAY, Cottens
Ski: Roger BANDERET
Rédaction du journal: Michel PEREY, Vufflens/Ch., 1979-1982.
- 1980 Jury: Rémy BANDERET
Tir: Jean-Michel BONNARD
Rallye: Michel BARBAY
Ski: Roger BANDERET
- 1981 Jury: Rémy BANDERET
Tir: Jean-Michel BONNARD
Rallye: Michel BARBAY
Ski: Roger BANDERET
- 1982 Jury: Rémy BANDERET
Tir: Philippe PENARD, Puidoux
Rallye: Michel BARBAY
Ski: Roger BANDERET

- 1983 Jury: Rémy BANDERET
Tir: Philippe PENARD
Rallye: Michel BARBAY
Ski: Roger BANDERET
Diversification journal: René WANNER
- 1984 Jury: Rémy BANDERET
Tir: Philippe PENARD
Rallye: Michel BARBAY
Ski: Claude GOY, Vaulion
Journal: Claude-André MANI, Oulens
- 1985 Jury: Olivier LOEFFEL, Colombier
Tir: Philippe PENARD
Rallye: Michel BARBAY
Ski: Claude GOY
Journal: Claude-André MANI
- 1986 Jury: Olivier LOEFFEL
Tir: Philippe PENARD
Rallye: Gilles CORNUT
Ski: Claude GOY
Journal: Claude-André MANI
- 1987 Jury: Olivier LOEFFEL
Tir: Philippe PENARD
Rallye: Gilles CORNUT, Monnaz
Ski: Claude GOY
Journal: Claude-André MANI, Oulens
- 1988 Jury: Olivier LOEFFEL
Tir: Philippe PENARD
Rallye: Gilles CORNUT
Ski: Claude GOY
Journal: Claude-André MANI
- 1989 Jury: Lionel BARUCHET, Les Charbonnières
Tir: Laurent MICHOT, Croy
Rallye: Gilles CORNUT
Ski: Nicolas BACH, Carrouge
Journal: Claude-André MANI
Informatique: Alain MUNIER, Tartegnin

- 1990 Jury: Lionel BARUCHET
Tir: Laurent MICHOT
Rallye: Gilles CORNUT
Ski: Nicolas BACH
Journal: Lise CHANSON, Moiry
Informatique: Alain MUNIER
- 1991 Jury: Lionel BARUCHET
Tir: Laurent MICHOT
Rallye: Philippe GURTNER, Montricher
Ski: Nicolas BACH
Journal: Lise CHANSON
Informatique: Alain MUNIER
- 1992 Jury: Lionel BARUCHET
Tir: Laurent MICHOT
Rallye: Philippe GURTNER
Ski: Nicolas BACH
Journal: Lise CHANSON
Informatique: Eric COTTENS, Rances
Archives: Denis GROUX, Bioley-Magnoux
- 1993 Jury: Lionel BARUCHET
Tir: Laurent MICHOT
Rallye: Philippe GURTNER
Ski: Nicolas BACH
Journal: Lise CHANSON
Informatique : Eric COTTENS
Archives: Denis GROUX

LIEUX ET DATES DES MANIFESTATIONS FVJC DEPUIS 1921

- 1921 1^{re} Fête cantonale, Payerne, 9-10 juillet
- 1922 Fête cantonale, Mézières, 5 novembre
- 1923 Fête cantonale, Blonay, 8 juillet
- 1924 Fête cantonale, Corcelles-sur-Chavornay, 19-20 juillet
- 1925 Fête cantonale, Puidoux, 8-9 août
- 1926 Fête cantonale, Method, 29-30-31 mai
- 1927 Journée officielle des Jeunesses vaudoises et de la Société des techniciens agricoles au Comptoir Suisse à Lausanne, 16 septembre.
Fête cantonale supprimée eu égard à la Fête des vignerons à Vevey
- 1928 Fête cantonale, Glion, 8-9-10 septembre
- 1929 Tir cantonal et 10^e anniversaire «Landsgemeinde» des Jeunes, Lausanne, 21-22 septembre
- 1930 (Giron du Nord fondé le 27 juillet 1930)
Giron du Nord à Donneloye, 28 septembre
- 1931 Giron du Nord: Ursins, 31 mai
- 1932 Giron du Nord: Bavois, 4-5 mai
- 1933 (Giron du Centre fondé le 26 février 1933)
Giron du Nord: Method, 21 mai
Giron du Centre: Vers-chez-les-Blanc (Chalet-à-Gobet), 3 septembre
- 1934 Giron du Nord: Belmont-sur-Yverdon, 10 mai
Giron du Centre: Romanel-sur-Lausanne, 15 juillet
- 1935 (Giron du Pied-du-Jura fondé le 19 mai 1935)
Giron du Centre, Puidoux, 12 mai
Giron du Nord: Lignerolle, 30 mai
- 1936 Giron du Pied-du-Jura: Pampigny, 17 mai
Giron du Nord: Bofflens, 24 mai
Giron du Centre: Planches-du-Mont, 13 juillet

- 1937 Giron du Nord: Corcelles-s/Chavornay, 30 mai
Giron du Centre: Préverenges, 27 juin
Giron du Pied-du-Jura: Vullierens, 11 juillet
- 1938 Giron du Nord: Valeyres-sous-Rances, 8 mai
Giron du Centre: Bretigny, 15 mai
Giron du Pied-du-Jura: Colombier, 3 juillet
- 1939 Giron du Pied-du-Jura: Gollion, 16-17 juillet
Giron du Nord: Fontaines, 13 août
- 1940 --
- 1941 (Giron du Gros-de-Vaud constitué le 8 juin 1941)
Giron du Nord: La Sarraz, 19-20 juillet
- 1942 Giron du Nord: Ursins, 31 mai
Giron du Gros-de-Vaud: Bercher, 11-12 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Cossonay, 26 juillet
Giron du Centre: Planches du Mont-sur-Lausanne, 2 août
- 1943 (Giron de la Venoge fondé le 12 mars 1943)
Giron du Nord: Bavois 23 mai
Giron du Centre: Puidoux, 6 juin
Giron du Gros-de-Vaud: Oulens, 3-4 juillet
Giron de la Venoge: Penthalaz, 18 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Cottens, 25 juillet
- 1944 Giron du Nord: Mathod, 14 mai
Giron de la Venoge: Moiry, 4 juin
Giron du Centre: Epalinges, 11 juin
Giron du Pied-du-Jura: Colombier, 9 juillet
Giron du Gros-de-Vaud : Dommartin, 27 août
- 1945 Giron du Pied-du-Jura: La Chaux, 13 mai
Giron du Gros-de-Vaud: Donneloye, 27 mai
Giron du Nord: Lignerolle, 3 juin
Giron du Centre: Savigny, (jeunesse: La Claie-aux-Moines), 19 juillet
Giron de la Venoge: La Sarraz, 12 août

- 1946 (1^{er} camp à ski)
Glion (Rochers-de-Naye), 17 février
Giron du Nord: Bofflens, 26 mai
Giron du Pied-du-Jura: Clarmont, 23 juin
Giron de la Venoge: Eclépens, 30 juin
Giron du Centre: Froideville, 20-21 juillet
Journée intellectuelle de Penthalaz (1^{re}), 15 décembre
- 1947 Ski à Glion, ??
Giron du Nord: Corcelles-sur-Chavornay, 31 mai-1^{er} juin
Giron du Gros-de-Vaud: Bercher, 28-29 juin
Giron du Pied-du-Jura: Vullierens, 5-6 juillet
Giron de la Venoge: Moiry, 17 août
Giron du Centre: Glion, 30-31 août
Tir de Montblesson, 12 octobre (tir au flobert, faute de munition pour tir à 300 m)
Concours intellectuel de Savigny, 7 ou 14 décembre
- 1948 Ski aux Avants, 15 février
Cantonale de Mathod, 3-4 juillet
Journée intellectuelle de Froideville, 21 novembre
- 1949 Ski: supprimé par manque de neige
Giron du Nord: Ursins, 22 mai
Giron du Centre: Puidoux, 12 juin
Giron du Pied-du-Jura: Pampigny, 3 juillet
Giron du Gros-de-Vaud: Oulens, 28 août
Tir + basket de Lignerolle, 25 septembre
Soirée théâtrale à Vullierens, 11 décembre
- 1950 Ski à Glion (Rochers-de-Naye), 25-26 février
Giron du Centre: Le Mont-sur-Lausanne (Planches-du-Mont), 4 juin
Giron du Nord: Mathod, 24-25 juin
Giron du Pied-du-Jura: Reverolle, 2 juillet
Giron du Gros-de-Vaud: Dommartin, 30 juillet
Tir + basket d'Epalinges, 9-10 septembre
Journée intellectuelle à Bofflens, 10 décembre

- 1951 Giron du Pied-du-Jura: La Chaux, 6 mai
Giron du Centre: Cugy, 19-20 mai
Giron de la Venoge: Cuarnens, 2-3 juin
Giron du Nord: Montcherand, 10 juin
Giron du Gros-de-Vaud: Villarzel, 22-23 juillet
Tir + basket d'Oulens, 22-23 septembre
- 1952 Journée intellectuelle à Puidoux, 13 janvier
Giron du Gros-de-Vaud: Orzens, 25 mai
Giron du Nord: Champvent, 8 juin
Giron de la Venoge: La Praz, 15 juin
Giron du Pied-du-Jura: St-Saphorin-sur-Morges, 5-6 juillet
Giron du Centre: Romanel-sur-Lausanne, 19-20 juillet
Tir et basket de Cuarnens, 12-13 juillet
- 1953 Journée intellectuelle au Mont-sur-Lausanne, 18 janvier (jeunesse du Petit-Mont)
Ski à Glion, 31 janvier-1^{er} février
Cantonale du Mont-sur-Lausanne, 28 juin, 4-5 juillet
- 1954 Journée intellectuelle de Cuarnens, 17 janvier
Journée intellectuelle de Froideville, 28 novembre
Cours à ski à Glion, 21 février (1^{er} cours à ski)
Giron du Gros-de-Vaud: Trey, 30 mai
Giron de la Venoge: Eclépens, 12-13 juin
Giron du Pied-du-Jura: Vufflens-le-Château, 3-4 juillet
Giron du Centre: Savigny, 24-25 juillet
Giron du Nord: Mathod, 7-8 août
Tir de Bretonnières, 28-29 août
- 1955 Ski à Glion, 27 février
Giron du Nord: Champvent, 4-5 juin
Giron du Gros-de-Vaud: Ropraz, 11-12 juin
Giron de la Venoge: Cuarnens, 2-3 juillet
Giron du Pied-du-Jura: La Chaux, 9-10 juillet
Giron du Centre: Froideville, 23-24 juillet
Tir + basket à Glion, 27-28 août
Journée intellectuelle de Palézieux, 18 décembre

- 1956 Giron du Nord: Montcherand, 12-13 mai
Giron de la Venoge: Moiry, 9-10 juin
Giron du Centre: Epalinges, 30 juin-1^{er} juillet
Giron du Gros-de-Vaud: Oulens, 14-15 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Gollion, 21-22 juillet
Tir + Rallye de Vufflens-le-Château, 25-26 août
- 1957 Journée intellectuelle du Mont-sur-Lausanne, 20 janvier
Journée intellectuelle d'Epalinges, 1^{er} décembre
Camp à skis à Bretaye, 23-24 février
Giron du Nord: Lignerolle, 25-26 mai
Giron de la Venoge: Eclépens, 22-23 juin
Giron du Gros-de-Vaud: Villarzel, 13-14 juillet
Giron du Centre: Glion, 17-18 août
Giron du Pied-du-Jura: La Chaux, 27 octobre
Tir + Rallye de Cuarnens, 1^{er}-2 juin
- 1958 (7 décembre 1958, fin du giron du Gros-de-Vaud, naissance du giron de la Broye)
Cours à ski à Bretaye, 22-23 février
Cantonale de Froideville, 27 juillet, 2-3 août
Rallye de Savigny, 8 juin
- 1959 Journée intellectuelle de Cuarnens, 18 janvier
Cours à ski à Bretaye, 28 février et 1^{er} mars
Giron du Pied-du-Jura: La Chaux, 30-31 mai
Giron du Nord: Agiez, 20-21 juin
Giron du Centre: Oulens, 4-5 juillet
Giron de la Broye: Payerne, 18-19 juillet
Tir et rallye de Bofflens, 2, 8-9 août
- 1960 Concours intellectuel de Peney-le-Jorat, 17 janvier
Camp à ski à Gryon, 6-7 février
Giron du Nord: Corcelles-sur-Chavornay, 28-29 mai
Giron du Centre: Morrens, 25-26 juin
Giron du Pied-du-Jura: Cuarnens, 2-3 juillet
Giron de la Broye: Saint-Cierges, 9-10 juillet
Tir et rallye d'Arnex-sur-Orbe, 7 et 13-14 août

- 1961 Concours intellectuel de Dommartin, 8 janvier
Cours à ski à Gryon, 4-5 février
Giron de la Broye: Ropraz, 3-4 juin
Giron du Nord: Arnex, 17-18 juin
Giron du Centre: Savigny, 27-28 juin
Giron du Pied-du-Jura: L'Isle, 1-2 juillet
Tir et Rallye de Colombier, 6, 12-13 août
- 1962 Journée intellectuelle de Cuarnens, 20-21 janvier
Camp à ski à Bretaye, 3-4 février
Giron de la Broye: Peney-le-Jorat, 19-20 mai
Giron du Nord: Lignerolle, 16-17 juin
Giron du Pied-du-Jura: Gollion, 23-24 juin
Giron du Centre: Cugy, 30 juin, 1er juillet
Tir et rallye de Vaulion, 12, 18-19 août
- 1963 Concours intellectuel de Puidoux, 3 février
Ski à Glion (Rochers-de-Naye), 16-17 février
Cantonale de Cuarnens, 29-30 juin, 6-7 juillet
Rallye de Mathod, 10-11 août
- 1964 Ski à Glion, (Rochers-de-Naye) 1-2 février
Congrès des jeunesses rurales à l'Exposition nationale suisse, à Lausanne, le 13 septembre
Giron de la Broye: Corcelles-le-Jorat, 30-31 mai
Giron du Pied-du-Jura: Ferreyres, 27-28 juin
Giron du Centre: Forel-Lavaux, 11-12 juillet
Giron du Nord: Champvent, 25-26 juillet
Tir et Rallye de Puidoux, 9, 15-16 août
- 1965 Ski à Leysin, 30-31 janvier
Concours théâtral et intellectuel d'Arnex, 20-21 février
Giron de la Broye: Vulliens, 29-30 mai
Giron du Pied-du-Jura: Eclépens, 26-27 juin
Giron du Centre: Oulens, 10-11 juillet
Giron du Nord: Bofflens, 17-18 juillet
Tir et rallye de Vullierens, 22, 28-29 août
- 1966 Ski à Leysin, 29-30 janvier
Concours théâtral et intellectuel de Cugy, 19 février

- Giron du Centre: Bretigny, 11-12 juin
Giron du Pied-du-Jura: L'Isle, 9-10 juillet
Giron du Nord: Mathod, 16-17 juillet
Giron de la Broye: Villars-le-Comte, 23-24 juillet (à Neyruz)
Tir et Rallye de Bretonnières, 14, 27-28 août
- 1967 Ski à Leysin, 4-5 février
Concours intellectuel de Vulliens, 18 février
Giron de la Broye: Hermenches, 3-4 juin
Giron du Centre: Penthalaz, 17-18 juin
Giron du Nord: Croy, 1^{er}-2 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Colombier-sur-Morges, 15-16 juillet
Tir et Rallye d'Epesses, 20, 26-27 août
- 1968 Concours intellectuel de Vaulion, 17 février
Ski à Leysin, 24-25 février
Cantonale d'Arnex, 29-30 juin, 6-7 juillet
Rallye de Forel-Lavaux, 24-25 août
- 1969 Ski à Château-d'Œx, 8-9 février
Concours intellectuel de Bretonnières, 1^{er} mars
Giron de la Broye: Peney-le-Jorat, 7-8 juin
Giron du Nord: Vaulion, 28-29 juin
Giron du Centre: Le Mont-sur-Lausanne, 19-20 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Cuarnens, 2-3 août
Tir et Rallye de Ferreyres, 24, 30-31 août
Cinquantenaire FVJC à Lausanne, 1^{er} novembre
- 1970 Camp à ski à Château-d'Œx, 21-22 février
Giron de la Broye: Saint-Cierges, 13-14 juin
Giron du Centre: Froideville, 27-28 juin
Giron du Nord: Montagny, 18-19 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Moiry, 1-2 août
Tir de Fontaines, 22-23, 29-30 août
Rallye de Neyruz, 6 septembre
- 1971 Ski à Château-d'Œx, 6-7 février
Giron du Centre: Puidoux, 5-6 juin
Giron de la Broye: Corcelles-le-Jorat, 12-13 juin
Giron du Nord: Champvent, 24-25 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Villars-Bozon, 7-8 août

- Tir de Vullierens, 21-22, 28-29 août
Rallye de Ballens, 5 septembre (organisé par la commission)
- 1972 Ski à Château-d'Œx, 5-6 février
Giron de la Broye: Palézieux, 10-11 juin
Giron du Centre: Penthaz, 1^{er}-2 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Gollion, 29-30 juillet
Giron du Nord: Les Charbonnières, 12-13 août
Tir de Glion, 19-20, 26-27 août
Rallye de Châtillens, 3 septembre (organisé par la commission)
- 1973 Ski aux Rasses (par jeunesse de Fontaines), 10-11 février
Cantonale de Puidoux, 16-17 et 23-24 juin
Rallye de Champagne, 2 septembre (organisé par la commission)
- 1974 Ski aux Charbonnières, 2-3 février
Giron du Nord: Rances, 8-9 juin
Giron du Centre: Forel-Lavaux, 22-23 juin
Giron de la Broye: Vulliens, 6-7 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Vufflens-le-Château, 10-11 août
Tir de Rossinière, 17-18 et 24-25 août
Rallye de Montherod, 1^{er} septembre (org. par la commission)
- 1975 Ski à Saint-Cergue (org. par François Girard), 2 février
Giron de la Broye: Palézieux, 14-15 juin
Giron du Nord: Arnex, 28-29 juin
Giron du Centre: Oulens, 12-13 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Ferreyres, 9-10 août
Tir de Bretonnières, 24-31 août
Rallye de Croy, 7 septembre (organisé par la commission)
- 1976 Ski à Glion, 31 janvier et 1^{er} février
Giron de la Broye: Peney-le-Jorat, 19-20 juin
Giron du Pied-du-Jura: Vullierens, 10-11 juillet
Giron du Centre: Le Mont-sur-Lausanne, 24-25 juillet
Giron du Nord: Fontaines, 7-8 août
Tir de Forel-Lavaux, 21-22/28-29 août
Rallye de Vufflens-le-Château, 5 septembre

- 1977 Ski à Glion, 29-30 janvier
Giron du Pied-du-Jura: Cottens, 18-19 juin
Giron du Centre: Savigny, 2-3 juillet
Giron du Nord: Vaulion, 23-24 juillet
Giron de la Broye: Châtillens, 6-7 août
Tir de La Sarraz, 20-21 et 27-28 août
Rallye d'Oulens, 4 septembre
- 1978 Ski aux Charbonnières, 4-5 février
Cantonale de Mathod, 2-3 et 8-9 juillet
Rallye de Vaulion: 10 septembre
- 1979 Ski à Glion, 3-4 février
Giron de la Broye: Payerne, 16-17 juin
Giron du Centre: Penthaz, 29-30 juin
Giron du Nord: Baulmes, 14-15 juillet
Giron du Pied-du-Jura: Grancy, 28-29 juillet
Tir de Corcelles-le-Jorat, 11-12, 18-19 et 25-26 août
Rallye de Carrouge, 2 septembre
- 1980 Ski à Gryon, 2-3 février
Giron du Centre: Bretigny, 7-8 juin
Giron du Pied-du-Jura: Apples, 28-29 juin
Giron de la Broye: Ropraz, 19-20 juillet
Giron du Nord: Baulmes, 27-28 septembre (organisé par les jeunes d'Orny et de Baulmes en remplacement du Giron d'Orny annulé en raison d'un décès).
Tir de Croy, 23-24 et 30-31 août
Rallye de Vullierens, 7 septembre
- 1981 Ski à Vaulion, 7-8 février
Giron du Pied-du-Jura: Pampigny, 6-7 juin
Giron du Centre: Daillens, 4-5 juillet
Giron de la Broye: Saint-Cierges, 18-19 juillet
Giron du Nord: Giez, 1^{er}-2 août
Tir de Vullierens, 22-23 et 29-30 août
Rallye de Vers-chez-les-Blanc, 6 septembre
- 1982 Ski aux Charbonnières, 6-7 février
Giron du Centre: Penthaz, 5-6 juin
Giron du Pied-du-Jura: Cossonay, 19-20 juin

- Giron de la Broye: Corcelles-près-Payerne, 10-11 juillet
 Giron du Nord: Bofflens, 24-25 juillet
 Tir de Rossinière, 21-22 et 28-29 août
 Rallye de Vuflens-le-Château, 5 septembre
- 1983 Ski à Vaulion, 5-6 février
 Cantonale de La Chaux, 9-10, 16-17 et 23-24 juillet
 Rallye de Grancy, 28 août
- 1984 Ski à Saint-George, 4-5 février
 Giron du Centre: Lussery, 16-17 juin
 Giron de la Broye: Vulliens, 30 juin-1^{er} juillet
 Giron du Pied-du-Jura: Echichens, 14-15 juillet
 Giron du Nord: Les Charbonnières, 28-29 juillet
 Tir de Villars-Mendraz, 18-19 et 25-26 août
 Rallye de Juriens, 9 septembre
- 1985 Ski à Gryon, 2-3 février
 Giron du Nord: Champvent, 8-9 juin
 Giron de la Broye: Chapelle-sur-Moudon, 22-23 juin
 Giron du Centre: Cugy, 6-7 juillet
 Giron du Pied-du-Jura: Gilly, 20-21 juillet
 Tir de Montagny, 17-18 et 24-25 août
 Rallye de Monnaz, 8 septembre
- 1986 Ski à Rossinière, 1-2 février
 Giron du Centre: Puidoux, 28-29 juin
 Giron de la Broye: Hermenches, 12-13 juillet
 Giron du Pied-du-Jura: Ferreyres, 26-27 juillet
 Giron du Nord: Valeyres-sous-Rances, 9-10 août
 Tir d'Apples, 23-24 et 29-30 août
 Rallye de Sévery, 7 septembre
- 1987 Ski au Brassus, 7-8 février
 Giron du Pied-du-Jura: Montricher, 20-21 juin
 Giron de la Broye: Mézières, 11-12 juillet
 Giron du Centre: Le Mont-sur-Lausanne, 25-26 juillet
 Giron du Nord: Croy, 8-9 août
 Tir de Vullierens, 22-23 et 29-30 août
 Rallye d'Essertines-sur-Rolle, 6 septembre

- 1988 Ski à Baulmes, 6-7 février
 Cantonale de Bretigny, 9-10, 16-17 et 23-24 juillet
 Rallye de Moiry, 28 août
- 1989 Ski aux Moulins, 11-12 février
 Giron du Centre: Bercher, 24-25 juin
 Giron du Nord: Vuarrens, 8-9 juillet
 Giron du Pied-du-Jura: Saint-George, 22-23 juillet
 Giron de la Broye: Carrouge, 5-6 août
 Tir des Charbonnières, 19-20 et 26-27 août
 Rallye de Suchy, 4 septembre
- 1990 Ski à Vaulion, 10-11 février
 Giron du Centre: Rueyres-Oppens, 23-24 juin
 Giron de la Broye: Peney-le-Jorat, 7-8 juillet
 Giron du Nord: Orny, 21-22 juillet
 Giron du Pied-du-Jura: L'Isle, 4-5 août
 Tir de Ropraz, 18-19 et 25-26 août
 Rallye de Villars-sous-Yens, 2 septembre
- 1991 Ski à Saint-George, 9-10 février
 Giron de la Broye: Payerne, 27-28 juillet
 Giron du Centre: Forel-Lavaux, 22-23 juin
 Giron du Nord: Rances, 6-7 juillet
 Giron du Pied-du-Jura: Romanel-sur-Morges, 10-11 août
 Tir de Savigny, 24-25 et 31 août-1^{er} septembre
 Rallye de Puidoux, 8 septembre
- 1992 Ski au Brassus, 8-9 février
 Giron de la Broye: Palézieux, 20-21 juin
 Giron du Centre: Villars-le-Terroir, 4-5 juillet
 Giron du Nord: Mathod, 25-26 juillet
 Giron du Pied-du-Jura: Cuarnens, 8-9 août
 Tir de Croy, 22-23 et 29-30 août
 Rallye de Corcelles-près-Payerne, 6 septembre
- 1993 Ski à Gryon, 30-31 janvier
 Cantonale de Mézières, 10-11, 17-18 et 24-25 juillet
 Rallye de Daillens, 5 septembre

Les données des annexes ont été établies par le comité des archives de la FVJC.

Table des matières

AVANT-PROPOS	7
ADMIRATION, GRATITUDE, VŒUX	9
REMERCIEMENTS	11
UNIS POUR LA CAMPAGNE ET PAR LE SPORT	12
Le souvenir du «charivari»	13
Une première tentative d'unification	16
Naissance de l'actuelle fédération	16
Avec l'aide des autorités	18
Des vogues	20
Des racines campagnardes	21
Extension de la fédération, constitution de giron régionaux ..	23
La fête au village	24
Avec un champion du monde	26
La terre natale	27
L'esprit du sportif	27
Une tradition populaire	28
Le sport, élément prépondérant	29
ALPHONSE VOUILLOZ (1904-1984)	31
UNE JEUNESSE FAVORABLE AUX INSTITUTIONS DU	
PAYS	41
Les paysans contre une grève	42
Les jeunes campagnards fustigent le socialisme	43
La hausse du coût de la vie	44
L'exemple du conseiller fédéral Chuard	44
En présence de Léon Nicole	47
A l'autre bout de l'échiquier politique	48
Les remous dangereux de la vie politique	49
En contact avec des associations patriotiques	50
Contre le désordre	52
La patrie des vivants et des morts	53
L'armée, instrument de la démocratie	54
Chrétiens et antimilitaristes	55
Travail	55
Amitié, progrès	57
Traditions vaudoises	59
L'engagement des fédérés	61

LES DEUX FRÈRES LAISSENT UN HÉRITAGE SPORTIF ..	62
Les paysans inculquent le goût des exercices physiques	63
Une lutte à l'intention des Jeunesses campagnardes	64
Des qualités physiques et morales	67
Sport populaire et discipline olympique	68
Une épreuve de prédilection	70
Traction à la corde pour l'Exposition nationale	71
Une attraction pour la foire	71
Un séjour en Angleterre	72
L'attachement aux traditions	74
Les courses cyclistes d'antan	75
Des résultats sportifs pendant la guerre	76
Avec les sociétés de gymnastique	76
De la FVJC à Etoile Carouge	78
Du sport pour tous	80
Les joutes et l'élément féminin	80
Les sportifs et l'esprit fédéré	82
Avec les anciens	84
LE GIRON, UNE FÊTE POUR TOUS LES HABITANTS DU	
VILLAGE	86
Avec les transports publics	86
La prudence des notables	87
Des fêtes pendant la guerre	88
Des bals de jeunesse à des heures tardives	89
Pour d'authentiques bals campagnards	91
Un apprentissage de la vie	93
Des bannières anciennes et nouvelles	95
Du chahut à toutes les époques	97
Tués sur la route	99
Jeunesse et continuité	100
DU TRAVAIL DE LA GLÈBE À LA FÊTE CANTONALE ...	101
Paysans de plaine, viticulteurs et montagnards	101
Une manifestation quinquennale	103
La fête des retrouvailles	106
Une fête prisée	109
Publicité en faveur de la campagne	109

Cent vingt sections fédérées	111
Une Cantonale et un nouveau président	111
Aux côtés de la jeunesse montante	113
Le tutoiement devient la règle	114
La sixième grande formation	114
LA FVJC À L'IMAGE D'UNE SOCIÉTÉ RURALE EN MU- TATION	115
Des liens d'amitié	115
De l'exode rural au contingentement	115
Des professions variées	117
Des épreuves intellectuelles	118
Des paysans écrivains	120
Un auteur de pièces de théâtre	121
Soirées théâtrales et littérature	122
Du théâtre au rallye automobile	125
Fêtes et maintien de la tradition	128
LA FEMME FÉDÉRÉE, UNE COMPAGNE ET UNE SPOR- TIVE	130
Un rôle de compagne	131
Demoiselles élégamment vêtues	132
Des sociétés de jeunesses mixtes	134
Des jeunes filles fondent leur propre société	136
Des opinions contradictoires sur la femme	136
Le membre honoraire et la «loi Despland»	137
Gymnastique et grâce féminines	138
DES SOCIÉTÉS DE JEUNESSE PRÉFÈRENT L'INDÉPEN- DANCE	140
Le Conseiller fédéral évoque la solidarité	140
La naissance d'un trophée	141
En compagnie des «quicons»	142
Un challenge	143
Confessionnellement neutres	144
L'indépendance dans l' région de l'Aubonne	144
Chars fleuris comme à Genève	146
Une ultime fête en 1969	149
L'unité et l'indépendance	150

LE JOURNAL REFLÈTE LES ASPIRATIONS DES JEUNES	151
De la glèbe à la fête	151
Journalistes en herbe	152
Une lecture du <i>Journal de Carouge</i>	153
Les voyages de la jeunesse	156
Un titre opportun	157
ANNEXES	158
Zones d'implantation de la Fédération	158
Dates d'entrée des sociétés à la FVJC	159
Liste des membres du bureau central dès 1919	163
Liste des présidents de commissions FVJC dès 1921	174
Lieux et dates des manifestations FVJC depuis 1921	183
TABLES DES MATIÈRES	194

CET OUVRAGE
A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE DEUX OCTOBRE MIL NEUF CENT NONANTE-TROIS
POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS CABÉDITA, À YENS
LA PHOTOCOMPOSITION A ÉTÉ RÉALISÉE
PAR IMPRITECK À PULLY

OUTRE L'ÉDITION COURANTE
CENT EXEMPLAIRES DE LUXE
PRÉSENTÉS SOUS ÉTUI ET NUMÉROTÉS
ONT ÉTÉ RÉALISÉS À CETTE OCCASION

Imprimé en Suisse

LA JEUNESSE VAUDOISE
DE LA GLÈBE À LA FÊTE

Donner la vie ou réaliser un livre sont, dit-on, l'un des buts essentiels liés à l'existence de l'homme.

La Fédération vaudoise des Jeunesses campagnardes, après avoir, durant trois quarts de siècle, fait éclore et développer l'esprit d'engagement auprès de milliers de jeunes ayant adhéré à ce formidable mouvement, reflet de toute une dynamique propre à la vie du Pays de Vaud, se devait de réaliser ce livre relatant tant d'histoires et d'aventures d'une association où la joie de vivre se régénère souvent au même rythme que celui des saisons.

Cet ouvrage est également un hommage aux hommes de cette fédération, qui souvent au travers de ses activités prépare à la responsabilité celles et ceux qui demain auront à cœur de se soucier de l'avenir du pays.

«Le passé au service de l'avenir», ce slogan cher à notre cœur, ou encore, comme disait C.F. Ramuz: «Savoir qui on est, savoir d'où on vient, savoir où on va...», ne voilà-t-il pas là le plus beau défi que pouvait offrir à la jeunesse vaudoise tous celles et ceux qui ont œuvré, avec l'auteur, à cette réalisation?

ERIC CABOUSSAT